



Rapport d'activité 2016

Ville de Chêne-Bougeries

1er juin 2016 – 31 mai 2017

Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif le 28 septembre 2017.
Seule la version électronique sur le site internet www.chene-bougeries.ch fait foi.

TABLE DES MATIERES

POLITIQUE.....	5-13
Message du Conseil administratif.....	5
Composition et fonctions du Conseil administratif	6
Composition du Conseil municipal.....	7
Commissions permanentes du Conseil municipal.	8-9
Ordres du jour des séances du Conseil municipal... ..	10-13
RESSOURCES HUMAINES	14-16
L'administration communale	14
Statistiques.....	15-16
GESTION DES PATRIMOINES	17-24
Entretien des bâtiments.....	17-18
Nouveaux projets	19
Routes et cimetière	20
Parcs et promenades	21-23
Gestion des déchets.....	24
SPORTS & LOISIRS	25-39
Centre sportif Sous Moulin (CSSM).....	25-36
Passage 41 - Centre Rencontres et Loisirs de Chêne-Bougeries	37-38
Ludothèque de Chêne-Bougeries.....	39
POLICE MUNICIPALE	40-47
Patrouilles	40
Lutte contre les incivilités routières.....	41
Statistiques.....	42-44
Actions de prévention	45-46
Stationnement et patrouilleurs scolaires	47

BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE).....	48-53
Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE).....	48-50
Jardins d'enfants	51
Ecoles : Activités parascolaires	52-53
AFFAIRES SOCIALES.....	54-64
Service social communal.....	54
Logements	55
Action Trois-Chêne pour l'Emploi	56
Subventions Action sociale - Genève	57-58
Subventions Aide au développement	59-60
Les Aînés	61-63
Manifestations diverses.....	64
CULTURE	65-72
Musique.....	65-66
Théâtre.....	67
Expositions.....	68
Conférences.....	69
Fêtes pour les enfants.....	70
Manifestations officielles.....	71
Collaborations intercommunales	72
TERRITOIRE.....	73-84
Plan directeur communal.....	73
Village de Chêne-Bougeries	74
Village de Chêne-Bougeries – secteur nord	75-76
Parcelle communale à Rigaud – DDP à la Codha	77
Planification scolaire.....	78
Plan directeur cantonal.....	78-81
Grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries.....	81-82
Planification territoriale	83
Autorisations de construire	84

ENVIRONNEMENT	85-88
Assainissement du bruit	85
Inventaire cantonal des arbres isolés	86-88
MOBILITÉS	89-91
Mobilité douce à prix réduits	89
Rue de Chêne-Bougeries	89
CEVA – Voie verte	90
Axe Frontenex – Des Communaux d’Ambilly à la place des Eaux-Vives.....	91
ETAT CIVIL	92-93
L’arrondissement en chiffres	92
Commande d’actes en ligne.....	93
JEUNESSE, PREVENTION ET SECURITE.....	94-108
Jeunesse : prévention, intégration et actions communautaires..	94-99
Mobilité partagée, douce et sécurisée.....	100-105
Sécurité privée.....	106
Regard vers le futur.....	107-108
FINANCES.....	109-125
Bilans actif et passif.....	109-110
Comptes de fonctionnement.....	111-119
Investissements.....	120
Fiscalité	121-124
Statistiques.....	125

POLITIQUE

Message du Conseil administratif

Le Conseil administratif vous présente pour la septième année consécutive le rapport d'activité de la Ville de Chêne-Bougeries, en ligne sur le site Internet communal www.chene-bougeries.ch.

La forme numérique de ce rapport, qui relate les activités pour la période comprise entre le 1^{er} juin 2016 et le 31 mai 2017, est à présent entrée dans les habitudes, et les pages du site qui lui sont consacrées sont visitées, téléchargées ou lues directement en ligne. Un bel effort d'économie de papier et d'argent, que nous vous remercions d'avoir suivi.

Cette année encore, le traitement de l'information met l'accent sur les faits marquants plutôt que sur un descriptif détaillé de chaque événement. Il montre le travail des autorités et de l'administration communale et reflète le dynamisme de la ville de Chêne-Bougeries, qui est résolument entrée dans une décennie de profonds changements, dus à son développement.

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne lecture et restons à votre écoute.

Pour le Conseil administratif
Marion Garcia Bedetti
Maire

Composition et répartition des fonctions du Conseil administratif

Marion Garcia Bedetti, maire

Dicastères : Prévention et sécurité, Petite Enfance et écoles, Culture et Social

Conseillère municipale de 2003 à 2015

Entrée au Conseil administratif en 2015

Jean-Michel Karr, membre

Dicastères : Territoire et rénovation du village de Chêne-Bougeries, Biodiversité et espaces publiques, Feu-PC, Etat civil et technologies de l'information

Conseiller municipal de 1999 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011

Jean Locher, membre

Dicastères : Finances et administration, Bâtiments et Travaux, Sports

Conseiller municipal de 1995 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011



Le Conseil administratif lors de la fête des Promotions – 1^{er} juillet 2016

**« Le Conseil
municipal s'est
réuni à 9 reprises,
de juin 2016
à mai 2017 »**

Conseil municipal

Composition

Catherine Armand, Alternatives, 2015
Frédéric Balmer, Libéraux-Radicaux, 2011
Anthony Bauduccio, Verts, 2011
Flávio Borda d'Água, Libéraux-Radicaux, 2011
Christian Colquhoun, Libéraux-Radicaux, 2015
Anne Déruaz-Lombard, Libéraux-Radicaux, 2015
Marc Fassbind, Libéraux-Radicaux, 2007
Pierre-Yves Favarger, Socialiste, 2007
Julien Gast, Libéraux-Radicaux, 2015
Florian Gross, Verts, 2011
Blaise Hatt-Arnold, Libéraux-Radicaux, 2015 (démission le 31.10.2016)
Charlène Heiniger, Verts, 2015
Dominique Jotterand, Verts, 2015
Florence Lambert, Libéraux-Radicaux, 2015
Jean-Philippe Lecour, Libéraux-Radicaux, 2017
Jean Le Guern, Verts, 2013
Lester Martinez, Libéraux-Radicaux, 2013
Marianne Mathez-Roguet, Libéraux-Radicaux, 2015
Martine Maye, Libéraux-Radicaux, 2017
Dominique Messerli, Verts, 2011
Anne-Marie Nicolas, Alternatives, 2015
Carla Saba, Libéraux-Radicaux, 2011 (démission le 8.12.2016)
Marion Sobanek, Alternatives, 2003
Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007
Jacques Stroun, Libéraux-Radicaux, 2015
Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011
Hélène Wyss, Verts, 2007

Bureau du Conseil municipal

Flávio Borda d'Água, président, Pierre-Yves Favarger, vice-président, Florian Gross, secrétaire, ainsi que Marion Sobanek, Marc Fassbind, et Jean Le Guern, en qualité de membres.

Le Bureau du Conseil municipal s'est réuni 9 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

Commissions permanentes 2015-2020

Composition au 31 mai 2017

Sociale (11 conseillers)

Marion Sobanek, présidente; Anne Déruaz-Lombard, Julien Gast, Dominique Jotterand, Florence Lambert, Jean-Philippe Lecour, Lester Martinez, Marianne Mathez-Roguet, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas, Hélène Wyss

Bâtiments et Travaux (10 conseillers)

Thierry Ulmann, président; Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Marc Fassbind, Florian Gross, Jean Le Guern, Marianne Mathez-Roguet, Anne-Marie Nicolas, Marion Sobanek

Culture (9 conseillers)

Flávio Borda d'Água, président; Catherine Armand, Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Florian Gross, Florence Lambert, Dominique Messerli, Monika Sommer, Hélène Wyss

Finances (11 conseillers)

Marc Fassbind, président; Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Florian Gross, Jean-Philippe Lecour, Jean Le Guern, Lester Martinez, Anne-Marie Nicolas, Carla Saba, Marion Sobanek, Monika Sommer

Petite enfance et Jeunesse (9 conseillers)

Jacques Stroun, président; Flávio Borda d'Água, Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Charlène Heiniger, Dominique Jotterand, Marianne Mathez-Roguet, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas

Biodiversité et Espaces publics (10 conseillers)

Hélène Wyss, présidente; Catherine Armand, Frédéric Balmer, Pierre-Yves Favarger, Julien Gast, Charlène Heiniger, Dominique Jotterand, Lester Martinez, Martine Maye, Jacques Stroun

Territoire et Village de Chêne-Bougeries (10 conseillers)

Jean Le Guern, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Pierre-Yves Favarger, Charlène Heiniger, Florence Lambert, Martine Maye, Monika Sommer, Thierry Ulmann

Ad hoc Montagne

Jean Le Guern, Lester Martinez, Catherine Armand

Commissions Réunies

Flávio Borda d'Água, président

« Les commissions permanentes ont été convoquées 59 fois, avec les séances des commissions Réunies »

Commission de réclamation taxe professionnelle

Désignés par

Le Conseil municipal : Anthony Bauduccio, Marc Fassbind, Marion Sobanek
Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

Le Conseil municipal : Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Florian Gross, Marion Sobanek, Monika Sommer
Le Conseil administratif : Jean Locher

Déléguées au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Désignées par

Le Conseil municipal : Lester Martinez
Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água
Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au journal Le Chênois

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Florian Gross
Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués aux Editions Chênoises

Désignés par

Le Conseil municipal : Pierre-Yves Favarger
Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués à l'association 3 Chêne Culture

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Hélène Wyss
Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Désignés par

Le Conseil municipal : Marc Fassbind, Jean Le Guern, Marion Sobanek
Le Conseil administratif : Jean Locher

Ordres du jour des Conseils municipaux 2016-2017

Jeudi 16 juin 2016 – séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Proposition du Bureau du Conseil municipal :
 - 5.1 Nouveau règlement du Conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries : approbation
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Expertise permettant de fixer le niveau adéquat des engagements envers les financements spéciaux sur les immeubles locatifs communaux : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 65'000.- TTC)
 - 6.2 Travaux de génie civil et d'aménagements de la Voie verte CEVA : vote du crédit-cadre d'investissement et financement (CHF 1'405'000.- TTC)
 - 6.3 Compagnie des sapeurs-pompiers 21 - nomination d'un lieutenant : préavis
 - 6.4 Nouveaux statuts du Groupement intercommunal, Organisation Régionale de Protection civile Seymaz (ORPC Seymaz) : approbation
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 15 septembre 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Budget de fonctionnement communal 2016 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire (CHF 70'000.- TTC) destiné à subventionner l'IPE du « Petit Manège »
 - 5.2 Travaux de câblage dans le bâtiment de la mairie et mise à jour de la centrale téléphonique avec passage à une solution dite "All IP" – vote du crédit d'investissement et financement (CHF 49'000.- TTC)
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 13 octobre 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 septembre 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Proposition du Conseil administratif :
 - 5.1 Travaux de rénovation de neuf chambres pour étudiants dans le bâtiment situé au no 2 du chemin De-La-Montagne : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 235'000.- TTC)
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 10 novembre 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Budget 2017 - vote :
 - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - de la taxe professionnelle : taux de dégrèvement
 - de la taxe professionnelle : montant minimum à percevoir
 - du budget administratif.
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 8 décembre 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Proposition du Bureau du Conseil municipal :
 - 5.1. Travaux de rénovation de neuf chambres pour étudiants dans le bâtiment situé au N° 2 du chemin De-La-Montagne : crédit d'investissement et financement (CHF 235'000.- TTC)
6. Proposition du Conseil administratif :
 - 6.1. Dérogation au rapport des surfaces pour le projet de construction DD 109305-3 sur les parcelles N^{os} 1846, 994 et 2647 sises en cinquième zone, avec un indice d'utilisation du sol de 0,55%
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 19 janvier 2017 - séance ordinaire

Prestation de serment de M. Jean-Philippe Lecour.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Propositions du Conseil administratif
 - 5.1. Convention entre les communes et les CFF réglant le régime des parcelles (servitudes), des constructions, du mobilier urbain, de l'éclairage et autres équipements (ci-après installations) réalisés sur la « Voie Verte »
 - 5.2. Préavis relatif au plan localisé de quartier (PLO) N° 29978-511
 - 5.3. Travaux de rafraîchissement de l'espace d'accueil situé au rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie, sis au N° 136 de la route de Chêne – Demande d'un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 46'000.- TTC
 - 5.4. Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries : approbation des comptes 2015 et du rapport de gestion 2015
 - 5.5. Aménagements visant à renforcer la sécurité des usagers et promouvoir la mobilité douce dans le secteur de Conches et sur le plateau de l'Ermitage : vote d'un crédit d'étude et financement de CHF 60'000.- TTC
 - 5.6. Versement d'une contribution au FIDU destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : crédit d'investissement et financement de CHF 731'600.- TTC
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 9 mars 2017 - séance ordinaire

Prestation de serment de Mme Martine Maye.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2017
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Extension de l'école primaire de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'étude et financement de CHF 37'000 TTC
 - 5.2. Transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier du montant représentant la valeur comptable de la parcelle et du bâtiment sis au N° 130 de la route de Chêne
 - 5.3. Plan Directeur Communal : vote du crédit d'investissement et financement de CHF 150'000.- TTC
 - 5.4. Versement d'une contribution au FIDU destinée au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 731'600.- TTC)
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 6 avril 2017 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 mars 2017
2. Communications du Bureau
3. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Présentation des comptes 2016 de la commune
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1. Projet de modification des limites de zones (MZ) N° 29'851-511 : préavis
 - 6.2. Chêne-Bougeries / (enquête publique N° 1891) projet de plan localisé de quartier N° 29'845-511 : préavis
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 11 mai 2017 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 avril 2017
2. Communications du Bureau
3. Election du Bureau du Conseil municipal
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Communications du Conseil administratif
6. Proposition du Bureau du Conseil municipal :
 - 6.1 Modification du règlement du Conseil municipal
7. Propositions du Conseil administratif :
 - 7.1. Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2016 et moyens de les couvrir
 - 7.2. Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2016
 - 7.3. Acquisition de mobilier et d'équipements destinés au futur EVE en construction dans le secteur Jean-Jacques Rigaud : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 191'000.- TTC)
8. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

RESSOURCES HUMAINES

L'administration communale

L'administration communale comprend 79 employés. Elle est dirigée par M. Raphaël Gaillard, secrétaire général, secrétaire du Conseil administratif et secrétaire de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries.

Services de la mairie

Sont directement rattachés au Secrétariat général, les domaines :

- Coordination technico-administrative
- Culture, loisirs et manifestations
- Informatique & téléphonie
- Ressources humaines
- Secrétariats (mairie et technique)
- Webmaster et communication,

ainsi que les représentants des fiduciaires mandataires.

Le **Bureau de la Petite Enfance** comprend un responsable de service, une gestionnaire administrative et une secrétaire. Il accueille les familles, afin de les orienter vers les modes d'accueil de la petite enfance existant dans la commune et centralise les demandes d'inscription dans les institutions subventionnées. Les concierges des écoles, l'aide-concierge, l'auxiliaire du restaurant scolaire de l'école de Conches et le chauffeur du bus scolaire sont désormais rattachés au service de la Petite enfance.

Le service **social** comprend une responsable et une secrétaire. Il accueille des personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif.

Le service **Jeunesse, Prévention et sécurité** comprend une coordinatrice et une assistante.

La **Police municipale** comprend un chef de poste APM, son remplaçant, ainsi que cinq autres agents. Elle comprend également trois auxiliaires de sécurité, une secrétaire et six patrouilleurs scolaires.

Le domaine des **Bâtiments** comprend 15 collaborateurs assurant la conciergerie des écoles, du Passage 41 (anciennement CRL) et de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ainsi que l'entretien des divers immeubles administratifs et de la piscine du Belvédère.

Le service des **Parcs et promenades** comprend un responsable de service, neuf jardiniers/horticulteurs et un apprenti.

Le service des **Routes et cimetière** comprend un responsable de service et sept cantonniers.

L'arrondissement **d'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons** comprend une cheffe de service et quatre collaboratrices, dont trois officiers d'état civil.

L'administration communale comprend également un **urbaniste** et un **observateur du Territoire et de la biodiversité**.

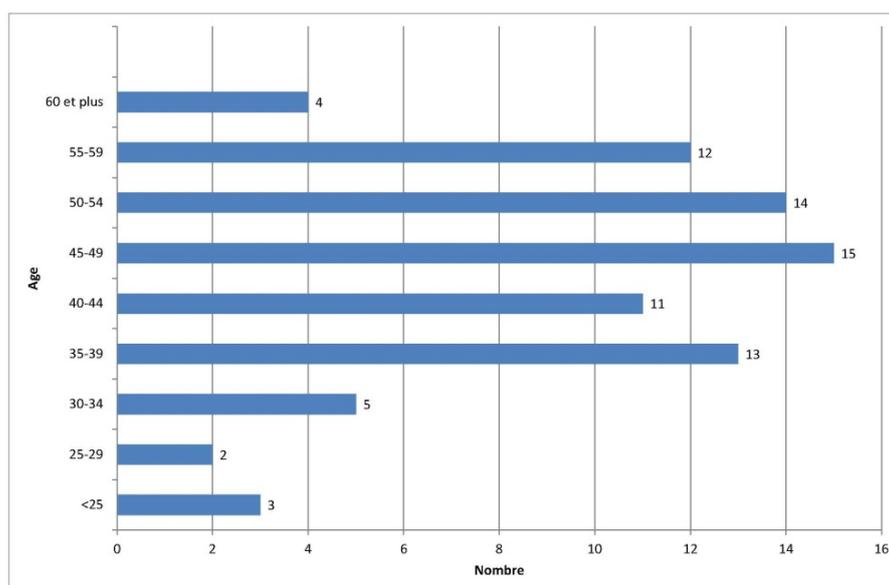
« *L'effectif de l'administration communale comprend 35 femmes et 44 hommes* »

»

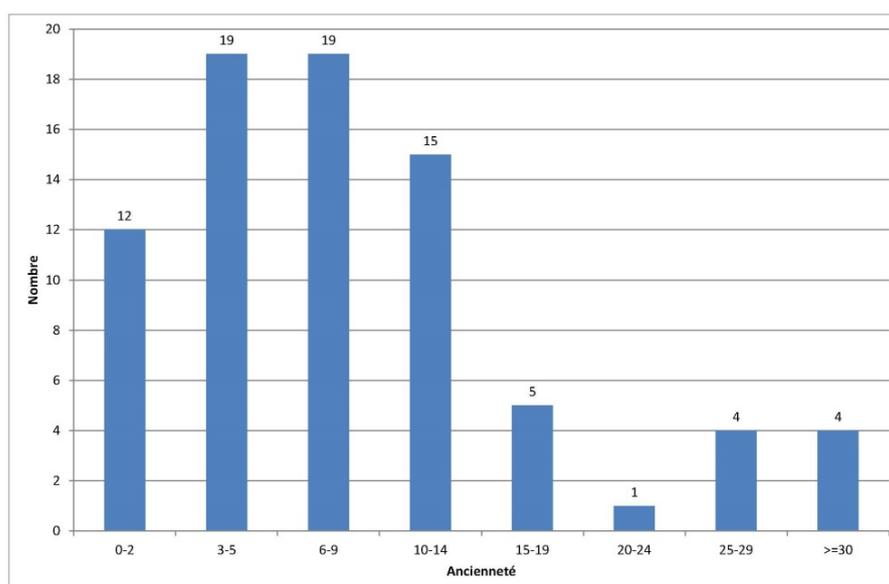
Statistiques

- L'effectif total est de 79 employés comprenant 35 femmes et 44 hommes.
- Le taux d'activité moyen s'élève à 82.55%.

Plus de la moitié des collaborateurs et collaboratrices ont plus de 45 ans.

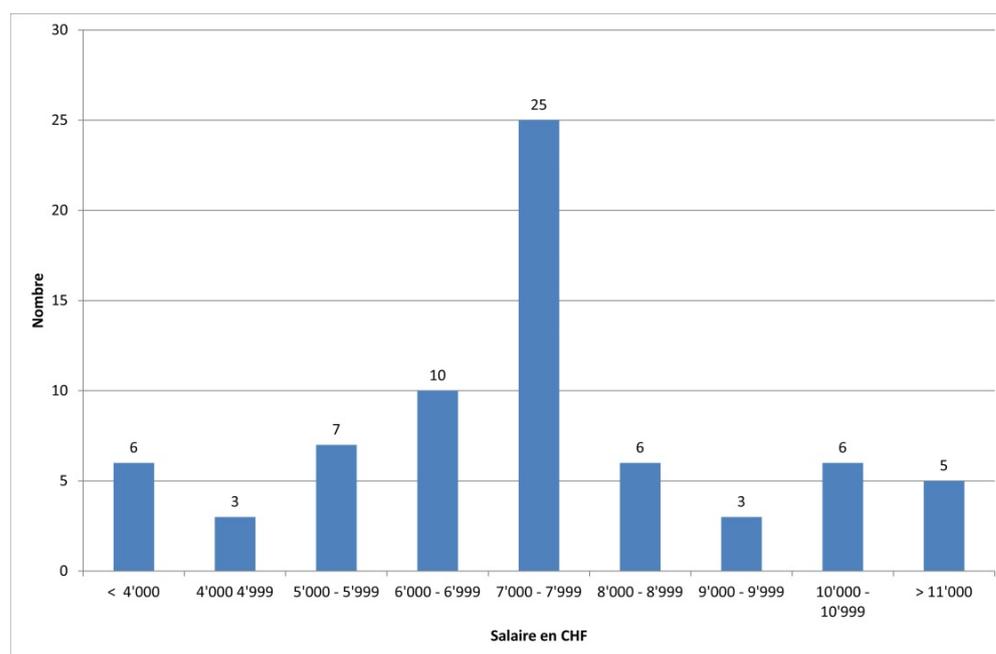


14 d'entre eux-elles ont plus de 15 ans de service.



Ces deux graphiques présentent le renouvellement des collaborateurs et collaboratrices au sein de l'administration communale.

Le salaire médian est stable et s'élève à CHF 7'379.35 par mois (*).



(*) N'inclut pas les collaboratrices et collaborateurs rémunérés sur la base d'un tarif horaire.

GESTION DES PATRIMOINES

Entretien des bâtiments

Le patrimoine bâti de la Ville de Chêne-Bougeries compte plus de soixante bâtiments et représente une valeur immobilière de plus de CHF 160'000'000.-.

Il est donc fondamental de l'entretenir afin de ne pas le laisser se détériorer.

Ce processus a démarré au courant de l'été 2011, en donnant la priorité aux immeubles relevant du patrimoine administratif (bâtiments scolaires, institutions pour la jeunesse, bâtiments hébergeant les services communaux, ...).

Dans son rapport sur la vérification des comptes communaux de l'exercice 2016, l'organe de contrôle fiduciaire de la comptabilité et des comptes annuels, relevait que le niveau des engagements envers les financements spéciaux des immeubles demeurait élevé, à la suite de l'enregistrement successif de résultats nets bénéficiaires au cours des années antérieures et qu'il atteignait CHF 11'528'348.25 au 31 décembre 2015.

La fiduciaire relevait encore que la valeur comptable des immeubles locatifs, en regard de leur état, est inférieure à leur valeur vénale.

Afin de pouvoir déterminer au mieux le niveau adéquat des engagements envers les financements spéciaux, un mandat d'expertise a été confié à un bureau spécialisé afin que ce dernier établisse un estimatif à court, moyen et long termes, des fonds nécessaires à l'entretien et la rénovation pour cause de vétusté, de l'ensemble des immeubles locatifs relevant du patrimoine financier communal, ceci suite au vote d'un crédit d'un montant de CHF 65'000.- TTC, par le Conseil municipal lors de sa séance du 16 juin 2016.

Par ailleurs, un plan d'action relatif aux divers travaux d'entretien envisagés a été établi après consolidation des données techniques fournies par les 5 régions, à ce jour en charge de la gestion des 33 immeubles relevant du patrimoine financier communal ainsi que des constatations effectuées au cours de l'expertise citée.

Travaux de rafraîchissement de l'espace d'accueil du rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie

Donnant suite aux travaux de rafraîchissement des sols et des murs des divers espaces dédiés aux collaborateurs (trices) occupant le rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie en 2015, des travaux de rafraîchissement des surfaces destinées à l'accueil du public, sont en cours, suite au vote d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 46'000.- TTC, par le Conseil municipal, lors de sa séance du 19 janvier 2017.

Ainsi, afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, le comptoir principal sera repensé, en vue de rendre les fonctions d'accueil plus lisibles, sur le plan architectural, ceci tout en conservant le sol existant. L'ancien comptoir sera remplacé par un nouveau comptoir d'aspect béton, pourvu d'éclairage intégré.

Le second comptoir d'accueil situé sur la droite du hall d'entrée, sera quant à lui supprimé et remplacé par un espace de rangement. Les plafonds seront rafraîchis mais l'éclairage sera conservé, à l'exception des néons.

Travaux de câblage dans le bâtiment de la mairie et mise à jour de la centrale téléphonique avec passage à une solution « all IP ». Le Conseil municipal a voté lors de sa séance du 15 septembre 2016, un crédit d'investissement d'un montant de CHF 49'000.- TTC en lien avec le passage annoncé par Swisscom, à une solution de téléphonie dite « all IP ». Ainsi, les 25 appareils téléphoniques équipant les divers locaux du bâtiment de la mairie ont été remplacés.

Par ailleurs, il a également été procédé à une mise à jour de la centrale téléphonique en changeant sa carte processeur et en procédant à l'installation des canaux IP. Des travaux de rénovation de l'ensemble des câblages informatiques du bâtiment ont été entrepris en procédant à la pose de 41 prises RJ45 dans les locaux situés au sous-sol et au rez-de-chaussée du bâtiment, ainsi qu'à la pose de 17 prises dans les locaux situés au premier étage et de 18 prises dans les locaux situés au dernier étage du bâtiment. Il a encore été procédé à une extension de la capacité de la messagerie vocale centralisée, à l'aide de 2 canaux supplémentaires.

Nouveaux projets

Extension de l'école primaire de Chêne-Bougeries

Les prévisions localisées d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire à Chêne-Bougeries pour la période 2016-2019, élaborées, en partenariat avec les services communaux, par le service de la recherche en éducation (SRED), avec l'appui de la direction de la logistique et de la direction générale de l'enseignement obligatoire du DIP, ainsi que du service d'urbanisme de la Ville de Genève, font état d'une hausse importante desdits effectifs, lesquels pourraient s'élever à près de 760 élèves en 2020, soit 200 de plus qu'en 2015 et à 870 élèves environ en 2025, soit 325 élèves de plus qu'en 2015, nécessitant la mise à disposition de 16 salles de classe supplémentaires.

Cette étude, qui subdivise le territoire communal en 3 secteurs, Nord, Centre, dans lequel se situent les écoles primaires de Chêne-Bougeries et du chemin De-La-Montagne et Sud, fait état d'une hausse régulière des effectifs scolaires dans le secteur central, lesquels devraient atteindre 220 élèves en 2019, soit 60 de plus qu'en 2015 et 300 élèves à l'horizon 2024-2025, soit 140 de plus qu'en 2015, nécessitant la mise à disposition de 7 salles de classe supplémentaires, soit peu ou prou un demi-groupe scolaire.

Par ailleurs, ces estimations risquent de devoir être revues à la hausse dans un avenir proche, en raison d'une part, des potentiels identifiés dans le cadre du grand projet Chêne-Bourg/Chêne-Bougeries, à savoir la construction de 3'000 logements environ et la création de 1'000 emplois sur le territoire des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg au-delà de 2030 et d'autre part, en raison des nouvelles dispositions dérogatoires de la LCI en zone villa, lesquelles offrent désormais la possibilité d'appliquer un indice de densité de 0,48 voire de 0,60 aux parcelles de plus 5'000 mètres carrés.

En raison de ce qui précède, une étude de faisabilité relative à un possible agrandissement, de l'école primaire de Chêne-Bougeries a été initiée suite au vote d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 37'000.- TTC, par le Conseil municipal, lors de sa séance du 9 mars 2017.

Ainsi, une pré-étude y afférente a été présentée aux membres de la commission des Bâtiments et Travaux, lors de la séance du 16 janvier 2017, ceci en présence des représentant(e)s du bureau d'architecture Tschumi-Heurteux, mandataire de la commune dans le cadre de ce dossier.

Lors de cette même séance, les commissaires ont préavisé favorablement par 8 voix pour, soit à l'unanimité, le crédit d'investissement et financement de CHF 37'000.- TTC qui était sollicité, afin de poursuivre cette étude de faisabilité sur la base d'une variante privilégiée.

Ledit crédit d'étude et financement a par ailleurs fait l'objet d'un préavis favorable par 8 voix pour, soit à l'unanimité, par les membres de la commission des Finances, lors de leur séance du 25 janvier 2017.

Routes et cimetière

Le service des Routes et cimetière, composé de plusieurs collaborateurs polyvalents a cœur de s'occuper de l'entretien des chaussées communales, comprenant le balayage, diverses réparations et le déneigement. Il s'occupe également du rafraîchissement des signalisations verticales et des marquages au sol, ainsi que de la création puis de l'installation des décorations de Noël qui égaient la ville pendant les fêtes de fin d'année.



Parcs et promenades

Dans le cadre d'une politique d'entretien différencié, plusieurs actions mécaniques au sol, des surfaces vertes ont été réalisées au cours de l'année. Ces dernières ont permis de limiter la pousse des adventices et de renforcer la perméabilité propice aux échanges gazeux et hydriques du sol, favorisant le développement du système racinaire du gazon. Les travaux de réfection de divers cheminements se sont poursuivis, afin de modifier les pentes pour éviter la stagnation des eaux de pluie et de favoriser leur évacuation dans les surfaces végétalisées, plutôt que dans les eaux claires. Par ailleurs, les troncs ont fait l'objet d'un détournement manuel durant la période hivernale évitant ainsi le recours systématique à des débroussailleuses pouvant blesser les collets.

Gestion et suivi du potager du « Nouveau Vallon »

Afin de régénérer le patrimoine grainier des anciennes variétés indigènes et en partenariat étroit avec l'association Pro Specie Rara, les collaborateurs du service des Parcs et Promenades ont continué d'entretenir et de réensemencer le potager créé à l'occasion du Bicentenaire de la commune et situé à proximité de l'Espace « Nouveau Vallon ».

Salle communale et ses alentours

Dans le cadre d'importants travaux effectués par les SIG sur la route du Vallon, l'ancien massif faisant face à l'entrée principale de la salle communale a été détruit. A sa place, une structure métallique dessinée à l'interne accueille une feuille en acier, une surface engazonnée, ainsi que deux massifs floraux, dont la composition évolue au fil des saisons.



Chemins De-La-Montagne, des Bougeries et de la Paumière

Des bacs à fleurs du même design que dans l'ensemble de la commune ont été mis en place. Ils vont être plantés, selon le rythme des saisons, en plantes annuelles et bisannuelles.

Ecole de la Gradelle

Dans le cadre du chantier de mise aux normes énergétiques et de rénovation du groupe scolaire de la Gradelle, cinq arbres, ainsi que des arbustes indigènes ont été plantés dans le préau. Tous sont irrigués automatiquement. Afin de favoriser leur développement, trois d'entre eux ont été plantés dans une fosse de plus de 9 m³, structurée pour permettre l'éventuel passage de véhicules lourds sans atteintes aux drainantes.

Ecole du Belvédère

Un nouveau jeu a été mis en place dans le préau et un potager didactique a été créé.

Ecole De-La-Montagne

Les lattes des anciens bancs ont été remplacées par des panneaux de bois similaires à ceux des jeux voisins.

Parc Stagni

Dans le cadre d'un projet totalement développé à l'interne, d'une nouvelle place pourvue de 3 bancs, de 2 tables de ping-pong, ainsi que de 2 baby-foot, a été créée, comprenant pour le surplus, une butte en gazon adjacente, afin que les usagers puissent s'y allonger.

Un chêne a été déplacé au centre de la place, permettant ainsi de dégager des surfaces herbeuses supplémentaires en vue d'organiser certaines festivités, dont celle de la Fête Nationale. Pour le surplus, un système d'arrosage automatique a été mis en place dans toute la partie sud du parc.



Patrimoine arboré

Pour limiter une propagation trop virulente du champignon pathogène (*Botryosphaeria*), plusieurs arbres, dont le Sequoiadendron giganteum du parc Stagni, ont été « mulchés » et arrosés abondamment durant les périodes de sécheresse.

Fontaine

Des fuites ayant été décelées, la fontaine de la place des Trois-Martyrs a été remise en état. Pour le surplus, une étude est en cours afin de rendre la place accessible aux personnes à mobilité réduite.

1^{er} Août 2016

Des bacs aux armoiries des trois communes chênoises et du canton ont été créés pour l'évènement, rétroéclairés et fleuris aux couleurs du drapeau national.

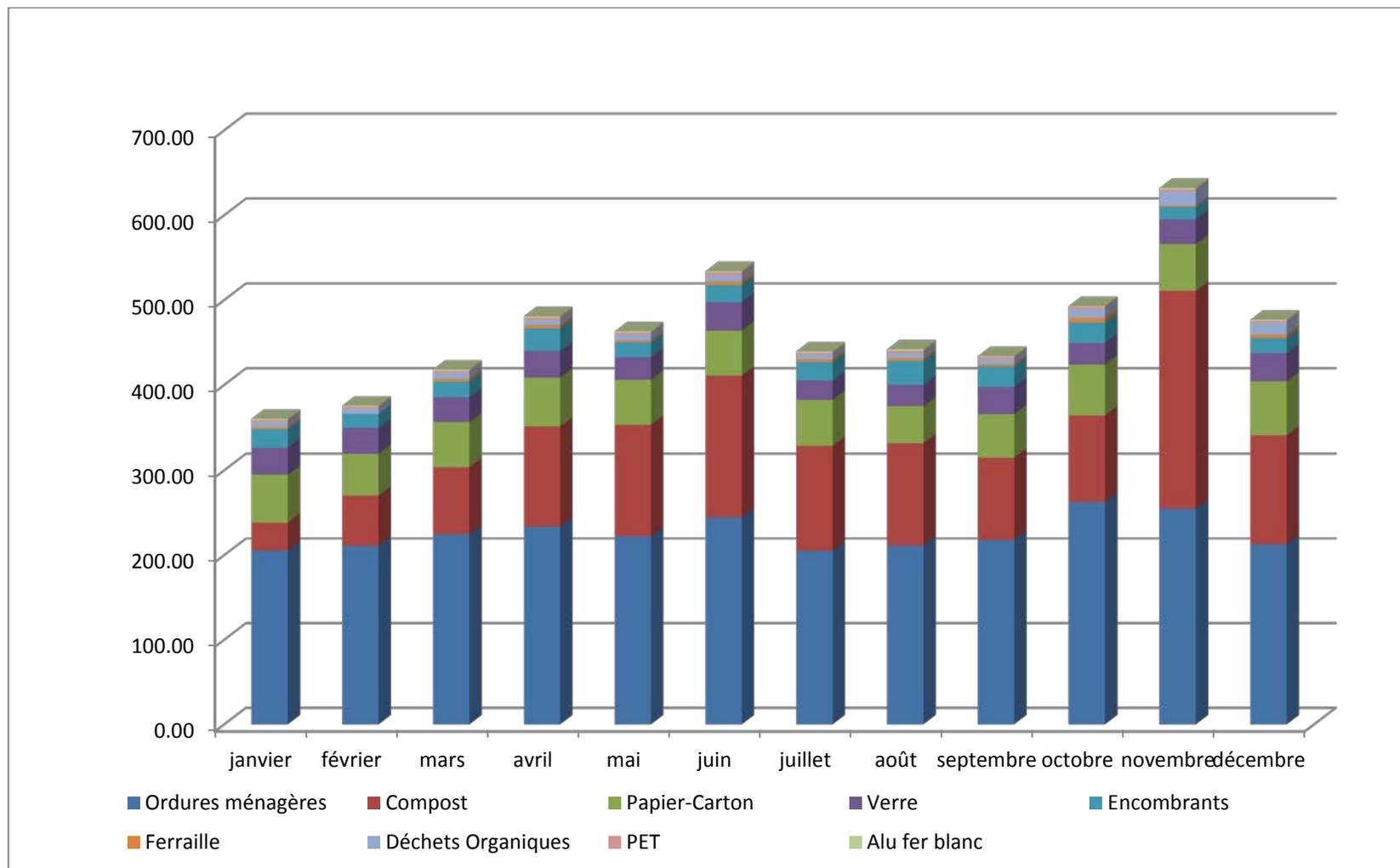
Parc Sismondi

Un puits, situé dans le parc Sismondi et découvert lors des travaux de rénovation complète du bâtiment sis au N° 8 Bis de la route du Vallon a été mis en valeur dans le cadre d'un réaménagement complet d'une zone laissée en friche au moment de ces importants travaux.



Gestion des déchets

Répartition des déchets 2016 en tonnes



SPORTS & LOISIRS

Centre sportif Sous-Moulin (CSSM)

La pratique sportive aux Trois-Chêne, réjouissante de par sa diversité peut s'exercer dans des infrastructures de qualité, dont Sous-Moulin reste le pôle principal.

Après une année de transition politique en 2015, et le début d'une nouvelle législature, le Centre Sportif a vécu une année de transition organisationnelle en 2016 avec l'arrivée du nouveau directeur M. Michel Sauthier.

Enracinée sur des principes d'ouverture et d'accueil, la gestion des installations intercommunales va se poursuivre dans cette optique.

Conseil intercommunal

Les Conseillers intercommunaux, mandatés par leurs Conseils municipaux respectifs, représentent tous les partis siégeant au sein des communes.

Outre cette représentation statutaire, les Conseillers administratifs en charge du dicastère des sports sont de facto membres du Conseil Intercommunal.

Au nombre de 21, les Conseillers Intercommunaux ont été ou sont :

Législature 2015/2020

Chêne-Bougeries : MM./Mmes Jean Locher (CA sports), Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Florian Gross, Marion Sobanek, Monika Sommer.

Chêne-Bourg : MM./Mmes Christiane Nicollin (CA sports, novembre 2015 à mai 2016), Pierre Debarge (CA sports, dès juin 2016), Paul Annen, Pascal Freymond, Brigitte Gabioud (janvier-mai 2016), Alain Kolly (dès juin 2016), Philippe Meyer, Louise Pascarella, Komla Sobo.

Thônex : MM./Mmes Marc Kilcher (CA sports), Joseph Camuglia, Nadia Giacobino, Philippe Noël, Richard Stark, Jacqueline Tomasini, Philippe Zaugg.

Bureau du Conseil Intercommunal

Membres de droit du bureau du Conseil Intercommunal pour la durée de la législature, conformément aux dispositions contenues à l'article 20 des Statuts, les trois Conseillers administratifs délégués aux sports y siègent avec deux Conseillers Intercommunaux.

Désignés chaque année par le Conseil Intercommunal, ceux-ci remplissent à tour de rôle les postes de secrétaire du Groupement et représentant du Conseil Intercommunal au bureau.

Les séances 2016 se sont tenues en présence de : MM./Mmes Jean Locher, Christiane Nicollin (jusqu'en mai), Pierre Debarge (dès juin), Marc Kilcher, ainsi que Jacqueline Tomasini, Antonio Bauduccio et Philippe Annen.

Les mandats annuels se déroulent à cheval sur deux années. Ils ont été remplis comme suit :

du 1er juin 2015 au 31 mai 2016	MM./Mmes
Président/e	C. Nicollin (suppléante) P. Debarge
Vice-président	J. Locher
Membre	M. Kilcher
Représentante du Conseil Intercommunal	J. Tomasini
Secrétaire du Conseil Intercommunal	A. Bauduccio

du 1er juin 2016 au 31 mai 2017	MM./Mmes
Président	J. Locher
Vice-président	M. Kilcher
Membre	P. Debarge
Représentant du Conseil Intercommunal	A. Bauduccio
Secrétaire du Conseil Intercommunal	P. Annen

Ces fonctions sont toujours attribuées selon un tournus équitable entre les communes et les partis. A noter que M. P. Debarge, remplacé par Mme C. Nicollin jusqu'à fin mai, a repris ses activités en juin.

Travaux du bureau et du Conseil Intercommunal

Lors de ses réunions, le Bureau du Conseil, en collaboration avec la direction, suit les affaires courantes du Centre Sportif. Il est chargé de préparer les séances du Conseil en lui transmettant toutes informations utiles ou toutes données nécessaires à un vote.

- Budget, résultat, préfinancement : établis et présentés par la direction, ils sont attentivement examinés en vue de les soumettre au vote du Conseil Intercommunal.
- Investissements directs : avant d'être proposés au préavis du Conseil Intercommunal à l'intention des Conseils municipaux, ces derniers sont examinés par le Bureau.

Parmi ceux-ci, relevons plus particulièrement les objets suivants :

- La fermeture au public, des terrains synthétiques : afin de préserver leurs surfaces.
- Le projet de rénovation stade de football.

Pour le surplus, le bureau a également décidé de l'engagement d'un nouveau directeur du centre, il a par ailleurs reçu à sa demande, le comité de Chênois Genève Volleyball venu exposer son nouvel organigramme et son programme. Chênois Genève Handball est également venu se présenter et expliquer son évolution.

De son côté et conformément aux Statuts, le Conseil Intercommunal a :

- approuvé le résultat annuel 2015, ainsi que le préfinancement qui lui est annexé, lors de la même séance ;
- reçu le réviseur aux comptes et accepté son rapport de contrôle ;
- contrôlé les situations comptables établies trimestriellement, au 31 mars, 30 juin et 30 septembre ;
- voté le budget de fonctionnement 2017 ;
- désigné les président, vice-président, secrétaire du Groupement et représentant du Conseil au bureau pour la période 2016/2017, soit du 01.06.2016 au 31.05.2017 ;
- approuvé le rapport d'activité 2015 du Centre Sportif, qui donne une description de son fonctionnement et de sa dynamique ;
- attribué le Mérite Sportif 2015 en suivant le préavis de sa Commission ;
- examiné et validé le cahier des charges du nouveau directeur du centre ;
- concernant le projet de rénovation du stade, a pris connaissance des variantes retenues par le bureau, et reçu l'architecte mandataire ;
- préavisé favorablement, à l'intention des Conseils municipaux, le projet et son coût ;
- préavisé favorablement, à l'intention des Conseils municipaux, le coût d'une étude relative aux éclairages des surfaces de jeu des terrains B, C et D ;
- émis un préavis favorable à l'intention des Conseils municipaux concernant la fermeture des terrains synthétiques par des clôtures.

Commission Mérite Sportif

La commission pour la législature 2015/2020 était formée de : MM./Mmes P. Annen, C. Colquhoun, P. Freymond, I. Pascarella, J. Tomasini.

Selon un nouveau mode de fonctionnement, elle nomme désormais ses président et vice-président pour une année.

Travaux de la Commission

Se réunissant au printemps, en l'occurrence en 2016 pour ce qui concerne l'attribution du Mérite 2015, la commission lance un appel à candidatures dans la presse locale, auprès des clubs et sur le site Internet du Centre Sportif.

Après réception des dossiers dûment complétés, le président convoque une réunion pour les examiner. Sur la base des critères du Règlement Mérite, les candidatures sont rigoureusement contrôlées et discutées par la Commission en vue de son préavis au Conseil Intercommunal puisque le choix définitif revient in fine à ce dernier.

Une fois la décision du Conseil entérinée, les commissaires reçoivent alors les lauréats et préparent la cérémonie de remise.

Nombre de séances

Le nombre de séances tenues par le bureau du Conseil a légèrement diminué par rapport à 2015, en passant de 14 à 12. Par contre, le Conseil Intercommunal s'est réuni à 6 reprises soit une fois de plus que l'année précédente. La Commission Mérite Sportif a siégé à 2 reprises, sans changement.

Personnel

Fixe : l'élément marquant de l'année a été le départ à la retraite de M. Laurent Hirt, directeur en fonction depuis 2003 et l'arrivée de son remplaçant en juin. Pour le reste, la stabilité a prévalu. Le personnel se répartit comme suit : 1 directeur; 14 gardiens dont 2 postes à mi-temps, 1 à 80 %, 1 à 70 % et 4 secrétaires dont 2 postes à 90 % et 2 à 60 %.

Temporaire : afin de suppléer des absences maladie ou accident de longue durée ou en appoint lors de manifestations particulières, le Centre engage du personnel temporaire par l'intermédiaire d'une société spécialisée. Des contrats de courte durée sont par ailleurs offerts à des jeunes durant l'été.

Auxiliaire patinoire : des contrats de durée maximale (CDM) régissent les rapports de travail entre les auxiliaires et le CSSM, d'octobre à mars 10 auxiliaires avaient été engagés en 2015/2016 et 9 en 2016/2017.

Formation : en fonction des besoins, le personnel a suivi divers cours dans des domaines variés.

- voyage d'étude sur infrastructures sportives, directeur, avec Association suisse des services des sports ;
- technicien de glace, collaborateurs techniques, par Association des patinoires artificielles de Suisse romande ;
- entretien des gazons, responsable des espaces extérieurs, par association professionnelle ;
- travail sur corde-travaux en hauteur, collaborateur technique, par association professionnelle.

Organe de contrôle

Remplissant le mandat attribué par le Conseil Intercommunal, la fiduciaire Berney Duchosal SA a contrôlé les comptes annuels et a rendu son rapport aux autorités dans son rapport.

Rapport financier

Statutairement financé par les redevances des communes au prorata de leur nombre d'habitants, le budget du Centre Sportif bénéficie également, dans une moindre mesure, de ses recettes propres.

Basées sur la statistique officielle au 30 juin 2015, les participations communales budgétées en 2016 ont été les suivantes :

- Chêne-Bougeries, CHF 1'104'704.- pour 11'284 habitants ;
- Chêne-Bourg, CHF 821'773.- pour 8'394 habitants ;
- Thônex, CHF 1'382'740.- pour 14'124 habitants.

La population totale était donc de 33'802 habitants, soit 897 habitants supplémentaires comparé à l'année précédente.

Le Conseil Intercommunal avait accepté un budget total de CHF 3'888'341.- et un coût/habitant de CHF 97.90. Les charges de personnel en représentent 56.19 %. Les recettes étaient prévisionnées à CHF 579'125.-. L'énergie atteint 28.76 % du total d'exploitation. Le coût net d'exploitation est de CHF 3'309'216.-.

Le résultat 2016 est le suivant : le total des charges est de CHF 3'743'481.10, dont 56.51 % de charges de personnel. Les recettes d'exploitation sont de CHF 600'724.-. L'énergie atteint 30.07 % du total d'exploitation. Le coût net d'exploitation est de CHF 3'142'757.10.

Sous réserve de l'approbation des comptes par le Conseil Intercommunal, l'exercice se clôt sur un bénéfice de CHF 166'459.90.

Dépenses d'exploitation

Peuvent être cités :

- remplacement de la production d'eau chaude du stade
- adoucisseurs eau bâtiments omnisports
- révision machinerie production froid
- agrandissement bureau hockey
- informatique : mise à niveau et cascade téléphonique
- contrôle système électrique bâtiments
- diverses plantations.

Préfinancement

Les prélèvements suivants peuvent notamment être cités :

- horloge scores terrain A stade
- conteneurs matériel CSSM
- tourniquet entrée patinoire
- serveur contrôle accès patinoire
- casiers hockey
- récurveuse-laveuse
- renouvellement site Internet.

Recettes

Peuvent être mentionnés :

- location salles : omnisports, des tapis, de danse et de théorie
- journées sportives entreprises
- entrées patinoire
- abonnements musculation.

Equipements - Installations : entretien et travaux

Afin de pérenniser le patrimoine et d'assurer un fonctionnement optimal, les réparations ou le remplacement des équipements est indispensable. Ces interventions sont opérées en collaboration avec des sociétés privées ou exécutées par le personnel du Centre.

Sont à relever durant cette année :

- remplacement chauffe-eau stade
- changement tableau manuel des scores stade par installation électronique
- fermeture terrains B-C par des clôtures
- réparations piste athlétisme
- plantation arbustes accès côté P+R
- changement adoucisseurs d'eau bâtiment omnisports
- contrôles tuyauterie
- réfection parquet salle de danse
- audit système informatique
- changement central téléphonique
- refonte site Internet
- serveur et encodeuse entrées patinoire
- création d'un emplacement « Vélib » avec Thônex.

Energie

Dépendantes de plusieurs facteurs, comme les températures extérieures, les précipitations et le degré d'hygrométrie, les consommations énergétiques varient d'un exercice à l'autre. Les relevés 2016, fournis par le service technique, sont les suivants :

Gaz - m3

- Chauffage et eau chaude Centre : forte augmentation de la consommation (59'788 à 78'524)
- Chauffage bulle tennis : augmentation (9'846 à 15'001)
- Chauffage et eau chaude stade : légère diminution (463'474 à 460'089).

Eau - m3

- Centre : augmentation (5'316 à 6'382)
- Stade : diminution (4'339 à 3'196)
- Arrosage terrain D : diminution (5'766 à 4'873)
- Arrosage terrain A : diminution (4'848 à 4'086).

Electricité - kwh

Centre général : stabilité globale (1'240'179 à 1'240'979)

Comprend les secteurs :

- CSSM, soit Centre, tennis, terrain D - diminution (330'848 à 322'647)
- groupe froid - augmentation (650'986 à 675'033)
- patinoire – augmentation (258'345 à 288'645)
- stade : augmentation (168'858 à 169'659).

A moyen terme, selon les directives de l'Office Cantonal de l'Energie (OCEN), les énergies comparées devront l'être en lien direct avec les températures extérieures. En collaboration avec les Services Industriels de Genève (SIG), dans le cadre du programme Negawatt, un système de comptage sera mis en place.

Projets

Sur suggestion du Conseil Intercommunal, et dans le but de favoriser la mobilité douce, un abri vélos devrait être installé devant le Centre.

En discussion depuis des années, le projet consiste à réhabiliter les vestiaires du stade, a pris forme avec l'attribution d'un mandat à des architectes et une présentation au Conseil Intercommunal.

Mérite sportif

Le sport n'est pas qu'un concept aux Trois-Chêne et les jeunes sportifs, de haut niveau, le prouvent chaque année par leurs performances et leurs brillantes qualités.

C'est pourquoi le prix, remis en mai en présence des autorités et des présidents de clubs, est un événement intercommunal qui reconnaît leurs efforts et les aide à poursuivre dans la discipline qu'ils ont choisie.

Les lauréats du Mérite Sportif 2015 sont :

Joaquim Jaeger, 800 m, champion de Suisse U20.

Sébastien Lachavanne, trampoline, médaille de bronze, Mondiaux Jeunesse.

Team de Cruz, curling, médaille d'argent, championnats d'Europe.

Les lauréats Mérite Dévouement 2015 sont :

Simon Aeschbacher, Chênois Genève Handball, joueur puis président, au club depuis 30 ans;

Jean-Pierre Terrier, Club Sportif Chênois Football, comité et speaker, au club depuis 40 ans.

Un certificat d'encouragement a été décerné à :

Keanu Daellenbach, saut à la perche, champion de Suisse U16

Badminton Club Chênois, promotion de 1ère ligue en LNB

Equipe C1, CS Chênois Football, promotion en ligue inter.

Associations

Le CSSM, représenté par son directeur, est membre de plusieurs associations, à but professionnel, juridique ou de relations publiques.

Peuvent être citées :

APAR&T : Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises

ASSS-SSRT: Association Suisse des Services des Sports, section Suisse romande et Tessin

ASMS : Association Suisse des Managers du Sport

CCIG : Chambre de Commerce, d'Industrie et des Services de Genève

CGI : Chambre Genevoise Immobilière

FER-SAJEC : Fédération des Entreprises Romandes - Service d'Assistance Juridique et Conseils

USAP : Union Suisse des Attachés de Presse.

Curling

Pour mémoire, deux entités forment le curling : Curling Tivoli Société Coopérative, gestionnaire des installations, et Curling Club de Genève pour la pratique de la discipline en tant que telle.

En difficulté financière, CTSC a d'une part obtenu un sursis concordataire lui permettant de régler partiellement ses créanciers. D'autre part, et à la condition d'ouvrir l'activité à un large public, elle pourra bénéficier l'an prochain d'une subvention exceptionnelle du Fonds Intercommunal.

Elle a également loué un étage de ses locaux à un fitness et à un cabinet de physiothérapie, ainsi que la toiture du bâtiment à une société de panneaux solaires.

Selon la convention qui lie les parties, le directeur du Centre Sportif fait partie du Conseil d'administration de CTSC.

Le Curling Club Genève est quant à lui très dynamique. Son équipe phare, Team de Cruz, a été vice-championne de Suisse et médaille de bronze aux championnats d'Europe. Des journées portes ouvertes, des initiations et plusieurs matches sont organisés tout au long de la saison.

Reçu par le bureau du Conseil, le président a pu faire part des différentes facettes et de l'évolution du club.

Restaurant 3-Communes

Les 3-Communes restent un lieu convivial où se côtoient, dans une ambiance sympathique, aussi bien les équipes des clubs que la population, les jeunes et les aînés.

Parc Relais

Particulièrement apprécié des pendulaires, le P+R est également d'une grande utilité pour les usagers de Sous-Moulin, plus spécialement lors de manifestations.

Patinoire

Saison de glace : le public a patiné du 10 octobre 2015 au 22 mars 2016, puis du 15 octobre 2016 au 31 mars 2017.

Les clubs se sont entraînés du 22 août 2015 au 17 avril 2016, puis du 27 août 2016 au 30 avril 2017.

Fréquentation : au niveau des écoles, le nombre d'élèves est passé de 12'328 en 2015 à 9'716 en 2016 en raison d'une diminution des réservations et d'une période patinage plus courte (-3 semaines).

Au niveau du public, pour les mêmes exercices, les recettes ont été respectivement de CHF 33'645.- et CHF 33'109.-, dénotant une fréquentation stable.

Organisation : suivant une règle à laquelle il est difficile de déroger, la glace est répartie entre différents groupes. Elle est réservée aux écoles le matin, partagée entre écoles et public l'après-midi puis occupée, dès la fin de l'après-midi jusqu'en soirée, par les clubs.

Animations : par leurs manifestations, les clubs sont les acteurs principaux de l'aire de glace, complétées par des activités périodiques du CSSM.

Sécurité : afin d'éviter les débordements d'un public parfois peu discipliné, des agents de sécurité privés maintiennent un service d'ordre le dimanche.

Été/Hiver : mi-avril environ fonte de la glace et mi-août remise en glace, débutant par un refroidissement de la dalle.

Entraînements, activités

Les infrastructures de Sous-Moulin, dotées de quatre terrains de football, d'un bâtiment omnisports, d'une patinoire, de 5 terrains de tennis et de 2 de beach-volley procurent de multiples possibilités de pratiques sportives, au sein des clubs ou de loisirs.

En cours de journée, des groupes privés, des entreprises, des écoles ou des individuels entretiennent leur forme dans différentes disciplines, notamment le patinage, le badminton, la gym-aérobic, la musculation, ou l'athlétisme. Dès l'automne, en soirée, nouveau locataire avec Servette Rugby U18.

Après les horaires scolaires, les installations sont occupées par les principaux clubs chênois qui s'entraînent, des plus jeunes joueurs aux plus expérimentés, en vue de briller dans leurs championnats respectifs. Jusqu'en fin de soirée, pratique intensive de basket, hand, volley, arts martiaux, athlétisme, football, tennis, patinage artistique et hockey.

Des stages et des camps, de clubs chênois ou extérieurs, se déroulent également durant les vacances ou les week-ends.

La salle de théorie (salle du Conseil) offre un espace aux clubs, à des sociétés privées, à des partis, pour des séances de théorie, de travail ou de formation.

Depuis le début de l'été, seule la salle de théorie du centre (salle du Conseil) reste réservée pour les séances des clubs ou autres sociétés, les salles « Faucille » et « Salève » étant louées à Salsavirus (danse).

Manifestations

- Tournois de basketball, handball, volleyball, clubs ou scolaires
- Tournois et championnats d'arts martiaux dont Championnat d'Europe de Vovinam Viet Vo Dao
- Journées sportives scolaires et d'entreprises
- Tournois de football en salle et extérieurs
- Finales du championnat de football corporatif
- Journée sportive caritative de l'Union des Polices Municipales
- Jeux de Genève. Spectacle Festival Antigél.

Patinoire en glace :

- Soirée disco
- Fête de la glace couplée à Swiss Ice Hockey Day
- Patinage artistique
- Coupe des clubs
- Gala de clôture
- Trophée romand
- Journée tests
- Entraînements libres Philippe Candeloro, vice-champion du monde et médaillé olympique (94 et 98)
- Tournois hockey
- U13, cantons romands, Ligue Suisse de Hockey
- Juniors HC3C
- Administrateurs HC3C
- Skateathon par HC3C
- Interscholaire
- International Genève Futur.

Patinoire hors glace : la période d'utilisation dite estivale de la halle est de courte durée entre son séchage et son refroidissement pour une nouvelle saison.

Peuvent toutefois être cités :

- les Jeux de Genève (tennis de table)
- les entraînements roller
- le repli de diverses activités extérieures en cas de mauvais temps.

Vie des Clubs

Basketball : tout en maintenant une première équipe en 1^{ère} ligue, Chêne Basketball Club suit une politique de formation en donnant la priorité au mouvement jeunesse. Le club inscrit des équipes dans toutes les catégories de jeu, de l'école de basket aux U18, en obtenant souvent un excellent rang final.

Handball : exercice 2015/2016 réjouissant pour la 1^{ère} ligue, qui réussit son ascension en LNB mais rencontre de grandes difficultés dès le début de la saison suivante. Les équipes juniors, tant féminines que masculines, sont particulièrement performantes jusqu'au niveau national, ceci grâce à l'encadrement pointu de Chênois Genève Handball.

Volleyball : fin 2015/2016, la LNA a dû se battre contre la relégation pour la première fois de son histoire. Elle a réussi à se maintenir au plus haut niveau national pour la saison 2016/2017, qui se révèle ardue. Genève Chênois Volleyball aligne une dizaine d'équipes juniors, filles et garçons, dans les championnats régionaux.

Badminton : jouant en LNB pour la seconde saison, l'équipe mixte du Badminton Club Chênois a pour objectif un maintien à ce niveau. Le club travaille à réintégrer les interclubs, ainsi qu'à renforcer la formation.

Arts Martiaux : pas de pratique commune en aikido, judo ou karaté, regroupés dans le Budo-Club Trois-Chêne, avec des horaires équitablement répartis sur tatami. Seul le judo fournit une équipe de compétition qui, de LNB en 2015/2016, a passé en 1^{ère} ligue en 2016/2017.

Football Féminin : Football Féminin Chênois Genève a réussi à hisser une formation en 1^{ère} ligue. Sur les traces de leurs aînées, les juniors B-D-E se classent dans la partie supérieure de leur catégorie.

Football Masculin : dans le sillage de la 2^e ligue interrégionale, les actifs et principalement le mouvement junior, qui compte plus de dix formations en compétition, réussissent un beau parcours.

Tennis : à côté des seniors, hommes et femmes qui sont inscrits en interclubs à différents niveaux, le Tennis-Club Trois-Chêne donne la priorité à la formation avec des camps et des stages destinés aux jeunes et aux adultes.

Hockey : après avoir réussi à garder sa place en 2^e ligue lors des saisons précédentes, l'effectif premier du Hockey Club Trois-Chêne est en difficulté en 2016/2017. De l'école de hockey aux Juniors A, il présente dix équipes en championnats. En dehors de ceux-ci, il planifie divers camps durant les vacances scolaires

Patinage artistique : après une année de restructuration et grâce à des formateurs de qualité, le Club des Patineurs Trois-Chêne consolide sa progression lors des compétitions. Il organise aussi des concours de niveau cantonal et romand.

Gymnastique : c'est un large choix de disciplines qu'offre la gymnastique, passant de l'activité parents-enfants à des sports techniques comme l'athlétisme, la gymnastique rythmique ou le trampoline. Chêne Gymnastique Genève compte dans ses rangs des athlètes performants qui se mettent en évidence dans des championnats nationaux ou internationaux.

Tennis de table : réussite pour CTT UGS-Chênois dont l'ambition était le maintien de sa première équipe en LNA. La LNC a réussi à monter en LNB. Le club développe parallèlement son mouvement jeunesse en initiant les élèves des écoles à la pratique pongiste.

Tous les clubs font part, compte tenu de la croissance de leurs membres et de la forte demande d'accueil, d'un manque de salles ou d'heures d'entraînements, que ce soit pour les équipes élite ou les équipes juniors.

Conclusion

Premier groupement intercommunal du canton, le Centre Sportif Sous-Moulin s'est harmonieusement développé entre clubs d'élite et sports de loisirs, maintenant un équilibre entre l'attractivité de la performance et celle du bien-être.

Par leurs décisions, prises en collégialité, les autorités des trois communes ont pour tâche d'optimiser les acquis et de développer le potentiel des installations, dans lesquelles se reconnaissent et se retrouvent plusieurs générations de Chênois.

Depuis plus de 30 ans, les intérêts collectifs ont été respectés tout en réussissant à insuffler une dynamique indispensable à la vie sportive. Il ne fait pas de doute que l'avenir sera assuré dans le même état d'esprit.

PASSAGE 41 - Centre Rencontres Loisirs Chêne-Bougeries

Secteurs enfants, préadolescents, adolescents



L'entrée en vigueur de l'école le mercredi matin pour les élèves à partir de la 5P a engendré diverses adaptations concernant les mercredis aérés et mercredis de skis du secteur enfants. Certaines ont fait leur preuve, comme des thématiques pour toutes les activités par saison, et d'autres n'ont pas été reconduites depuis 2016, comme les « trop » longs mercredis de skis « tous ensemble » pour les petits. Les centres aérés pendant les vacances de Pâques, d'été et d'octobre ont filé à vive allure avec des programmes enthousiasmants, dynamiques et créatifs.

Le secteur préadolescents fonctionne depuis 2014 à la mi-journée. Un accueil de qualité et sur inscription, pour des parents encore plus rassurés. Mercredis aérés, centres aérés de Pâques, d'été et d'octobre, boudes ont animé les lieux tout au long de l'année.

Le secteur adolescents est ouvert pendant l'année scolaire et suit un horaire saisonnier hors période scolaire. Durant les heures d'accueil libre, l'adolescent évolue dans un espace qui lui est dédié et accueillant. Le mercredi, des ateliers créatifs ont été proposés et le vendredi et samedi soir, les activités variaient selon les désirs des jeunes. Le snack de midi permet en particulier aux collégiens du cycle de la Gradelle de se poser pour manger.

Ce secteur collabore étroitement depuis plus de trois ans avec les différents partenaires communaux qui l'entourent : la mairie de Chêne-Bougeries, le cycle d'orientation de la Gradelle, les centres de loisirs et les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) des Trois-Chêne.



Centre aéré d'été, secteur enfants

Secteur tous publics

Passage 41 remplit son rôle de centre de rencontres en accueillant la population toute l'année, en organisant des activités lors de manifestations externes et bien sûr, en créant ses propres événements tels que le bonhomme hiver, les apéros déco, le vide-grenier, le marathon de lecture, rigol'eau, le festival tchic-tchik, l'Escalade, le spectacle de Noël ou les soirées jeux.

Les Aînés forment un groupe privilégié au centre, et occupent les locaux pour le Resto aînés, y organisent leur programme d'activité de l'association 50 ans et + et y suivent des cours de gym, de rythmique, de poterie, etc.

Projet de réaffectation partielle des locaux

Une étude de faisabilité relative à une transformation partielle du bâtiment situé au N° 41 du chemin de la Gradelle a été confiée au bureau d'architecture Bonhôte Zapata.

Cette dernière vise à déterminer, entre autres, à quelles conditions l'ancien appartement de fonction du concierge pourrait être réaffecté en vue de créer de nouveaux locaux d'activités et soit connecté aux autres espaces du centre afin d'améliorer sa fonctionnalité.



Bonhomme d'Hiver 2016

Ludothèque de Chêne-Bougeries

En 2016, l'équipe de la ludothèque de Chêne-Bougeries, composée de la directrice responsable, d'une ludothécaire à 70% et de 8 bénévoles a continué d'initier de nombreuses formules pour faire découvrir les lieux et les animer.

Ainsi, durant le premier semestre de l'année en cours, plus de 40 personnes ont été invitées à jouer gratuitement une première fois à la ludothèque, laquelle a accueilli durant la même période plus de 70 utilisateurs qui se sont vus proposé environ 1'000 jeux et jouets.

La ludothèque est ouverte hebdomadairement les mardis de 9h30 à 11h30 puis durant l'après-midi à partir de 14h, les mercredis selon la même tranche horaire ainsi que les jeudis de 9h30 à 11h30 puis de 15h à 18h.

Par ailleurs, l'équipe a régulièrement accueilli diverses collectivités dont les élèves des écoles de Chêne-Bougeries fréquentant les activités parascolaires encadrées par le GIAP, les enfants de la crèche du « Nouveau Prieuré » ainsi que ceux du jardin d'enfants « Le Petit Manège », la Fondation Clair-Bois, du centre intergénérationnel du « Nouveau Prieuré », les élèves de l'école spécialisée de la Petite Arche de la Fondation Ensemble, les jeunes fréquentant le Centre « PasSage 41 » du chemin de la Gradelle, ainsi que les aînés de l'association « Les Chênes 50 ans et plus ».

Durant l'été 2016, l'équipe de la ludothèque était présente dans le parc Sismondi dans le cadre du festival Des Chênes.

La ludothèque de Chêne-Bougeries fait partie des ludothèques pilotes du projet de la Fédération des ludothèques (Suisse) : « La Suisse joue – ludothèque pour tous », qui vise à faciliter l'accès des ludothèques aux personnes en situation de handicap, proposer du matériel ludique adapté, collaborer avec des institutions accueillantes et animer des événements de loisirs ou sportifs régionaux.



Ludothèque de Chêne-Bougeries au Festival Des Chênes

POLICE MUNICIPALE

De par son action, la police municipale de Chêne-Bougeries répond aux problèmes de sécurité quotidienne de la population et tente de mettre en œuvre des solutions adaptées et durables sur l'ensemble du territoire communal.

L'instauration d'un partenariat tant avec les commerçants qu'avec les concierges de la commune s'avère être une composante indispensable à la réalisation de sa mission première, à savoir la sécurité de proximité.

Horaire du service

Durant l'année 2016, les horaires ont été adaptés de la façon suivante :

Le mercredi et le jeudi, l'horaire de fin de service a été prolongé jusqu'à 19h en lieu et place de 18h30.

L'horaire hivernal a également fait l'objet d'une modification avec la présence de deux agents en patrouille le samedi de 8h30 à 18h30.

Horaire hivernal de novembre à février

Lundi – mardi	7h-17h			
Mercredi - jeudi		7h-19h		
Vendredi			7h-22h	
Samedi				8h30-18h30

Horaire estival de mars à octobre

Lundi – mardi	7h-17h			
Mercredi - jeudi		7h-19h		
Vendredi			7h-24h	
Samedi				15h-24h

Effectif du service

Le 1er avril 2016, l'effectif des agents de police municipale (ci-après APM) a été renforcé d'une unité pour atteindre le nombre de sept APM, soit 1 agent pour 1'670 habitants. A titre indicatif, la moyenne cantonale se situe à 1 agent pour 1'450 habitants.

Lutte contre les incivilités routières

Près de 600 heures ont été consacrées aux contrôles de circulation pour un total de 951 infractions roulantes relevées et sanctionnées.

	2014	2015	2016
Amendes d'ordre	815	1133	906
Rapports de contravention	23	42	45

Le travail important réalisé en 2015 dans ce domaine explique en partie la diminution des incivilités routières constatées en 2016.

En parallèle, des radars préventifs ont été régulièrement placés en différents endroits de la commune afin de réduire les risques d'accident et de sensibiliser les automobilistes concernant le dépassement de la vitesse autorisée. Les habitants sont toujours plus nombreux à demander la mise en place de ce type d'appareil dans leur quartier.

L'action kit-phare a perduré en 2016 avec neuf kits remis. C'est bien moins qu'en 2015. Cela est notamment dû au fait que les cyclistes sont mieux équipés lors de leurs déplacements nocturnes.



Radar préventif au chemin De-La-Montagne

Dossiers ou interventions traités

Tout comme l'année précédente, environ 1'600 dossiers ou interventions ont été traités par le service en 2016 dont environ un quart concernait des problèmes de circulation routière ou de stationnement.

Catégories	2014	2015	2016
Circulation, stationnement, accidents	493	525	447
Salubrité publique, dépôts sauvages	39	135	271
Tags/graffitis	53	131	78
Jeunesse/prévention/dissuasion	29	56	77
Bruit	72	51	75
Vols/tentative	17	15	67
Animaux	48	55	63
Contrôles personnes/véhicules	48	71	62
Chantier	60	51	62
Domaine public	13	17	61
Haies/arbres/chardons	42	40	58
Cambriolage/tentative	15	21	44
Domages à la propriété	16	24	43
Stupéfiants	18	28	40
Personne/véhicule suspect	48	35	36
Objets trouvés	23	25	34
Conflit	26	11	26
Ilotage/prévention	9	27	26
Aménagement	8	7	16
Incivilités	12	12	16
Social/médiation	9	12	13

La police municipale a été particulièrement active concernant les problèmes de salubrité publique avec 718 passages et contrôles aux abords des déchetteries. 47 avertissements ont été prononcés et 1 amende administrative délivrée.

Les tags sont en nette diminution dans la commune, sans doute en raison de l'effacement systématique de ces derniers.

L'augmentation des vols et tentatives concerne principalement les deux-roues (vélos, scooters et motos).

Concernant la rubrique « cambriolages et tentatives », le chiffre mentionné représente le nombre de visites effectuées sur place afin de conseiller les citoyens concernant la sécurisation de leur habitation et par la même occasion leur donner la possibilité de s'exprimer suite aux dommages subis.

A noter que 4 personnes contrôlées ont été remises à la police cantonale pour des infractions qui ne relevaient pas du champ de compétence des polices municipales.

En matière de police judiciaire, 6 auditions ont été effectuées et 4 rapports ont été transmis au Ministère public pour différentes infractions (lois sur les étrangers, sur les stupéfiants, sur la circulation routière ainsi que l'empêchement d'accomplir un acte officiel).

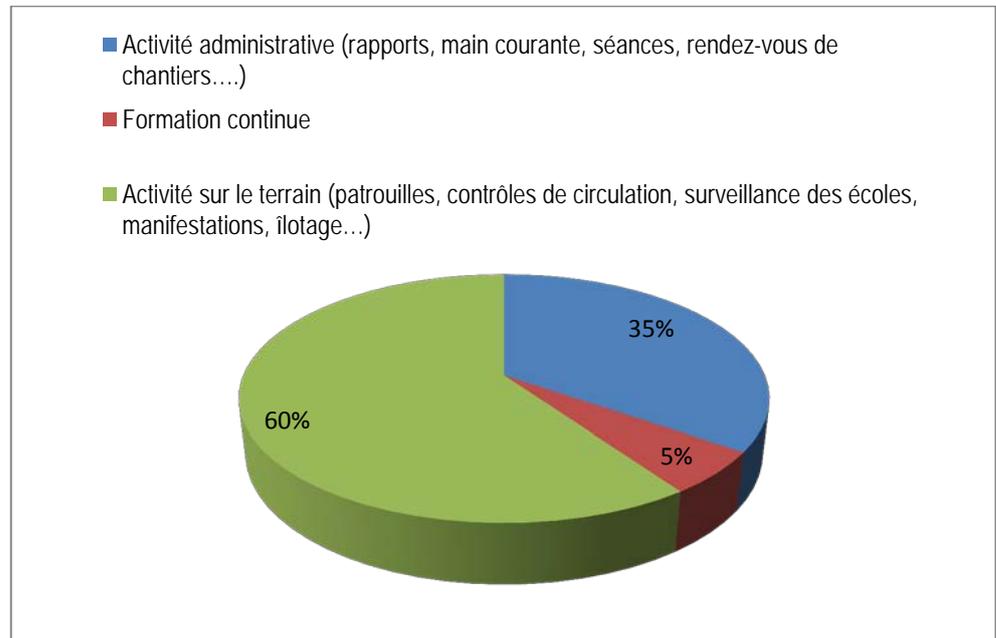
Les problèmes de mendicité ont diminué de 85% par rapport à l'année 2015 avec 4 rapports de contravention établis dans ce cadre.

En outre, il y a lieu d'indiquer que le service a assisté à près de 200 rendez-vous de chantiers ou suivis de chantiers afin de s'assurer que les directives émises par la Direction générale des transports en terme d'occupation de l'espace public et de respect des règles de circulation soient suivies.



Activité du service

La sécurité de proximité vise la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence visible. C'est pourquoi, 60% de l'activité des APM a été dévolue au travail sur la voie publique avec comme objectif la présence en permanence d'au moins une patrouille motorisée ou pédestre sur le territoire communal.



Les autres types d'actions

La police municipale agit également auprès des jeunes habitant ou fréquentant la commune en vue de développer prioritairement pour ne pas dire exclusivement des actions non coercitives afin de réduire les risques en matière d'incivilités.

Pour ce faire, les agents travaillent en partenariat avec différentes institutions, que ce soit le PasSage 41 (anciennement Centre de Rencontres et de Loisirs) ou les écoles primaires et secondaires ainsi que la police cantonale. Une telle approche permet de conduire différentes actions et rencontres constructives tant avec les enfants, les adolescents que les jeunes adultes, en favorisant l'échange et le respect mutuel qui s'avèrent bien utiles lorsqu'il s'agit de régler des problèmes de cohabitation intergénérationnelle dans certains quartiers.

Dans le domaine de la prévention routière, le « jardin de circulation » créé dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries et destiné aux élèves des écoles primaires connaît un beau succès. La collaboration avec la brigade d'éducation et de prévention de la police cantonale a également été renforcée.

D'autre part, sur demande des parents, la police municipale accompagne les écoliers sur le trajet de l'école afin d'évaluer si celui-ci est le plus adapté par rapport aux différents parcours possibles. Les règles de comportement sont en outre rappelées afin de garantir la sécurité des enfants. Des interventions conjointes avec la brigade des mineurs ont également eu lieu dans des classes secondaires et différents thèmes ont pu être abordés tels que les conséquences en cas de détention illégale d'arme, de produits stupéfiants ou encore des questions liées aux incivilités en général.

Les jeunes ont également la possibilité d'effectuer un stage d'une journée au sein du service.



Par ailleurs, un stand d'information a été développé, lequel a pu être activé à deux reprises, à savoir au centre commercial du chemin De-la-Montagne avec la collaboration de la police de proximité cantonale en charge du secteur, ainsi que dans le cadre de la traditionnelle fête automnale de l'Association des Intérêts de Conches (AIC).

En outre, grâce à l'engagement d'un APM spécialisé dans le domaine de la prévention auprès des seniors, sur requête ou de la propre initiative de la police municipale, plusieurs interventions dans les EMS ou lors d'événements particuliers ont été planifiés. Cette action vise essentiellement à expliquer comment se prémunir contre les différentes formes d'escroquerie ou de vols dont peuvent être victimes les personnes âgées.

Enfin, le dernier projet à caractère préventif mis en place à fin 2016 concerne l'opération « tranquillité vacances ». Les habitants sont invités à signaler leurs absences pour 5 jours ou plus. La police municipale se charge alors d'effectuer un ou plusieurs passages journaliers durant la période d'absence que ce soit dans les allées d'immeubles ou à proximité immédiate des villas.



Contrôle du stationnement

La mission de contrôle du stationnement à durée limitée (zone bleue ou 4h.) est assurée prioritairement par deux auxiliaires de sécurité, lesquels ont également d'autres tâches telles que le remplacement des patrouilleuses scolaires ou la gestion de la circulation lors de manifestations.

Le stationnement « sauvage » (ligne jaune, passage pour piétons, trottoirs, cases handicapés) fait au demeurant l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'ensemble du personnel uniformé.

Amendes d'ordre	2014	2015	2016
Amendes d'ordre concernant le stationnement	6385	7028	6169

Secrétariat

Le secrétariat de la police municipale joue un rôle essentiel auprès des citoyens. Il est souvent le premier interlocuteur et prend les renseignements utiles à transmettre aux agents de police municipale en patrouille afin de mener à bien l'ensemble des réquisitions ou interventions.

Patrouilleur-euses scolaires

Au nombre de six, les patrouilleuses et le patrouilleur scolaires assurent la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, ceci, durant toute l'année et par n'importe quel temps.



BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BuPE)

Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) continue de rencontrer un vif succès, les inscriptions pour une place dans une institution de la petite enfance subventionnée par la Ville de Chêne-Bougeries (IPE) sont toujours plus nombreuses. C'est en moyenne 30 personnes qui sont accueillies chaque mois lors des permanences de réception.

L'équipe en charge des inscriptions et de la facturation des frais de pensions pour les IPE a constitué et traité plus de 100 dossiers, calculé 202 écolages, expédié 1'897 factures, 451 rappels, et reçu des dizaines de parents pour traiter des questions liées à la facturation.

Durant l'année scolaire 2016-2017, 120 enfants ont été accueillis dans les crèches subventionnées par la Ville de Chêne-Bougeries (EVE La Maternelle et EVE Le Nouveau Prieuré) et 69 enfants dans les deux jardins d'enfants (Le Petit Manège et Les Castagnettes).

Le BuPE est également présent et actif au sein des différents organismes cantonaux du domaine de la petite enfance.

Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)

EVE La Maternelle

Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 25 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 12 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 6 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 4 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 3 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

Un programme éducatif par tranche d'âge est choisi comme thème de l'année et intégré dans le projet pédagogique de l'institution. Cette année, les thèmes abordés ont été : « les Massages et la zénitude » pour les bébés, « la météorologie » pour les petits, « les moyens de transport » pour les moyens et enfin, « les pays du monde des enfants du groupe » pour le groupe des grands. Un jardin potager a également pu être réalisé avec l'aide de l'entreprise en charge de l'entretien des lieux afin d'offrir aux enfants de la crèche des activités en lien avec la nature.

Afin de garantir un accueil de qualité et d'offrir des outils de travail adaptés aux besoins actuels du personnel de l'institution, les deux villes partenaires ont procédé au remplacement de tous les lits de bébé ainsi qu'à l'acquisition d'une nouvelle imprimante-photocopieuse.

Cette année 2016-2017 aura également permis à l'institution d'initier les démarches pour l'obtention du label « Fourchette verte ». Les adaptations nécessaires ont été effectuées, les menus approuvés, le personnel formé et pour concrétiser ces efforts, le label obtenu.

EVE Nouveau Prieuré

Pour sa deuxième année d'activité, l'espace de vie enfantine du « Nouveau Prieuré » a offert 63 places d'accueil aux enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la commune de Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 63 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 15 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 16 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 16 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 16 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

Des projets en lien avec la philosophie intergénérationnelle des lieux tel que « le thé dansant », « la chasse aux œufs » pour Pâques ou encore la « Fête du printemps » ont été conduits durant cette année en collaboration avec l'EMS du Nouveau Prieuré, les étudiants logeant sur les lieux et la fondation Clair Bois.

La gestion de cette institution a été confiée à la société Amalthée sàrl dès le 1^{er} janvier 2016, ceci à l'issue d'un appel d'offres en procédure AIMP. Afin d'assurer une continuité dans le travail accompli durant la 1^{ère} année d'activité de l'EVE, l'équipe éducative a pu poursuivre son travail d'encadrement selon le projet pédagogique de l'institution. Les démarches liées aux inscriptions resteront sous la responsabilité du BuPE mais, dès la rentrée de septembre 2017 les activités liées au processus de facturation seront également prises en charges par la société Amalthée.



Façade de l'EVE
Nouveau Prieuré

EVE J-J. Rigaud

Le projet de transformation du jardin d'enfants « Les Castagnettes » en une crèche au moment de son transfert dans les surfaces situées au rez-de-chaussée des deux immeubles de la Codha dans le secteur Jean-Jacques Rigaud, sera finalisé à l'automne 2017. La date d'ouverture prévue pour cette nouvelle crèche est le 8 janvier 2018.

Les 380m² de surface nette permettront, conformément aux normes fixées par le SASAJ, d'offrir une capacité d'accueil de 36 places réparties en 3 groupes multi-âges, chacun de ces groupes comprenant 12 enfants âgés de 4 mois à 4 ans.

Le mode d'accueil dit « multi-âge » que proposera cette nouvelle institution, offre une approche éducative qui a pour objectif de concilier individualité de l'enfant et collectivité, de respecter les différents niveaux de développement de l'enfant, son bagage culturel, sa personnalité et ses intérêts. Les groupes multi-âges sont donc porteurs de riche apprentissage et favorisent le développement social et intellectuel de l'enfant.

Les futurs espaces seront organisés sous forme d'unités de vie, afin que chaque groupe d'enfants puisse fonctionner de manière indépendante et autonome, permettant également à l'équipe éducative de toujours avoir un regard sur l'enfant, tout en laissant une large part à son autonomie.

Le BuPE a, dès le mois d'avril 2016, entamé les procédures pour l'ouverture des inscriptions pour cette nouvelle institution de la petite enfance subventionnée par la ville de Chêne-Bougeries; ces démarches seront finalisées à l'automne 2017.

Jardins d'enfants

Les Castagnettes

Le jardin d'enfants « Les Castagnettes » a accueilli cette année 38 enfants; plus précisément 23 le matin dans le groupe des grands (dès 3 ans) et 15 l'après-midi dans le groupe des petits (dès 2 ans), dont la majorité des parents ne sont toutefois pas domiciliés à Chêne-Bougeries ou y travaillant.

Les enfants ont pu découvrir et manipuler un matériel riche et varié lors des temps d'exploration libre, avant d'être invités à participer aux activités d'éveil structurées. Pour permettre aux enfants d'épanouir leurs facultés naissantes, l'équipe éducative utilise diverses activités adaptées à l'âge de ces derniers telles que : arts plastiques, expression corporelle, cuisine, histoires, musique, expressions langagières, marionnettes, mimes, chansons, danses, rythmiques, ... à travers des interactions vivantes, artistiques et rythmées laissant toujours une place active et participative à l'enfant.

Le Petit Manège

Le jardin d'enfants « Le Petit Manège » accueille des enfants dès l'âge de 2 ans; durant l'année 31 enfants ont fréquenté l'institution.

Les locaux, disposant de surfaces considérablement agrandies et comprenant notamment des espaces pour s'adonner à des activités dirigées, une grande salle de motricité, une pièce consacrée aux ateliers d'arts plastiques, une cuisine-atelier, une salle d'activités pour les jeux assis, un espace repos et lecture, offrent une grande polyvalence dans l'utilisation des lieux et permettent de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Différentes activités en relation avec le thème des « 5 sens » ont pris place au fil des mois. Cette année de nombreuses sorties ont été organisées notamment à la Maison de la créativité, à la Bibliothèque, au CirquenChêne, au Museum, sans oublier la traditionnelle visite de la ferme de Choulex pour la découverte des animaux de basse-cour et les balades au bord de la Seymaz. Le projet pédagogique développé par l'équipe éducative, qui mêle harmonieusement les activités dirigées et les jeux pour tout un chacun, permet d'accompagner les enfants dans leurs différents apprentissages.

Ecoles : activités parascolaires

Restochêne

L'association Restochêne œuvre depuis 27 ans pour les parents qui travaillent et ne peuvent s'occuper de leurs enfants durant la pause de midi. Elle gère et organise l'infrastructure nécessaire aux repas, l'engagement de personnel supplémentaire, l'entretien des bonnes relations avec le traiteur, ainsi que la surveillance de la qualité et de l'équilibre des repas livrés.

L'équipe de bénévoles responsables de l'intendance dans les différents restaurants scolaires gérés par l'association a servi plus de 32'000 repas, soit plus de 215 repas par jour aux enfants des écoles de la Gradelle, du Belvédère et de Chêne-Bougeries.

Pour compléter l'équipement de la cuisine du restaurant du groupe scolaire de la Gradelle, rénové et mise aux normes énergétiques en 2015, la Ville de Chêne-Bougeries a installé un dispositif de cuisson afin d'optimiser encore le travail des bénévoles œuvrant pour l'association.

Afin d'optimiser le système actuel de paiement des repas sous forme de « bon repas » et d'instaurer une procédure de facturation mensuelle, des investissements ont été réalisés par la ville de Chêne-Bougeries pour l'acquisition d'un logiciel de facturation et de matériel informatique. Ainsi, l'équipe de bénévoles de l'association sera, pour la rentrée scolaire du mois de septembre 2017, à même de procéder aux calculs et à l'envoi de ces factures et ceci, pour les trois restaurants dont elle a la charge.

RestoConches

Depuis la rentrée 2015, la gestion du restaurant scolaire de l'école de Conches est placée sous la responsabilité directe de l'administration communale, en partenariat étroit avec le SIACG pour ce qui concerne la facturation des repas. Le nombre d'enfants inscrits pour les repas de midi a considérablement augmenté pour cette année scolaire. L'intendante de cuisine, engagée à temps complet par la Ville, a préparé quotidiennement les locaux et servi plus de 6'700 repas aux enfants de l'école de Conches.

La procédure AIMP concernant la fourniture des repas scolaires pour le Resto-Conches, initiée au printemps 2016, a permis l'adjudication de ce marché au service traiteur du groupe Migros. Les menus sont depuis lors labellisé « Fourchette verte » et intègrent quotidiennement des produits issus de la filière GRTA (Genève Région - Terre Avenir). Des activités sur le thème de l'alimentation sont régulièrement proposées et mise en places par ce nouveau partenaire de qualité.

Association des parents d'élèves de Chêne-Bougeries (APEC)

L'association des parents d'élèves de Chêne-Bougeries (APEC) se charge depuis 2015 d'organiser les traditionnels entraînements de course à pied proposés dans le cadre du programme Sant « e » scalade, programme visant à promouvoir l'activité physique, le sport, la santé et le bien-être, auprès des différentes couches de la population, et en particulier auprès des jeunes avec comme objectif, la participation d'un grand nombre d'enfants de nos écoles à la course annuelle de l'Escalade.

La Ville de Chêne-Bougeries, soucieuse de promouvoir la santé et le bien-être de ses enfants, à subventionné les t-shirts portés lors des entraînements et, afin de faciliter l'organisation de cette journée de course, s'est chargée de la location d'une tente dans le parc des Bastions comme point de ralliement et d'offrir, en partenariat avec le traiteur de la Migros, une collation aux enfants une fois la course finie.

AFFAIRES SOCIALES

Service social communal

Le service social accueille, informe et accompagne les usagers qui se trouvent dans une situation particulière. Il collabore étroitement avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi et l'Hospice général.

Les rendez-vous sont fixés par téléphone du lundi au mercredi et la permanence sociale qui a lieu le jeudi (9h-12h et 14h-17h) accueille les usagers sans rendez-vous.

Du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, 151 personnes ont été reçues en entretien individuel. Les demandes financières ponctuelle sont évaluées au regard du budget de la personne.

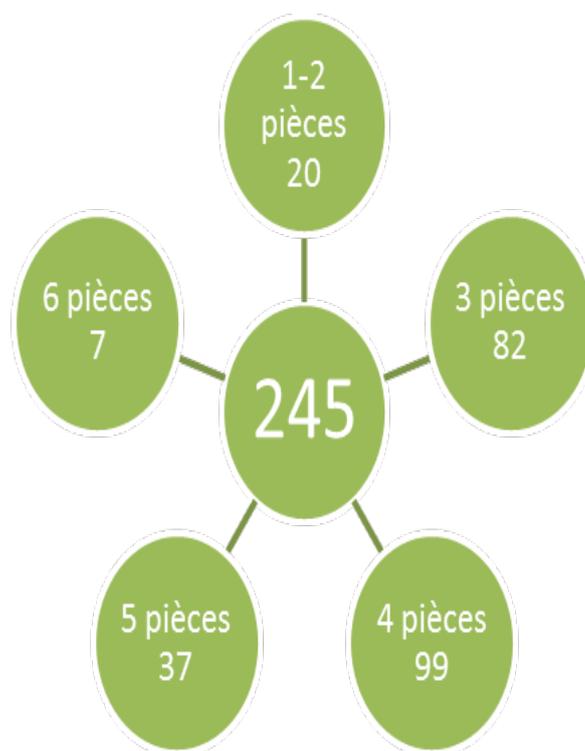


Entrée du service des
Affaires sociales au
6bis, route du Vallon

Logements

12 logements situés dans des immeubles appartenant à la Commune ou à la Fondation pour l'aménagement de Chêne-Bougeries ont été attribués en 2016.

Demandes de logement communal par nombre de pièces



Action Trois-Chêne pour l'emploi

Au chemin De-La-Montagne 136, Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi des Trois-Chêne. Quatre conseillers en insertion professionnelle et une assistante accueillent les demandeurs d'emploi du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (après-midi sur rendez-vous). La structure est à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandœuvre.

Prestations

- L'objectif consiste à accompagner les demandeurs d'emploi pour qu'ils s'insèrent durablement dans le monde du travail,
- définir un projet professionnel réaliste et réalisable,
- constituer un dossier professionnel,
- clarifier les possibilités d'insertion professionnelle et définir une stratégie pour y parvenir,
- se faire connaître auprès des entreprises-cibles,
- postuler en ligne, créer des comptes e-mails et utiliser les informations publiées sur Internet,
- trouver une place de stage ou une place d'apprentissage.

Activités en 2016

En 2016, Action Trois-Chêne pour l'emploi a suivi 722 personnes. Les conseillers ont enregistré 3'706 visites à la permanence, dont 897 personnes domiciliées à Chêne-Bougeries, soit 24 % du nombre total de visites, 31 % des usagers provenant de Chêne-Bourg, 39 % de Thônex et 6 % des communes Arve et Lac, participant aux coûts de fonctionnement de l'Antenne.

Tranche d'âge – fréquentation

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 46 - 55 ans (25 %) suivie des 26 - 35 ans (24 %) des 36 - 45 ans (23 %) et des 15 - 25 ans (22 %).

Contrats

En 2016, 129 contrats ont été signés, dont 20 contrats d'apprentissage. Ce nombre prend en compte les contrats à durée déterminée ou indéterminée et les étapes intermédiaires vers le retour à l'emploi, soit les stages de formation et d'insertion.

Travail de réseau

Une partie des demandeurs est suivie par plusieurs institutions, compte tenu de la complexité de leur situation socioprofessionnelle. Dans un grand souci de cohérence, un important travail de réseau est effectué afin d'harmoniser et d'optimiser les diverses actions entreprises : clarification, complémentarité, congruence sont ainsi au cœur du travail d'accompagnement.

Action Trois-Chêne pour l'emploi travaille aussi étroitement avec les entreprises de la région.

Attribution des subventions 2016

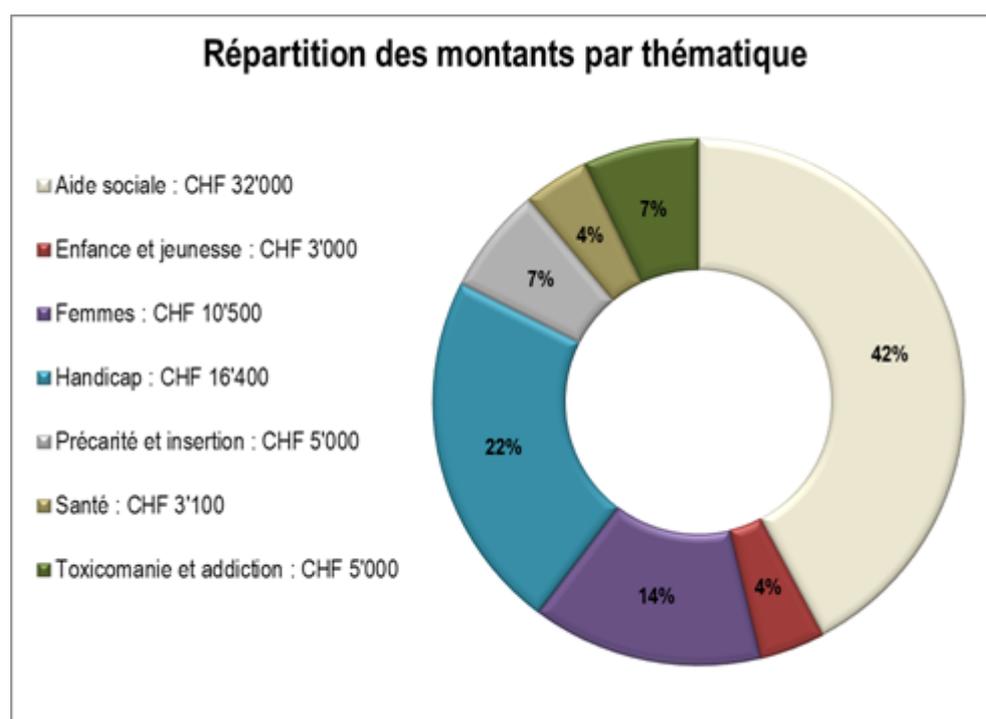
Le Conseil administratif a procédé à une analyse rigoureuse des dossiers présentés par les nombreux groupements et associations sollicitant un soutien financier pour leurs actions sociales et humanitaires.

Action sociale – Genève

En 2016, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 28 organisations à but non lucratif (associations et fondations) pour un montant total de CHF 75'000.-.

La majorité des fonds a été investie dans les domaines de :

- l'aide sociale (42 %), à travers le soutien notamment à Carrefour-Rue (CHF 5'000.-), à La Coulou (CHF 5'000.-) ou en faveur de Caritas Genève (CHF 4'000.-)
- le handicap (22 %), à travers le soutien notamment à Pro Infirmis Genève (CHF 5'000.-) et à l'Association Autisme Genève (CHF 3'300.-).



Liste des associations « Action sociale – Genève » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2016 en CHF
AGIS - Association genevoise d'intégration sociale	3'000
APAJ - Association pour l'Appartement de jour	1'100
Association S5	1'000
Astural	2'000
Autisme Genève	3'300
Caritas Genève	4'000
Carrefour-Rue	5'000
Centre genevois de volontariat	2'000
Centre social protestant CSP	4'000
Co'errance	1'000
Colis du Cœur	2'000
Entreprise sociale l'Orangerie	2'000
F-Information	3'000
Fondation Phenix	5'000
HAU - Handicap Architecture urbanisme	3'000
La Coulou	5'000
Le Racard	3'000
Le Triologue	3'000
Observatoire de l'aide sociale et l'insertion	500
Office Protestant de consultation conjugales et familiales	1'500
Partage	2'000
Pro Infirmis Genève	5'000
REPR – Relais Enfants Parents Romands	1'000
Secours Suisse d'Hiver	2'000
Solidarité Femmes Genève	3'000
Trajectoires	3'100
Viols-secours	1'500
Voie F	3'000
Total	75'000

Aide au développement

Durant cette année et afin de poursuivre le souhait du Conseil administratif d'apporter un soutien plus adéquat aux projets sélectionnés, la thématique « éducation et formation » a été privilégiée en 2016.

Ainsi, seules les associations ayant des projets liés à cette dernière ont pu déposer une demande de soutien financier auprès du service social de Chêne-Bougeries.

Le formulaire relatif à la demande de subvention est disponible, chaque année, sur le site Internet de la commune et directement téléchargeable du 1^{er} janvier au 30 avril de l'année en cours.

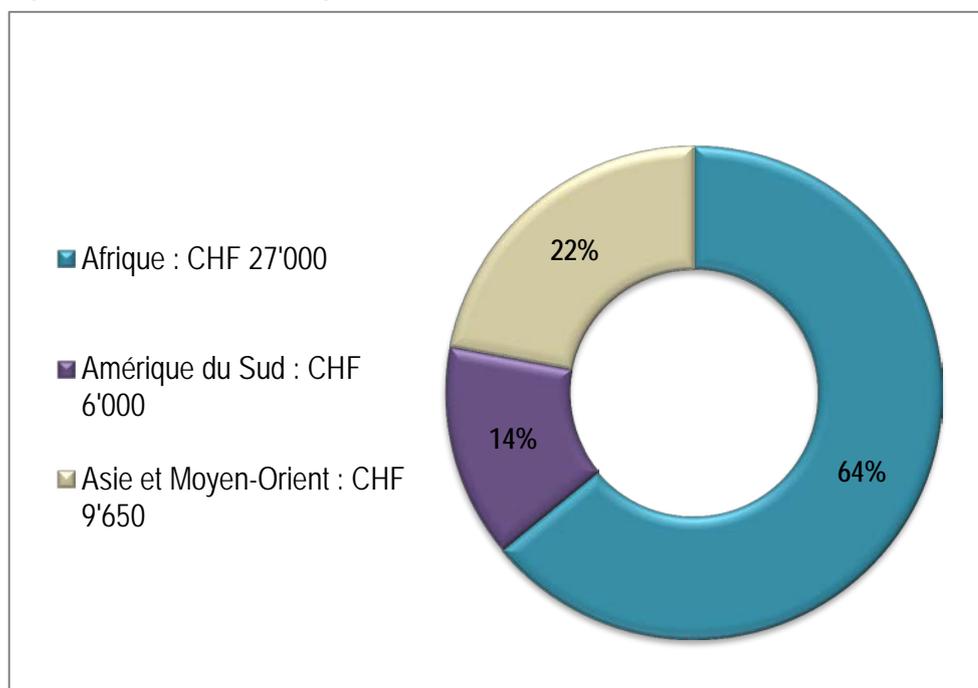
En 2016, les 19 organisations de solidarité internationale soutenues par la Ville de Chêne-Bougeries ont développé des projets dans plus de 14 pays à travers le monde.

La majorité des fonds a été investie en Afrique (64%), en Asie/Moyen Orient (22%) et en Amérique du Sud (14%).

10 projets ont été développés en Afrique, 6 en Asie et au Moyen-Orient, 3 en Amérique du Sud.

En 2016, les trois premières destinations de l'aide de la Ville de Chêne-Bougeries sont le Bénin (CHF 9'000.-), le Sénégal (CHF 5'000.-) et la Bolivie (CHF 5'000.-).

Répartition des montants par continent



Liste des associations « Aide au développement » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2016 en CHF
A.S.A.S.E – Association Suisse des Amis de Sœur Emmanuelle	2'000
A.A.E – Association un Avenir par l'Ecole	3'000
AESOPFE – Association pour l'éducation les soins et la promotion des femmes et enfants	3'000
AFPS – Association pour la Formation Professionnelle au Sénégal	2'000
Anitié ONG	2'000
ASAM – Association Suisse ny Avana Madagascar	2'000
ASF – Apprentissage sans frontières	3'000
Association des Amis du Sakthi Children's Home	1'500
Association les Amis du Tibet	1'000
Association Miman-Bénin	2'000
Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	5'000
Fondation PRO BICE	1'000
Go Sénégal	3'000
International Assistance Mission – IAM Suisse	2'000
Peu-La au Tibet	2'000
Ushagram Suisse	1'150
Uyarina-Genève	2'000
Voix Libres	3'000
Zédaga – Association de soutien à la formation continue des enseignants du Bénin	2'000
Total	42'650

Partenariat avec la Fédération genevoise de coopération (FGC)

En 2016, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 19 organisations de solidarité internationale pour un montant total de CHF 42'650.-. Elle a également versé CHF 127'950.- à la Fédération genevoise de coopération conformément à un accord-cadre signé avec la Ville de Chêne-Bougeries.

Les Aînés

Sortie des Aînés

La Mairie de Chêne-Bougeries et ses autorités ont proposé aux retraités de la commune une journée à Corsier-sur-Vevey pour y visiter le musée Chaplin.

Après cette visite, les aînés ont pris le bus jusqu'à Territet où ils ont pu partager en toute convivialité un délicieux repas. Cette sortie a rassemblé le jeudi 22 septembre 240 personnes et le mardi 4 octobre 223 personnes. Pour la première année, cinq résident-e-s malvoyant-e-s du Foyer du Vallon ont participé à cette dernière.



Association des Chêne 50 ans et plus et Horizons Nouveaux

Depuis octobre 2014, le Centre d'animation pour les aînés (CAD) et la Mairie de Chêne-Bougeries ont proposé, à la suite d'un sondage d'intérêt auprès des personnes à la retraite, de créer un groupe de réflexion en vue de redynamiser le club des aînés. Plusieurs séances ont mis en lumière que la constitution d'un nouveau club, avec à sa tête, un nouveau comité, était indispensable. Grâce à un questionnaire distribué lors de la sortie des aîné-e-s 2015, l'intérêt de plusieurs personnes s'est manifesté pour une implication dans le comité, mais aussi, le souhait d'une cinquantaine de personnes à prendre part à des activités au sein d'une association d'aînés. Plusieurs séances ont été organisées avec le groupe de réflexion, lequel a pris conscience qu'une nouvelle association d'aînés sur la commune pouvait proposer des offres complémentaires à celles du club des aînés « Les Chêne 50 ans et plus ». C'est ainsi que la nouvelle association d'aînés « Horizons Nouveaux Chêne-Bougeries » a été créée. Son assemblée générale a eu lieu le 2 novembre 2016. A ce jour, elle compte plus de 40 membres et propose des activités variées (sorties pédestres, cours d'informatique, visites culturelles...).

Transport bénévole à Chêne-Bougeries

Soucieuses du bien-être de leurs aînés, les autorités de Chêne-Bougeries ont souhaité faciliter la mobilité de celles et ceux qui n'auraient momentanément pas de solution d'accompagnement afin de se rendre à divers rendez-vous (manifestation culturelle sur la commune, visite médicale, etc...). Ainsi, un sondage portant sur l'identification des personnes ayant un peu de temps à consacrer pour l'accompagnement ponctuel des aînés a été réalisé lors de la sortie annuelle.

A ce jour, un groupe composé de huit bénévoles solidaires offrent ainsi un accompagnement à une quinzaine de personnes.

Concert en faveur des Aînés

L'Orchestre Buissonnier, dirigé par M. Arsène Liechti, a donné en avril 2016 un concert à la salle communale en faveur des aînés de Chêne-Bougeries, précédé par un « café croissants », dont le service a été assuré par une équipe de jeunes encadrés par les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM).

Prévention canicule

Durant l'été 2015, la vague de chaleur qui s'est abattue sur la Suisse et sur l'Europe a surpris tout le monde. Des contacts ont été pris avec les régions afin que ces dernières apposent, dans les halls d'immeubles, des affiches éditées par l'Office Fédérale de la Santé Publique (OFSP). Un courrier explicatif a également été envoyé aux personnes isolées, afin qu'elles puissent s'annoncer auprès bureau des affaires sociales en cas d'alerte canicule déclenchée par le DEAS, afin de conserver un contact durant la période des fortes chaleurs.

Participation aux Automnales

Les aîné-e-s de Chêne-Bougeries ont eu l'occasion de participer à une journée aux Automnales en partenariat avec Palexpo le jeudi 17 novembre. 11 personnes se sont inscrites et ont participé à cette journée. Au programme : transport en car depuis Chêne-Bougeries, visite de la ferme et dégustations de vins et de produits du terroir, repas à la Taverne Genevoise, visite libre (marché de Noël, stock armée, démonstration au salon de l'Art et du Mouvement).

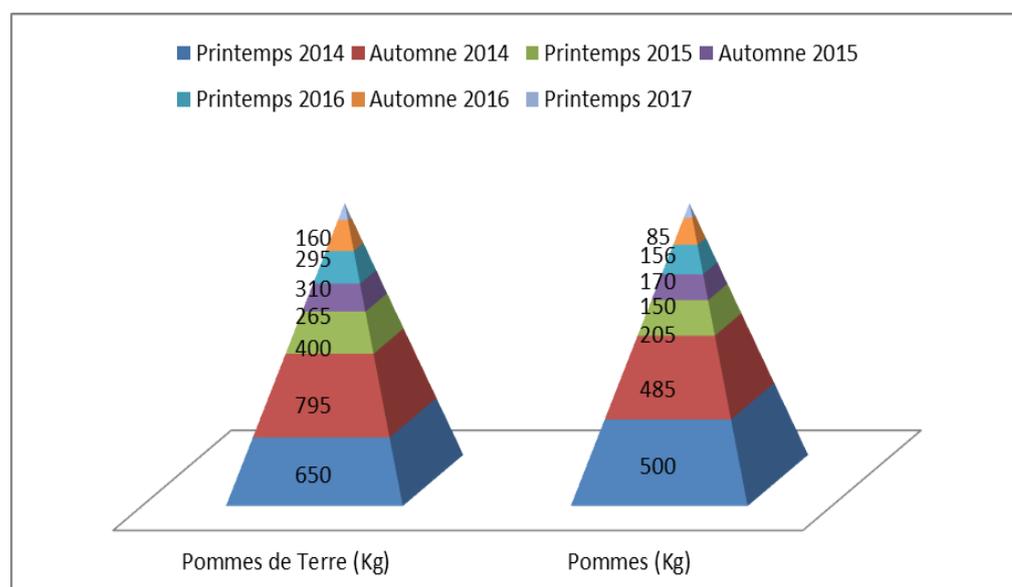
Distribution de pommes et de pommes de terre

Ce programme consistait à son origine à offrir, bi-annuellement, des pommes et des pommes de terre aux retraités résidant dans les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux n^{os} 158 à 162 de la route de Malagnou.

Depuis 2015, et afin de permettre aux ménages les plus modestes de bénéficier de cette action, seules les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires et celles suivies par l'Hospice général peuvent s'inscrire à cette distribution. De plus, une information a été publiée dans le journal « Le Chênois » afin d'atteindre les habitants concernés. Cette offre est limitée à 5 kilos de pommes et à 10 kilos de pommes de terre par foyer (exception pour la Fondation Phénix avec laquelle un partenariat a été conclu).

Les collaborateurs du service communal des routes assurent la livraison des produits à domicile.

Quantités distribuées depuis 2014



Manifestations diverses

Noël en faveur du Cœur des Grottes

« Au Cœur des Grottes » est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial, destiné aux femmes seules ou avec leurs enfants, momentanément confrontés à une situation de précarité : difficultés familiales, violences conjugales, exploitation sur le lieu de travail, trafic d'êtres humains, difficulté d'hébergement, retour de l'étranger... Chaque année, le bureau des affaires sociales organise, avec l'aide des collaboratrices du secrétariat technique communal, un repas de Noël en faveur de la Fondation « Au Cœur des Grottes ».

57 adultes et 26 enfants se sont inscrits à la soirée du mardi 15 décembre. Le Père Noël est venu en personne remettre des cadeaux aux enfants, tandis que le magicien Patrick Juillerat et le duo musical The Pears ont assuré l'animation.

Soirée citoyenne

Le mardi 1^{er} mars 2016, les autorités de Chêne-Bougeries ont invité les jeunes célébrant leur 18^{ème} anniversaire en 2016 à partager un cocktail-dinatoire à l'Espace Nouveau Vallon. 27 jeunes se sont inscrits. A cette occasion, deux billets de cinéma valables dans les cinémas indépendants genevois, ainsi que deux ouvrages « Chêne-Bougeries, des origines à nos jours » et « Et Genève devient Suisse » leur ont été offerts. Pour ceux qui le souhaitaient, un bus mis à leur disposition les a accompagnés jusqu'au théâtre du Léman pour une cérémonie organisée à leur attention par la Ville de Genève.

CULTURE

Une offre culturelle de plus en plus riche et variée

La saison 2016-2017 a été très dense en événements culturels, ceci dans tous les domaines, visant à offrir à un public le plus large possible de nombreuses occasions de réunion et de divertissement.

Musique

La **musique classique** a une place de choix à Chêne-Bougeries. L'été a débuté sous la baguette du **Laboratoire musical**, du 2 au 9 juillet 2016. Pour cette 3^{ème} édition, sous une nouvelle présidence, et toujours en partenariat avec la GISFAM, ce ne sont pas moins de 2 résidences, 1 stage de chœur, 1 stage d'orchestre et 7 concerts gratuits qui ont été proposés à un public ravi ! Les beaux parcs de la commune ont ainsi été l'écrin d'une semaine musicalement exceptionnelle.



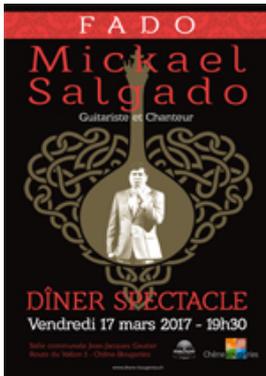
En résidence pour la 4^{ème} et dernière année à Chêne-Bougeries, l'**Opéra-Studio de Genève** a proposé les 14 et 16 octobre 2016, le célèbre opéra-bouffe d'Offenbach: « **Les Brigands** ». 29 musiciens accompagnaient les 43 chanteurs et acteurs qui ont investi la salle communale Jean-Jacques Gautier, sous la Direction de Jean-Marie Curti, pour ce bel opéra en trois actes plein d'humour et d'amour.

Désireuse d'offrir différents style musicaux à son public, la Ville de Chêne-Bougeries, a proposé le 6 novembre 2016, un voyage musical et littéraire dans la Russie du XIX^{ème} siècle. « **Transsibirskaïa** » fut une traversée de la Russie, conduite avec humour et à toute vapeur par des artistes à l'enthousiasme communicatif. Puis ce fut au tour du duo Michel Tirabosco et Stéphane Mayer de nous proposer le spectacle musical « **Tête de Flûte et Gueule de Piano** ». Lorsque deux amis d'enfance décident de mettre leur talent en commun, cela donne un spectacle musical hors du commun, brillant, drôle, exceptionnel, décalé, riche en émotions et en rires, et surtout avec une qualité musicale de haut vol qui a enchanté le public le 10 décembre 2016.



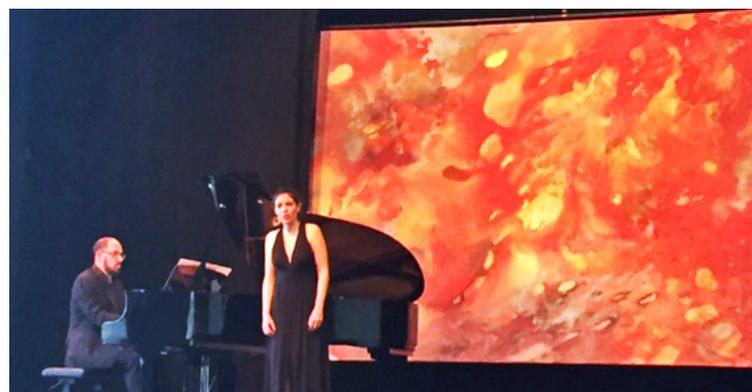
« Tête de Flûte et Gueule de Piano », le 10 décembre 2016 à la salle communale.
Photo© Stéphane Mognol

Arrivés au terme de la saison culturelle 2016, et pour bien débiter la suivante, **L'Orchestre Buissonnier** était au rendez-vous pour son très nombreux et fidèle public le 1^{er} janvier 2017 à l'occasion du **Concert de l'An**, placé sous la direction de Michele Spotti, avec Vincent Barras au saxophone. Sous une formation baroque, le **Concert de Printemps** s'est tenu le 28 mars 2017, sous la direction de Vincent Thévenaz. Avec un programme particulièrement original, le concert a débuté avec une « burlesque suite » de Don Quixotte et des textes lus par le chef d'orchestre. S'en sont suivies les œuvres de Vivaldi et Bach dans une ambiance particulièrement chaleureuse.



L'année culturelle 2017 continue ses promesses en diversifiant sa programmation musicale. En invitant le célèbre fadiste, guitariste et chanteur Mickael Salgado, c'est un voyage au cœur des traditions portugaises qui a été proposé le 17 mars 2017. La poésie propre au chant particulier du **Fado** a investi la scène et la salle. Un public silencieux a pu savourer ce moment musical unique, lequel a transcendé les barrières culturelles, générationnelles ou socio-culturelles.

Une dernière touche printanière de musique classique, proposée par « **Paysages Intérieurs** », a marqué la soirée du 9 avril 2017, grâce à ses talentueux artistes, Aurélie Jaecklé, soprano, Julien Painot, pianiste, et de l'artiste-peintre Martine Cherix. Pour ce récital de chant et de piano particulièrement touchant, alimenté d'un riche programme, l'originalité était indéniablement au rendez-vous grâce à la mise en valeur de ces douces et belles pièces romantiques par un écrin sensible, à savoir une toile de grand format sur laquelle le regard du public pouvait se poser librement, puis se promener entre les musiciens et ce magnifique paysage abstrait.



«Paysages intérieurs», le 9 avril 2017 à la salle communale.
Photo© commune de Chêne-Bougeries

Théâtre

Pour sa dernière année de partenariat avec la Comédie de Genève, après plus de dix ans, la Ville de Chêne-Bougeries a reçu pour deux représentations, les 4 et 5 juin 2016, les comédiens de l'**Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries** et de la **Comédie de Genève**, qui avaient travaillé tout au long de l'année pour offrir deux pièces « **Objets Trouvés** » et « **Loin du Bal** », de Valérie Poirier. Avec humour et talent, les 19 comédiens ont investi la salle communale Jean-Jacques Gautier en attendant de nouvelles aventures dans d'autres communes.

Pour sa seconde participation à la **nuît du conte en Suisse**, le vendredi 11 novembre 2016, Chêne-Bougeries a encore opté pour une journée basée sur la relation intergénérationnelle en organisant des rencontres entre aînés et écoliers. En soirée, les Conteurs de Genève du Mouvement des Aînés ont partagé leur amour du conte et des histoires sous le thème « **Ultra secret...** ».

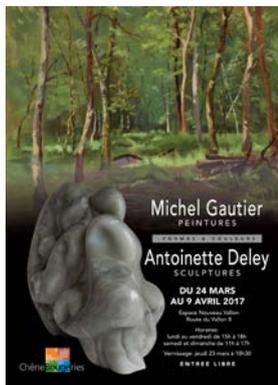
Dans un registre bien différent, c'est La Compagnie SiLancyJoue qui a été accueillie le 2 février pour une représentation de « **L'Amour dans une usine de poissons** » d'Israël Horovitz, comédie originale et décalée, particulièrement bien interprétée par les 10 comédiens sur une mise en scène de Jean-Pierre Passerat.



Expositions

Du 7 au 30 octobre 2016, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli une exposition intitulée «**Les Portes de la Fantaisie**». Cette exposition, créée sur une idée de Mao Fusina et coréalisée avec la Vallée de la Jeunesse et le « Museo in Erba », traitait des thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysagisme. Cette exposition interactive, ludique et pédagogique a su séduire petits et grands, grâce aussi au travail particulièrement professionnel des équipes d'animation qui ont accueilli bon nombre de classes d'écoles primaires, mais aussi le grand public, autour d'un atelier proposé les mercredis, les week-end et durant les vacances scolaires.

«**Ellis Zbinden : un aquarelliste voyageur**». Du 21 janvier au 7 février 2017, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli les œuvres du célèbre peintre genevois Ellis Zbinden. Pour sa dernière exposition, celui-ci, âgé de 95 ans, a souhaité proposer au public une rétrospective de son art. Ainsi, une cinquantaine d'œuvres étaient présentées; beaucoup d'aquarelles, parmi les 4'000 qu'il a pu peindre dans sa vie, mais aussi bon nombre d'huiles, notamment une série de nus allant des années 1945 à 1980. Rétrospective de techniques, de sujets, de passions, de voyages, le tout teinté d'un amour pour l'art et d'une énergie débordante. En marge de cette exposition, les instigateurs et commissaires d'exposition ont proposé une conférence intitulée «**Création artistique et âge, une chance pour bien vieillir**» donnée par Maryvonne Nicolet-Gognalons, docteure ès lettres et sciences humaines, ainsi qu'une visite commentée «**Déambulations devant les œuvres d'Ellis Zbinden**», animée par Jacques Boesch, auteur.



Quand les formes et les couleurs se mélangent... Du 24 mars au 9 avril 2017, s'est tenue une exposition, mêlant l'art de la forme, du volume, de la matière et celui de la profondeur, de la couleur et de l'interprétation.

Afin de célébrer un double jubilé, à savoir 50 ans de peinture pour **Michel Gautier** et 20 ans de sculpture pour **Antoinette Deley**, ces deux artistes résidant à Chêne-Bougeries ont été invités à exposer leurs créations à l'Espace Nouveau Vallon.

La volonté des autorités consistait à mêler les deux arts, créant ainsi une exposition où les regards devaient aller de la vision en 2 dimensions à celle en 3 dimensions, et ainsi démontrer que deux pratiques bien distinctes peuvent s'enrichir mutuellement.



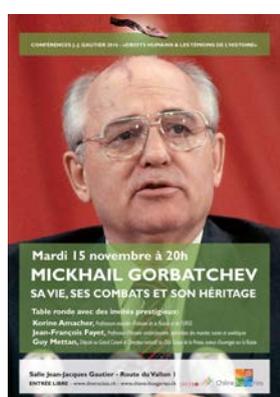
Exposition « Ellis Zbinden » à l'Espace Nouveau Vallon du 21 janvier au 7 février 2017.

Photo© Maurizio Giuliani

Conférences



Commencé au printemps 2016, le cycle de conférences Jean-Jacques Gautier sur le thème « Prix Nobel et droits humains » s'est poursuivi avec une remarquable conférence donnée par François Saint-Ouen intitulée « **Denis de Rougemont, sa vie, son œuvre, son héritage** », le mardi 4 octobre 2016. Denis de Rougemont est reconnu comme l'un des « Père spirituel » de l'Europe et est l'un des instigateurs du CERN. François Saint-Ouen, qui fut son élève, au bénéfice de nombreux ouvrages et Secrétaire général du Centre Européen de la Culture, fondé par Denis de Rougemont, a permis de faire découvrir l'un des plus célèbres écrivain et essayiste romand du XX^{ème} siècle.



Mardi 15 novembre 2016, pour terminer ce cycle 2016, c'est **Mikhail Gorbatchev** qui a inspiré les invités de la table ronde qui a réuni plusieurs spécialistes de la Russie : Korine Amacher, Jean-François Fayet, Guy Mettan, Pierre Müller pour un débat modéré par Jean-Philippe Rapp. Le dernier chef d'Etat de l'URSS, Prix Nobel de la paix en 1990, est indiscutablement l'une des figures les plus emblématiques du XX^{ème} siècle.

Fêtes pour les enfants

L'année scolaire terminée, la **Fête des écoles** a eu lieu vendredi 1^{er} juillet 2016, sur le thème « Les Jeux Olympiques ». Tout était réuni pour que la fête soit belle et les enfants heureux durant cet après-midi consacré à eux seuls : maquillage, promenades à poney, carrousels, châteaux gonflables, glaces et goûters.



Puis, c'est dans une salle comble que les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries et la directrice de ses écoles, Mme Caroline Desjacques-Privato, ont pu accueillir élèves, parents et enseignants, au rythme des prestations sur scène des élèves en dernière année d'école primaire. Le cortège qui a suivi était tout aussi touchant.

La soirée s'est poursuivie au son des fanfares puis de l'orchestre live « Vincent Kessi's Free Fellowship Band », tandis que les divers stands proposaient de la restauration en tout genre.

Pressés d'offrir des friandises aux enfants de Chêne-Bougeries, **Saint-Nicolas** et le Père Fouettard y ont fait leur halte, le mardi 6 décembre 2016. Après quelques chants par Notre Genève, et entourés des autorités communales, les familles ont dégusté la soupe et les marrons tandis que d'autres se faisaient photographier avec Saint-Nicolas.

Les 11 et 12 mars 2017 ont accueilli à Chêne-Bougeries le **14^{ème} festival de Marionnettes & Cie**, devenu un rendez-vous incontournable pour petits et grands. Spectacles, contes et ateliers; une formule qui fonctionne !



Cortège des Promotions
Photo© Maurizio Giuliani

Manifestations officielles



L'édition 2016 de la **fête nationale**, a été organisée par la ville de Chêne-Bougeries pour le compte des communes des Trois-Chêne. Dès 18h, c'est sous un soleil plus qu'estival que des milliers de personnes les ont rejoint dans les parcs Stagni et Sismondi. Jeux pour les enfants, apéritif offert à la population entraînée par la musique de La Lyre de Chêne-Bougeries, ont immédiatement donné le ton à la fête. La cérémonie officielle, présidée par Mme Marion Garcia Bedetti, Maire, a été enrichie de l'allocution de l'invité d'honneur, M. Guy Mettan, Député au Grand Conseil et Directeur exécutif du Club Suisse de la Presse. Après le chant patriotique, brillamment accompagné par Sabine Matouch et La Lyre de Chêne-Bougeries, le repas a pu débuter en toute quiétude. Raclettes, saucisses, grillade et desserts ont su rassasier tous les appétits, rythmés par les animations musicales de Musicatypique : orchestre, danse folklorique, jodle, cor des alpes et lanceurs de drapeau par Cors à Corps ont séduit le public grâce à leur enthousiasme ! C'est la nuit à peine tombée que le cortège illuminé de lampions a conduit les participants jusqu'aux abords de la place Colonel-Audéoud pour assister au magnifique spectacle pyromélodique « James Bond à Chêne-Bougeries » qui a illuminé notre ciel pendant plus de 30 minutes, sous les yeux émerveillés de tous. Le grand bal de l'orchestre Juxebox Heroes a accompagné, jusque tard dans la nuit, le public encore sous le charme de la soirée.

L'année 2017 débutant, les autorités communales ont eu le plaisir de convier à la salle communale Jean-Jacques Gautier, le mardi 10 janvier 2017, les corps constitués, associations et personnes nouvellement installées dans la commune pour le traditionnel **apéritif des vœux**, animé en musique par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

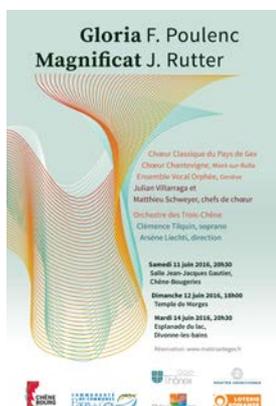
Le **Mérite Chênois 2017** a été décerné le 11 avril 2017 à **M. Jacques Berchtold**, Professeur et homme de lettres, pour son engagement et son dévouement à la culture, la langue et la littérature française. Ponctué de nombreux discours très touchants et amicaux adressés à cet homme passionné, cette soirée fut aussi l'occasion pour Mme Marion Garcia Bedetti, Maire, de rappeler les fondements du Mérite Chênois à l'assemblée dont faisaient partie les nouveaux naturalisés de la commune.



Le professeur Charles Méla, Mme Marion Garcia Bedetti, Maire, le Professeur Jacques Berchtold Méritant 2017, M. Jean-Michel Karr, Conseiller administratif et M. Flavio Borda d'Agua, Président du Conseil municipal.
Photo© Maurizio Giuliani

Collaborations intercommunales

Du 8 au 21 juin 2016, à l'initiative de l'association Tako Propagande culturelle, Chêne-Bougeries a accueilli, dans le cadre du Happy City Lab, l'un des 54 pianos installés en « libre-service » dans 20 communes du Grand Genève. Permettant à tout un chacun de jouer à sa guise, ces **pianos de « rue »** ont annoncé en musique le début de l'été !



L'**Orchestre des Trois-Chêne**, chapeauté par l'association « 3 Chêne Culture », a offert le 11 juin 2016, un événement musical inédit. Un chœur de 150 choristes de Suisse et de France, un orchestre symphonique de 70 musiciens et une soliste de renommée internationale se sont réunis pour interpréter deux magnifiques hymnes à la Paix du répertoire de la musique sacrée moderne, le GLORIA de Francis Poulenc et le MAGNIFICAT de John Rutter.

Le **Marché de Noël du Vieux Bourg** qui a eu lieu les 3 et 4 décembre 2016, organisé conjointement par les communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, a proposé diverses animations musicales, et les exposants étaient comme chaque année au rendez-vous pour la vente de leur artisanat.

En partenariat avec l'association « 3 Chêne Culture » et le Festival Antigél, **Antigel Kids** a eu lieu le dimanche 5 février 2017. Pour la deuxième année consécutive, c'est au Club Sportif de Sous-Moulin qu'a eu lieu le concert d'Henri Dès; un spectacle dédié aux enfants et aux familles où pas moins de 800 personnes sont venues applaudir l'artiste toujours autant apprécié en Suisse romande. L'association a offert aux spectateurs des pains au chocolat et des boissons chaudes. Le rendez-vous est déjà pris pour février 2018.

Célébrée le 19 mai 2017, la **Fête des Voisins** est un événement national qui invite les citoyens à se retrouver dans les immeubles, les chemins, les jardins pour partager un moment de convivialité, afin d'enrichir les relations de bon voisinage. La Ville de Chêne-Bougeries a comme de coutume fourni à ses habitants des invitations pré-imprimées, t-shirts, ballons, bancs et tables pour que la fête soit la plus belle possible.



Marché de Noël du Vieux Bourg les 3 et 4 décembre 2016.
Photo© Marc Guillemain

TERRITOIRE

Plan directeur communal et coordination avec le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie - DALE - (anciennement Département de l'urbanisme)

Suite à l'adoption du plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030) par le Conseil fédéral le 29 avril 2015 et suite à la finalisation du plan guide élaboré dans le cadre des Grands-Projets Chêne-Bourg / Chêne-Bougeries, la Commune a, selon la loi cantonale d'application de la loi sur l'aménagement du territoire (LaLAT), trois ans pour mettre en conformité son plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons (PDCom) avec le PDCn 2030.

Courant 2016, le DALE a initié le processus relatif à la 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030. Cette dernière a fait l'objet d'une enquête publique entre le 2 décembre 2016 et le 15 février 2017. Le Conseil municipal adoptera une résolution y relative lors de sa séance du 15 juin 2017.

Cette mise à jour intervient concomitamment du Plan directeur communal.

A cet égard, les diverses études menées depuis 2012 suite à la suspension du processus d'approbation du PDCom par le Canton serviront de base de réflexion communale en vue de sa mise en adéquation avec le PDCn 2030.

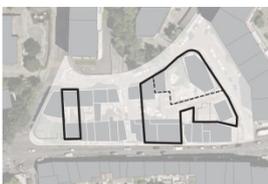
Village de Chêne-Bougeries

Une véritable stratégie urbaine a été développée en vue d'insuffler un regard nouveau sur le communément appelé « goulet de Chêne-Bougeries », mais désormais nommé « **Village de Chêne-Bougeries** ». Cette stratégie repose sur quatre chantiers distincts mais interconnectés.



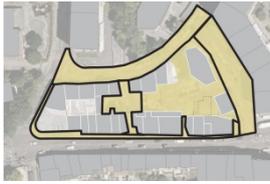
Périmètres des chantiers A, B et C menés par la Commune

Ces derniers ne concernent que les parcelles de propriété communale ou de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries. Il convient toutefois de souligner que tous les autres partenaires / propriétaires privés du village (secteur nord) sont régulièrement consultés quant au futur développement du quartier.



Périmètres des parcelles privées

Ces périmètres font l'objet, à différents niveaux, de réflexions allant du projet architectural déposé auprès de l'Office des autorisations de construire à l'élaboration d'un concours SIA 143 et englobent des thèmes majeurs tels que le logement, le commerce, les espaces publics, la mobilité et la sécurité, lesquels sont traités simultanément de manière à réaliser, dans le meilleur délai de planification possible, la valorisation du village de Chêne-Bougeries.



Ce dossier s'inscrit désormais dans une dynamique résolument positive. Pour preuve, le Conseil municipal après avoir voté lors de sa séance du 22 janvier 2015 un crédit d'investissement de CHF 650'000.- afin de permettre le dépôt d'une demande définitive d'autorisation de construire sur les parcelles N° 438 – 439 – 440 et 441 situées à hauteur des N°s 21 – 23 – 25 et 27 de la rue de Chêne-Bougeries (Chantier A), a également voté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 15 juin 2017, le crédit d'investissement et de financement de CHF 9'835'000.- permettant la réalisation du projet de rénovation, transformation et reconstruction des bâtiments en question, suite au dépôt, en juin 2016, des demandes en autorisation de construire.



Les démarches liées à l'organisation d'un appel d'offres soumis aux règles des marchés publics (AIMP) ont d'ores et déjà été initiées.

Périmètre des espaces publics



Les diverses études pour la réalisation de l'espace public central du Village et celles relatives à la planification du deuxième chantier qui concerne les bâtiments situés aux 2 ch. De-La-Montagne, 5-7-9-11-13-15 rue de Chêne-Bougeries et 6-8-10 chemin. du Pont-de-Ville (ci-après chantier B) sont également en cours.

Ainsi, le deuxième semestre 2017 sera consacré à l'élaboration de la planification du chantier B et au lancement des études nécessaires aux futures demandes d'autorisation de construire.



Projet d'espace public à l'intérieur de l'îlot
Photomontages© NuvolaB

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 8 décembre 2016, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 235'000.- TTC destiné à des travaux de rénovation de 9 chambres dans l'ancienne maison de paroisse située au n°2 du chemin De-La-Montagne. Ce bâtiment sera le théâtre de nouvelles aventures dans le Village.

Le Village bouge, avance et évolue...son cœur bat de nouveau...

Village de Chêne-Bougeries secteur nord

Rappel des principales étapes :

2012-2013 : Mandat d'études parallèles

Suite au vote d'un crédit d'étude, d'un montant de CHF 201'960.-, par le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 septembre 2012, afin de couvrir les frais liés à la mise en œuvre du processus MEP, l'Office du patrimoine et des sites avait été contacté en vue d'initier une procédure de plan de site dans le périmètre nord du village de Chêne-Bougeries.

Par ailleurs, la population de Chêne-Bougeries avait été invitée à participer, le 10 janvier 2013, à une séance d'information publique afin de prendre connaissance des résultats dudit mandat d'études parallèles (MEP) pour la valorisation du village.

Puis, les membres de la commission Territoire, ainsi que ceux de la commission Bâtiments et Infrastructures du Conseil municipal, réunis en séance conjointe le 29 avril 2013, avaient été informés de manière détaillée sur l'évolution des différentes études en cours.

Une présentation desdites études, dans le cadre d'une séance ouverte aux propriétaires concernés, ainsi qu'à la population, avait été organisée, le 27 juin 2013. Les architectes avaient présenté les premières propositions concernant les espaces publics, la mobilité, le placement des arrêts de tram et la problématique du patrimoine.

2014 : Avant-projet

Par la suite, une présentation de l'avant-projet circulant en enquête technique depuis le 14 mars 2014 dans le cadre de l'instruction de la demande de plan de site relative au périmètre nord du village, ainsi qu'une présentation du plan financier concernant le projet de rénovation/transformation de ce dernier, ont été faites, le 3 février 2014, à l'occasion d'une séance de la commission Territoire.

Réunis en séance le 5 mai 2014, les membres de la commission Territoire ont à nouveau été informés de l'état d'avancement du dossier, en particulier pour ce qui concerne la problématique de l'aménagement des espaces publics à l'arrière des bâtiments situés en front de rue.

À cette occasion, les commissaires ont été informés de la teneur des préavis émis par les 19 offices cantonaux consultés dans le cadre de l'enquête technique et de la teneur du descriptif du schéma directeur du village.

Le périmètre du plan de site a été étendu de façon à contenir les surfaces sur le domaine public communal, qui devraient être réaménagées en lien avec les aménagements préconisés à l'intérieur de l'ilot.

2015 : Enquête publique

Par courrier, daté du 20 janvier 2015, M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du DALE, annonçait l'ouverture d'une enquête publique (N° 1834) concernant le projet de plan de site N° 29953-511 relatif au secteur nord du village de Chêne-Bougeries, et demandait que cet objet soit soumis au préavis du Conseil municipal. L'enquête publique a eu lieu du 23 janvier 2015 au 22 février 2015 inclusivement.

Parcelle communale à Rigaud – DDP à la Codha

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 30 janvier 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 3'665'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'assainissement de la parcelle n° 3189, dont la Commune est propriétaire, et qui est pour l'heure inscrite au cadastre cantonal des sites pollués.

Le 6 mars 2014, deux crédits d'investissement et financement ont été approuvés : l'un d'un montant de CHF 3'475'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à l'acquisition en PPE de surfaces dévolues à l'espace de vie enfantine « Les Castagnettes », l'autre d'un montant de CHF 2'447'630.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'aménagement des futurs espaces publics.

Sur cette base, le Conseil municipal a formellement accepté, lors de sa séance du 15 mai 2014, la constitution d'un droit de superficie par la Commune en faveur de la Codha sur la parcelle n° 3189 d'une surface de 8'645 m², située en zone 5 de développement 4A dans le périmètre du PLQ dit « route Jean-Jacques-Rigaud », adopté le 23 juin 2010 par la Conseil d'Etat et provenant des parcelles 1563A et 1564B.

La requête en autorisation déposée par la Codha est entrée en force le 24 octobre 2014, les travaux d'assainissement de la parcelle sont désormais achevés et la construction des bâtiments arrive bientôt à son terme. Le chantier relatif aux aménagements extérieurs pourra donc débuter prochainement.

Concernant le projet privé se trouvant sur la parcelle adjacente, la requête en autorisation de construire est entrée en force le 8 juin 2015 et travaux liés sont en passe d'être achevés. Les logements réalisés par la Codha sont désormais occupés par de nouveaux Chênois.

Planification scolaire – prévision localisée d’effectifs d’élèves de l’enseignement primaire – période 2016-2019

Par le biais d’un mandat conjoint donné au SRED (Service de la recherche en éducation) du DIP, les prévisions scolaires de 2016-2019 ont été réactualisées.

130 élèves supplémentaires, soit au total 700 élèves, devraient être scolarisés dans les diverses écoles de Chêne-Bougeries à l’horizon 2019, ceci sur la base de 1’130 nouveaux logements à bâtir d’ici à 2020.

Projet de plan directeur cantonal 2030 (PDCn) et 1^{ère} mise à jour

Le plan directeur cantonal 2030 a été adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013, conformément aux dispositions contenues à l’art. 5 de la LaLAT.

En date du 29 avril 2015, le Conseil fédéral a approuvé le plan directeur cantonal 2030 en émettant toutefois certaines réserves, notamment concernant les projets envisagés à plus long terme en emprise sur la zone agricole. Ces projets devront faire l’objet d’un argumentaire détaillé démontrant qu’une réponse aux besoins prépondérants de la population en matière de logements ne peut être trouvée dans la zone à bâtir et que l’utilisation du sol proposée est optimale.

Comme indiqué précédemment, une 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030 a été initiée par le DALE courant 2016.

Cette mise à jour a permis d’harmoniser les conclusions du Plan guide du Grand-projet Chêne-Bourg / Chêne-Bougeries avec la planification du Plan directeur et de simplifier la lecture dudit plan.

De plus, le PDCn 2030 donne mandat aux Communes pour gérer et planifier leur zone villas (Zone 5), permettant ainsi de développer une vision plus fine des possibilités de densification de ces zones en lien avec les dispositions contenues à l’art. 59 al 4 de la LCI.

À cet égard, constatant que la mouture 2013 du projet de plan directeur cantonal 2030 constituait globalement une péjoration par rapport à celle de 2011, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 20 juin 2013, d’exprimer plusieurs réserves. Ainsi, dans le cadre de la participation des communes au Grand Projet (fiche A17 « mettre en œuvre les grands projets »), des accords de principe avaient été conclus en particulier pour ce qui concerne la zone de renouvellement urbain sur l’axe nord-sud, laquelle devait être limitée autant que possible. La zone d’influence de 500 mètres le long des axes est-ouest devrait également être limitée, en raison de la présence d’un patrimoine arboré et bâti intéressant, notamment sur le plateau de l’Ermitage. Par ailleurs, le schéma directeur cantonal, en lien avec la fiche A02, intègre désormais aux principes de densification de la couronne urbaine une emprise sur le chemin Falletti, alors qu’au vu de l’intérêt patrimonial des maisons situées entre ledit chemin et le chemin Marie-Jeanne, le périmètre du projet de modification des limites de zones de Challendin avait été modifié au cours de son élaboration, en excluant des constructions, ceci à la demande des autorités communales. En conséquence, le PDCn devrait être modifié dans ce sens.

Réserves communales au PDCn 2030

Logements en zone villas

Pour le surplus, il convient encore de rappeler que les nouvelles dispositions dérogatoires de l'art. 59 al. 4 LCI en zone villas offrent désormais, sous forme de dérogation, la possibilité d'appliquer un indice de densité de 0,48 THPE, voire de 0,60 THPE, aux parcelles de plus de 5'000 m², cette dérogation étant soumise au préavis du Conseil municipal.

Cependant, dans le cadre de la 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030, le DALE a publié un « Guide pour une densification de qualité de la zone 5 sans modification de zone à Genève », lequel constitue désormais un outil de référence pour évaluer les possibilités dérogatoires accordées par l'art. 59 al. 4 de la LCI. Ces dernières étaient jusqu'à lors accordées quasi systématiquement sans généralement tenir compte de l'avis des Communes.

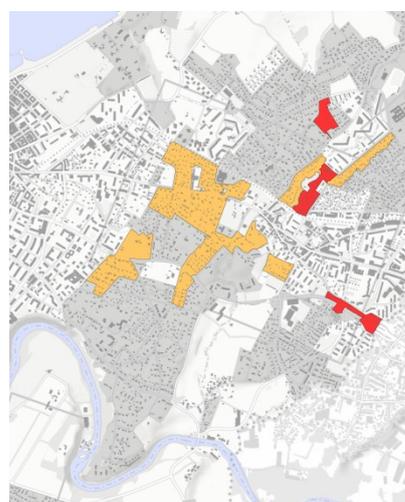
Dans ce contexte, le Grand Conseil a adopté le 15 mai 2015 le projet de loi (11411) portant sur la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT) - (L1 30) - (refus conservatoire). Cette modification porte de deux à cinq ans la durée des refus provisoires d'autorisation de construire dans certains périmètres de la zone villas qui font l'objet d'une procédure de modification de zone, devant permettre la construction d'immeubles de logements en lieu et place de villas.

Cette mesure vise à sauvegarder les potentiels de logements à construire dans certains périmètres, en particulier dans un certain nombre de secteurs de la couronne urbaine, en vue d'une densification différenciée par modification de zones, ces périmètres étant par ailleurs définis dans la fiche A03 du PDCn.

En plus de cette disposition, des périmètres de non-application (aucune dérogation accordée) de l'art. 59 al. 4 LCI ont été définis de manière à préserver le futur potentiel à bâtir au cours des 15 à 20 prochaines années.

Une carte de ces périmètres a été dressée par l'Office de l'urbanisme cantonal courant 2015, puis modifiée au regard de la 1^{ère} mise à jour du PDCn 2030.

Programme de densification des quartiers de villas au 31 mars 2015



Programme de densification des quartiers de villas 27 juillet 2017

Source : Site internet de l'aménagement du territoire et urbanisme / Zones réservées

Il convient toutefois de préciser que les secteurs maintenus en zone villas dans le PDCn, lesquels sont décrits à la fiche A04, ne sont nullement touchés par ces mesures de refus provisoires d'autorisation de construire.

Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries

L'élaboration du plan guide accompagnant le Grand Projet est arrivée à son terme en janvier 2015. La suite de ce processus consiste désormais à développer les secteurs identifiés dans cette planification avec un degré de précision plus poussé, permettant le développement de plans localisés de quartiers à court / moyen terme.

Secteur Malagnou - Paumière

Ayant fait l'objet d'une procédure de modification de zone en 2010, adoptée par le Grand Conseil le 16 novembre 2012, puis intégré dans le PDCn 2030 comme zone de développement 3 et finalement traduit dans le plan guide du Grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries en 2015, ce secteur fait aujourd'hui l'objet d'intenses réflexions concernant son développement urbain, ainsi que de nombreuses discussions entre les propriétaires concernés, la Commune et le Canton.

Le périmètre initial devrait être élargi avec l'intégration d'une parcelle adjacente, propriété de la FLPAl (Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées à Genève).

Ce périmètre élargi, de près de 60'950 m², est composé de six parcelles, dont une qui n'est autre que l'ancienne station de zoologie, rattachée à l'Université de Genève et qui appartient désormais à l'Etat depuis 2013, lequel l'a partiellement mise à disposition de l'Association Carrefour-Rue, active dans l'accompagnement et le soutien des personnes sans abri et démunies.

Secteur Grange-Canal – Chevillarde - PLQ 29'978-511

Ce secteur, intégralement situé en zone de développement 3, est clairement identifié dans le cadre de la planification cantonale comme secteur à densifier et fait déjà l'objet à ce jour de plusieurs plans localisés de quartiers adoptés (PLQ).

Le devenir de la parcelle 491 a fait l'objet de discussions intenses au cours des dernières années, aboutissant à un projet de PLQ, lequel a été présenté lors d'une séance publique organisée le 6 octobre 2015 par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

La procédure d'enquête publique y afférente a pris fin le 11 juillet 2016. Le PLQ a fait l'objet d'un préavis favorable par le Conseil municipal lors de sa séance du 19 janvier 2017. La procédure d'opposition s'achèvera le 10 juillet 2017.

Autres procédures de planifications de logements dans la Commune

Surélévation Montagne

Initié courant 2008 dans le cadre de la loi sur les constructions et installations diverses, le projet de modification des limites de zone N° 29'810 a été adopté le 18 mars 2016 par le Grand Conseil.

Ce projet prévoit la réalisation de deux nouveaux étages, permettant la création de 130 logements supplémentaires.

Plan localisé de quartier Rigaud-Montagne

Courant mars 2016, une exposition invitant les riverains de ce secteur à prendre connaissance de ce projet a été organisée au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Ce PLQ lié à une modification des limites de zone a été initié en 2011 entre les propriétaires, la Commune et le Canton.

L'enquête publique y afférente a pris fin le 12 décembre 2016. Les riverains et les protagonistes du projet ont fait l'objet de présentation et les membres de la Commission Territoire ont auditionné les riverains et les porteurs du projet, lors des séances du 8 mars et 22 mars 2017.

Le Conseil Municipal a préavisé favorablement ce projet prévoyant la construction de 268 logements lors de sa séance du 6 avril 2017.

Planification territoriale 2015-16 / 2020

Depuis l'arrivée de M. Sébastien Casoni, urbaniste, au sein de l'administration communale, la Ville s'est dotée de nouveaux outils de compréhension de son territoire, sous forme de fiches récapitulatives actualisées régulièrement.

Planification territoriale 2014/2020

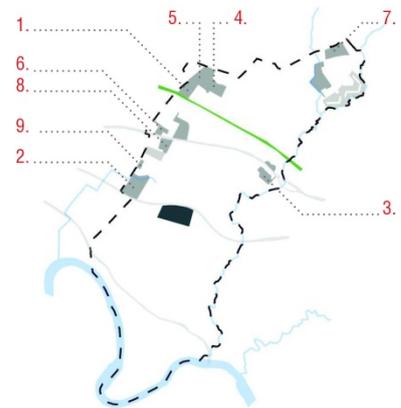
2'717 logements dans des ensembles collectifs, en plus des demandes définitives en 5e zone (villas contiguës ou individuelles)

Logements récemment livrés **727 logements**

1. Pré-Babel + Pré-Babel 3
2. Hauts de Malagnou
3. Bessonnette
4. Nouveau Prieuré
5. Pré du Couvent

Chantiers en cours **395 logements**

6. Falletti - Puthon
7. Rigaud-Nord
8. Jules-Cougnard
9. Odier - Chevillarde



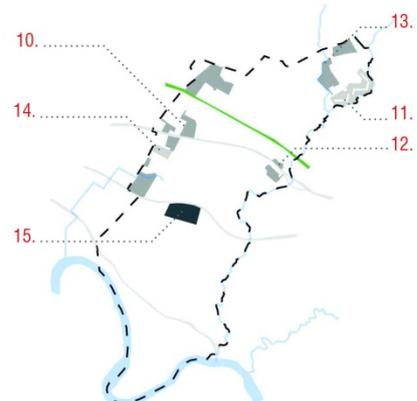
1

Planification en force **361 logements**

10. Challendin
11. Surélévation Montagne

Planification avancée **1'234 logements**

12. Village
13. Rigaud - Montagne
14. Chevillarde - Jules-Cougnard / parcelle 491
15. Malagnou - Paumière



2

Autorisations de construire

101 requêtes ont été traitées par le Conseil administratif durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2016 et le 31 mai 2017, étant encore précisé que 53 requêtes n'ont pas été transmises à la Commune pour préavis, soit 8 dossiers de moins que l'année passée. Il convient encore de préciser qu'un dossier peut-être traité à plusieurs reprises si ce dernier subit des modifications nécessitant un nouveau préavis communal.

Le nombre de dossiers traités est en augmentation par rapport aux précédentes. Par ailleurs, la part de ces derniers concernant directement la réalisation de logements est également à la hausse.

A contrario, le nombre de dossiers traités dans le cadre de procédures accélérées (APA) est à la baisse, car sur 65 dossiers déposés à l'Office des autorisations de construire durant la période sous revue, seuls 12 d'entre eux ont été soumis au préavis communal.

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal	Dossier non transmis à la commune
48	28	11	14	0	53
31%	18%	7%	9%	0%	34%
56%					

Le tableau ci-dessus, lequel tient également compte des dossiers non transmis à la Commune, indique la répartition des préavis communaux selon leur nature.

Le tableau ci-dessous indique la nature des préavis formulés par la Commune.

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal
48	28	11	14	0
48%	28%	11%	14%	0%
86%				

Le tableau suivant indique le type des dossiers traités dans le cadre des préavis communaux.

Demande Préalable	Demande définitive	Procédure accélérée	Demande de démolition
1	61	12	27
1%	60%	12%	27%

ENVIRONNEMENT

Assainissement du bruit

Conformément à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la Ville de Chêne-Bougeries est tenue d'assainir, d'ici à 2018, les routes dont elle est propriétaire et qui contribuent notablement au dépassement des valeurs limites d'immission.

Dans ce cadre, les données du cadastre du bruit routier genevois ont été recueillies et ont permis de pré-identifier les axes routiers relevant du domaine public communal et devant a priori faire l'objet d'un assainissement, à savoir :

- le chemin De-La-Montagne sur un tronçon de 1.426 kilomètre
- la route Jean-Jacques-Rigaud sur un tronçon de 1.050 kilomètre
- le chemin de la Gradelle sur un tronçon de 0.465 kilomètre
- le chemin de Grange-Canal sur un tronçon de 0.488 kilomètre
- le chemin de la Chevillarde sur un tronçon de 0.616 kilomètre.

À cet égard, il convient de relever que, conformément aux dispositions contenues à l'article 16 de l'OPB, l'ensemble des coûts liés aux assainissements à envisager seront à charge de la Commune.

Les études d'assainissement doivent, par ailleurs, être menées suivant une procédure cantonale définie par le Règlement sur la protection sur le bruit et les vibrations (RPBV K 1 70.10). Ces études doivent, en premier lieu, établir un diagnostic complet qui présente les charges de trafic et mesures du bruit à l'état actuel, puis élaborer diverses hypothèses quant à l'état futur, soit à l'horizon 2035.

Ce diagnostic sera ensuite présenté à la commission interdépartementale pour le suivi des projets d'assainissement du bruit des routes (PRASSOB), laquelle validera la liste des axes à retenir.

Au vu des délais impartis par la Confédération, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 25 mars 2015, par 12 voix pour, 3 voix contre et six abstentions, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 108'000.– TTC, visant à établir un programme d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal; étude dont la seconde étape consistera à établir un diagnostic complet au niveau de la mobilité sur l'ensemble du réseau routier communal, en consolidant et validant auprès des autorités cantonales les diverses hypothèses retenues.

La troisième étape de cette étude consistera, pour chaque axe identifié comme à assainir, à proposer des mesures d'assainissement à la source, puis sur le chemin de propagation, en modélisant l'effet de ces mesures au droit des locaux à usage sensible au bruit situés le long de l'axe à assainir, tout en identifiant d'éventuels dépassements résiduels.

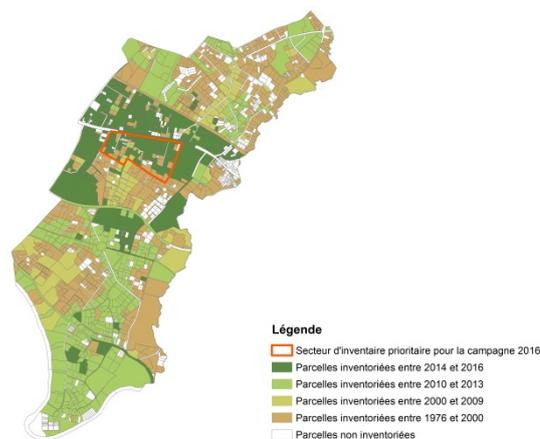
Inventaire cantonal des arbres isolés

Depuis septembre 2015, M. Simon Riat, collaborateur en charge de l'observation du territoire et de la biodiversité à 50%, procède à la mise à jour de l'inventaire cantonal des arbres isolés (ci-après ICA) sur le territoire communal.

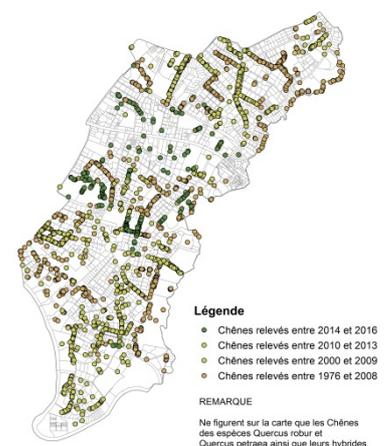
Pour rappel, la Ville de Chêne-Bougeries participe, depuis 2011, à ce programme mené par les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (ci-après CJB). Plus de 200'000 arbres sont recensés dans le Canton, et ce depuis les premières observations effectuées en 1976.

Les données de cet inventaire nécessitent d'être régulièrement actualisées pour permettre notamment de répertorier les arbres remarquables et ceux en fin de vie qui devraient être remplacés. Tenant compte du fait que certains secteurs de la zone villa sont identifiés par le plan directeur cantonal 2030, approuvé par le Conseil fédéral en date du 29 avril 2015, comme de «grands périmètres de densification différenciée de la zone villas », ces derniers font l'objet d'une attention prioritaire.

Depuis 2015, les efforts se sont concentrés de part et d'autre de la Route de Chêne.



Campagne de relevé 2016



Carte de répartition des chênes

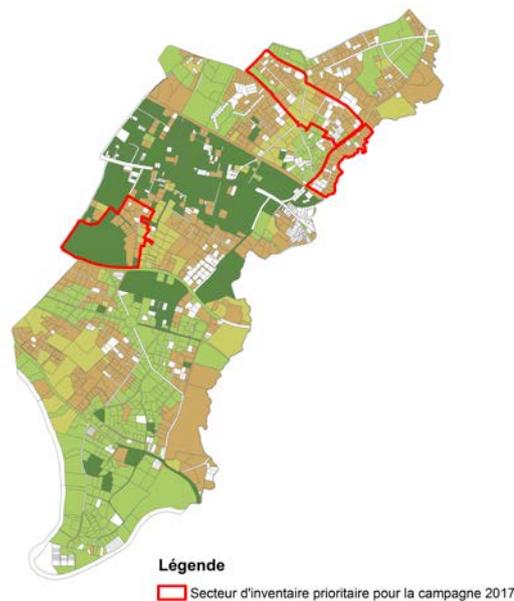
Le secteur prioritaire pour la campagne 2016 comportait 71 parcelles nécessitant la mise à jour de l'inventaire. Sur celle-ci, 52 ont pu être visitées, soit 73% des parcelles visées par l'inventaire 2016.

Ainsi, entre avril et octobre 2016, 833 arbres ont pu être recensés. Conformément aux directives liées à l'inventaire ICA, l'état sanitaire global de ces derniers a été déterminé (état physiologique, stade de développement, état mécanique, remarques diverses). Le diamètre de chaque individu a été relevé, et une appréciation des différentes contraintes (réseaux aériens, arbres voisins, bâtiments voisins, autres) et atteintes (bois mort, cavité, champignon, autres) a également été intégrée dans la base de données ad hoc.

Préparation et planification de la campagne de relevé 2017

Afin d'augmenter l'efficacité des campagnes d'inventaires, une convention a été passée avec le Service cantonal du cadastre, de manière à pouvoir utiliser les données sensibles liées au statut de propriété des parcelles à inventorier.

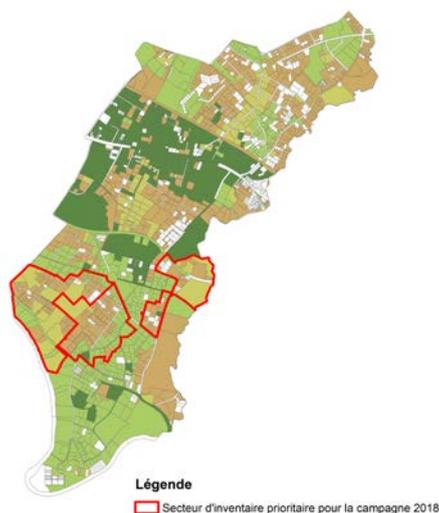
La campagne 2017 se concentre dans les secteurs Centre et Nord de la Commune.



Campagne de relevé 2017

Périmètre étudié pour la campagne 2018

Lors de la prochaine campagne de relevé, la Commune va concentrer ses efforts dans le secteur Sud de la Commune afin de mettre à jour des données datant majoritairement de 1976.



Campagne de relevé 2018

Carte des connectivités écologiques

Dans le cadre de la révision du Plan directeur communal, le Service du Territoire a lancé en collaboration avec le Conservatoire et Jardin Botaniques de Genève un projet visant à établir une cartographie permettant de visualiser la connectivité écologique de la commune.

Cette étude permettra de mettre en évidence les secteurs ayant une forte valeur écologique qui risqueraient d'être menacés sous la pression urbaine, mais également de mettre en évidence des secteurs isolés et dont les liens avec le territoire sont rompus.

Renouvellement du patrimoine arboré

Le Service des Parcs et Jardins et le Service du Territoire se sont associés dans une réflexion sur le renouvellement du patrimoine arboré dans les parcs de Chêne-Bougeries afin d'optimiser leur usage et d'anticiper les futures plantations.

Renseignements à la population

Le Service du territoire, de la qualité urbaine et de la biodiversité est également à la disposition des habitants de la commune pour toutes questions liées à l'arborisation de leur lieu de vie, aux travaux qui y sont liés, et pour toutes questions relatives à la biodiversité en général. Les questions liées à l'arborisation reviennent régulièrement et concerne directement les habitants, que ce soit pour des questions de sécurité, ou pour des questions de bon voisinage.

MOBILITÉS

Projets à l'initiative communale

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

La Commune a reconduit sa politique de subvention, initiée en 2012, pour l'achat de vélos à assistance électrique.

À la fin de la période sous revue, soit au 31 mai 2017, 69 habitants de Chêne-Bougeries avaient pu bénéficier d'une subvention communale de CHF 250.- à l'achat d'un vélo, en plus de la subvention cantonale d'un montant identique.

Cart@bonus

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre initiée en 2010, consistant à proposer mensuellement à la vente 100 cartes *Unireso* à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.- aux habitants de la commune en âge AVS. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de cartes a été augmenté de 20 unités. 120 cartes au lieu de 100 sont désormais proposées mensuellement à la vente.

*Mobilité douce à
prix réduits*

Carte journalière « communes CFF »

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre de vente d'abonnements généraux CFF 2^e classe sous forme de carte journalière à CHF 40.-.

Dix cartes « communes CFF » sont en vente chaque jour au guichet de la mairie, étant encore rappelé que depuis janvier 2013, les disponibilités desdites cartes sont visibles en direct sur le site Internet communal.

La rue de Chêne-Bougeries

Suite à l'étude conjointe Canton – Commune, lancée l'année précédente et suite à une année de réflexion et de travail sur divers plans et variantes, le groupe de travail, constitué du service du Territoire de la Commune, de la Direction Générale des Transports, de la Direction Générale du Génie Civil et des Transports publics Genevois, est parvenu à finaliser un projet de réaménagement de la rue de Chêne-Bougeries, de propriété cantonale, en fédérant l'ensemble des partenaires.

Ce dernier consiste à déplacer les rails du tram de manière à rééquilibrer l'espace public dévolu aux piétons et aux cyclistes, lesquels bénéficieront d'une piste en direction de la ville de Genève, tout en offrant aux piétons un espace de déambulation plus confortable et sécurisant.

Ce projet permettra également une mise en valeur des commerces se trouvant dans le village et prévoit des accroches avec la future place du village qui se trouvera au cœur de l'îlot nord, lequel deviendra à terme le « cœur urbain » de notre commune. Ces mesures projetées se veulent complémentaires au projet cantonal d'assainissement du bruit routier de la route de Chêne, ainsi qu'aux réflexions conduites par les TPG en lien avec la ligne de tram 12.

Planification cantonale

CEVA – Voie verte

Conçue sur un linéaire de 22 kilomètres, de Saint-Genis jusqu'au centre d'Annemasse, la Voie verte d'agglomération accueillera majoritairement un itinéraire dédié à la mobilité douce et le tronçon CEVA s'inscrit dans cet aménagement régional concerté.

Le projet de voie verte CEVA, dont l'aménagement devrait être réalisé à la fin de 2017, a avancé à grands pas durant l'année écoulée.

Initié en 2007 sur la base d'un mandat confié au bureau Triporteur architectes, ce projet a connu diverses modifications tant sur le plan esthétique que sur celui de son linéaire. Cela étant, les travaux du groupe technique, composé de représentants de la Direction CEVA et des techniciens des 5 communes du tronçon compris dans le lot, ont permis d'aboutir à une solution jugée satisfaisante. Ce dernier ayant subi quelques modifications, qui ont changé la richesse esthétique mais également l'esprit « espace-public » linéaire du projet initial, reste néanmoins, dans ses fonctions écologiques et de mobilité, très concluant et satisfaisant.

Suite à plusieurs présentations du projet aux membres de la commission Espaces publics et biodiversité puis aux membres de la commission des Finances, le Conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 16 juin 2016, a voté favorablement un crédit cadre d'investissement et financement de CHF 1'405'000.- TTC pour les travaux de génie civil liés à l'achat et à la mise en place du mobilier urbain (y compris éclairage) sur la portion de la Voie verte qui traverse le territoire communal, étant encore précisé que la clef de répartition des frais d'entretien de ces aménagements doit encore être établie.

La mise en service de la voie verte est annoncée pour la fin de l'année 2017.

Axe Frontenex – des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives

Depuis 2009, le Canton planifie sur le domaine communal la future rénovation des lignes de bus 1 et 9. Ce projet, dit de « l'Axe Frontenex », traversera la commune par la route Jean-Jacques-Rigaud, le chemin de la Gradelle puis par une partie du chemin de Grange-Canal.

Cette future ligne permettra de relier le quartier en devenir des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives. Les lignes TPG 1 et 9 sont appelées à disparaître au profit d'une seule ligne plus performante !

Le profil de la voirie sera entièrement modifié en vue d'améliorer l'offre en transports publics, ainsi qu'en vue de faciliter la mobilité douce (piétons, cyclistes). Cet axe accueillera sur certains tronçons une berme centrale végétalisée. Des plantations d'arbres sont également prévues afin de garantir la qualité arborée du secteur, tout en permettant également d'assurer le renouvellement du patrimoine vert.

Le projet est de grande envergure car le Canton envisage de recourir à la technologie TOSA (système de bus de grande capacité 100% électrique avec recharge dite « flash » aux arrêts et sans ligne de contact) sur l'ensemble du linéaire. Un projet du futur avec une technologie du futur, telle est clairement la volonté du Canton, mais également de la Commune qui y voit de réels avantages écologiques mais également une nette amélioration de la qualité de vie pour les riverains de ce secteur.

A ce stade du projet, les communes concernées attendent davantage de précisions quant à la prise en charge financière de ce projet cantonal sur domaine communal.



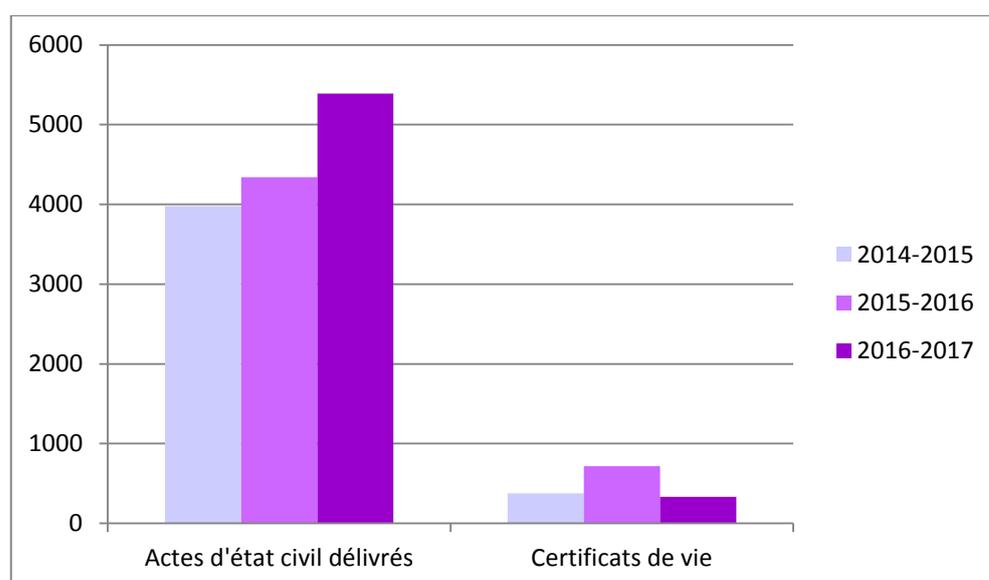
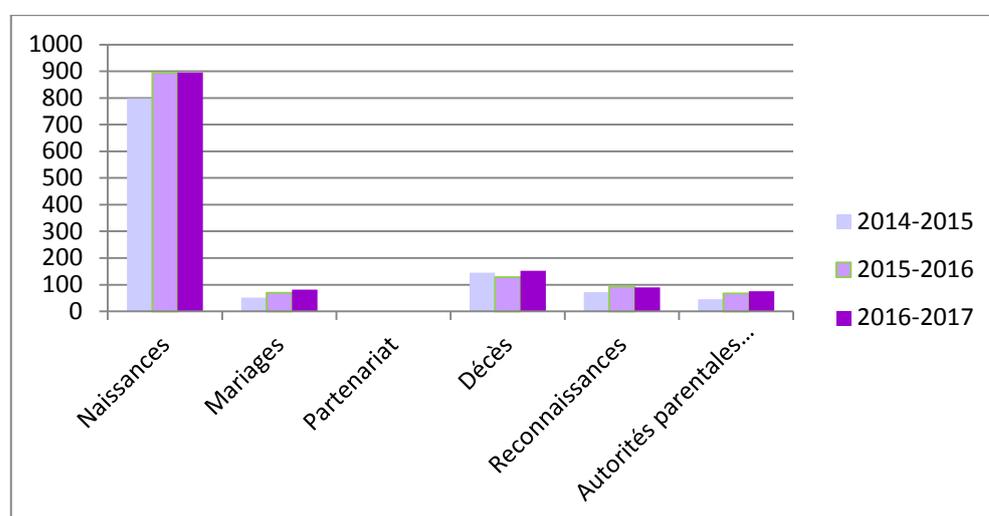
Tracé de l'Axe Frontenex
Source cantonale

ETAT CIVIL

L'arrondissement en chiffres

Evénements survenus dans l'arrondissement

2016-2017	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	880	-	-	15
Mariages	68	5	4	4
Partenariats	1	-	-	-
Décès	129	4	17	2
Reconnaisances	87	-	-	3
Demandes de naturalisation	99	1	2	18



Commande d'actes en ligne

Dès la fin de l'année 2016, l'Arrondissement de Chêne-Bougeries-Voirons s'est doté d'un nouveau système en ligne pour les commandes d'actes d'état civil, avec règlement par carte de crédit ou par carte de débit PostFinance.

Ce procédé permet de commander les actes, de manière simple, rapide et efficace aussi bien pour les clients proches de l'office, que pour ceux qui vivent désormais à l'étranger.

Toutefois, les autres moyens de commande subsistent.

JEUNESSE PREVENTION ET SECURITE

Réorganisation

Né, en 2010, de la nécessité de développer et renforcer une police de proximité et de coordonner actions et acteurs en matière de jeunesse, prévention et sécurité, le service Prévention et sécurité a réorienté ses missions et son organisation, suite à l'entrée en vigueur de la modification de la Loi sur la police municipale et de son règlement d'application.

Dès 2016, le service Prévention et sécurité a évolué vers une coordination Jeunesse, prévention et sécurité, à laquelle a été également rattachée le domaine de la mobilité.

En 2016-2017, la jeunesse, la prévention et la mobilité ont représenté les axes prioritaires en matière de conception de nouveaux projets et de développement de nouvelles prestations.

Jeunesse : prévention, intégration et actions communautaires

Politique jeunesse et partenariat avec la FAS'e

Dans le canton de Genève, les actions jeunesse sont déployées, sur le terrain, par des travailleurs sociaux, des éducateurs et des animateurs, employés par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (ci-après : FASe).

Les actions et les salaires, relatifs aux centres de loisirs et au travail hors murs, sont financés conjointement par les communes et l'Etat, selon une clé de répartition qui s'élève, pour Chêne-Bougeries, désormais à près de 65% des coûts globaux.

Les communes constituent ainsi un acteur important de la politique jeunesse dans le canton de Genève; elles fixent leurs attentes et objectifs par le biais de conventions Tripartite réunissant la Fédération des centres de loisirs, la FASe, ses animateurs, les Travailleurs sociaux hors murs (ci-après : TSHM), la magistrate en charge du dicastère de la Jeunesse et prévention, ainsi que son service.



Les TSHM sont les principaux partenaires, sur le terrain, du service Jeunesse et prévention en matière de mise-en-œuvre de la politique publique relative à la Jeunesse; ils interviennent dans une dimension intercommunale et leur public-cible est représenté par les jeunes de 12 à 25 ans de la région.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2017, les TSHM « Trois-Chêne » étaient constitués de 6 travailleurs sociaux hors murs qui intervenaient et déployaient leurs actions, projets et suivis individuels, conjointement, pour les communes de Thônex, Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries.

Dès 2017, la commune de Thônex s'est retirée du dispositif conjoint et l'équipe, désormais au nombre de 4 travailleurs sociaux hors murs dont leur responsable, a pris le nom de 2 Chêne&Co, la commune de Cologny s'étant partiellement associée au dispositif « hors murs » de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg.

En matière de politique jeunesse, les objectifs et axes prioritaires de Chêne-Bougeries, définis avec ses partenaires, sont les suivants :

- En matière d'intégration socioprofessionnelle des jeunes, l'accent est mis sur le développement d'une administration dite « inclusive », offrant la possibilité de stages « à bas seuil » à des jeunes en rupture scolaire ou professionnelle, ainsi que sur le développement des petits jobs, destinés conjointement à des jeunes sans emploi ou en formation et sur la création d'un réseau de mentorat, ayant comme objectif de favoriser l'intégration socioprofessionnelle de jeunes à la recherche d'une formation, d'un emploi et ayant besoin d'un soutien de la société civile pour retrouver « motivation et confiance en soi ».
- Dans le domaine de la prévention et santé des jeunes, l'objectif est de promouvoir la réduction des risques et le respect des espaces publics par le déploiement dans les parcs et espaces communaux, d'équipes dites « de prévention par les pairs ».
- Le développement d'actions communautaires, favorisant les rencontres intergénérationnelles, en partenariat avec la commune de Chêne-Bourg, son centre de loisirs et ses services, les collaborateurs du service communal des Routes, les Travailleurs sociaux hors murs, la Ludothèque de Chêne-Bougeries et les ateliers scientifiques du Mouvement pour la Jeunesse de Suisse romande (MJSR).
- Et, *last but not least*, l'association de notre jeunesse aux politiques publiques en matière de mobilité douce et développement durable, notamment par l'intégration des jeunes dans le cadre de la promotion de nouvelles prestations et dans la maintenance et l'équilibrage des stations de vélos en libre-service.

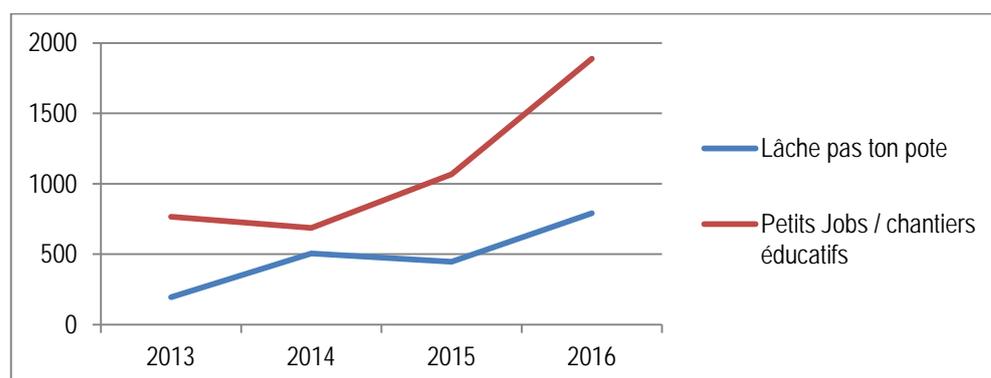
Petits jobs : intégration des jeunes aux actions et événements communaux

De par leur mission de proximité, les autorités et leurs services communaux sont à même de développer des actions efficaces et pragmatiques en matière d'intégration des jeunes, qui, elles-mêmes, ont un impact favorable sur la prévention et la sécurité.

La commune de Chêne-Bougeries mène une politique dynamique, aux côtés de la FASE et de son équipe de Travailleurs sociaux hors murs 2Chêne&Co.

Le tableau et graphique suivants reflètent ce dynamisme et la volonté des autorités de Chêne-Bougeries d'intégrer notre jeunesse à la vie communale :

	Heures réalisées			
	2013	2014	2015	2016
Lâche pas ton pote	195	505.5	446	790.5
Petits Jobs / chantiers	766	687	1067	1888.5



Les petits jobs octroyés à des jeunes, par le biais des Travailleurs sociaux hors murs, ont ainsi augmenté de manière soutenue de 2013 à 2017.

Grâce aux « petits jobs », les jeunes ont la possibilité de gagner un peu d'argent de poche, d'enrichir leur expérience professionnelle et de tisser des liens avec divers services communaux. Constatant l'impact particulièrement positif de cet outil sur l'intégration des jeunes à la vie communale, ainsi que sur le respect des espaces publics, de nombreux petits jobs sont octroyés par la commune de Chêne-Bougeries aux jeunes de la région, par l'intermédiaire des travailleurs sociaux hors murs, dans les domaines les plus variés.

En 2016-2017, les jeunes ont ainsi effectué 1300 heures de petits jobs, notamment dans le cadre de l'organisation et le service de divers apéritifs communaux, de nettoyage des parcs en semaine et le dimanche, et de ramassage des feuilles.

Les jeunes ont également collaboré à des événements culturels d'importance, comme le 1^{er} août, les promotions, notamment par le tri des déchets et ont distribué le goûter aux enfants, à l'occasion du concert d'Henri Dès organisé par 3 Chêne Culture.

Dans ce cadre, les jeunes ont également été associés à la promotion de nouvelles prestations, telles que l'équilibrage et la maintenance des vélos en libre-service et à l'inauguration, aux abords de la salle communale, d'une borne de recharge Greenmotion et d'une voiture électrique, en partage, Mobility.

Grâce à l'engagement des jeunes, dans le cadre des petits jobs, les événements communaux prennent une dimension intergénérationnelle, particulièrement appréciée de la population.

Chantier éducatif au 8 bis et camp au Tessin

Le traditionnel chantier éducatif estival a consisté, cette année, dans le rafraîchissement d'un des garages du bâtiment communément appelé la « Feunière », dans le parc Sismondi, ainsi qu'en son aménagement en local désormais dévolu au matériel des TSHM, notamment celui nécessaire à la maintenance et à l'équilibrage des stations de vélos en libre service. Le financement par la Commune de ce chantier éducatif, rondement mené par les jeunes, sous la supervision de nos Travailleurs sociaux hors murs, a permis à quatre jeunes de la région de partir cinq jours au Tessin et de découvrir le magnifique Val Maggia, « Maldives helvétiques ».

Ces chantiers éducatifs sont d'importance cruciale pour permettre à des jeunes de bénéficier de réelle vacances; à l'heure où les destinations lointaines se sont démocratisées, les vacances, plus que jamais que par le passé, représentent un réel facteur d'inégalités sociales et les jeunes auxquels les familles n'ont pas les moyens d'offrir la possibilité de partir, peuvent ressentir une forme de « honte ou humiliation », quand ils se confrontent à leurs pairs.

Des chantiers éducatifs, destinés à permettre l'organisation d' excursions et de petits voyages représentent ainsi un réel facteur de cohésion sociale; ces déplacements permettent également aux Travailleurs sociaux hors murs de tisser de réels liens et d'approfondir la relation avec des jeunes, qu'ils continueront d'accompagner après ces parenthèses bienvenues.

« Lâche pas ton pote » a pris racine

« Lâche pas ton pote » est le projet-action développé conjointement par les TSHM et le service dès 2013 et auquel s'est associée la commune de Chêne-Bourg dès 2014.

Un groupe de jeunes, supervisés par les TSHM et formés par la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme, par la Fondation Phénix, spécialisée dans le traitement ambulatoire des addictions, par le Planning familial, ainsi que par la Police municipale sillonnent les parcs et espaces publics de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg, principalement durant la belle saison et délivrent à leurs pairs, des messages de prévention en matière de conduites à risque et de respect de l'environnement.

En 2016-2017, les jeunes de Lâche pas ton pote ont ainsi effectué plus de 500 heures de présence dans les parcs, préaux et aux abords des collèges, à la rencontre de nombreux jeunes, souvent mineurs, qui consomment de l'alcool et/ou des produits psychotropes dans le cadre de rencontres festives.

Par le déploiement d'actions et de messages réalistes, les autorités de Chêne-Bougeries s'engagent ainsi activement en faveur de la santé et de la sécurité de la jeunesse de la région.

Après quatre éditions de cette action-prévention, qui s'inscrit dans la durée, il a été constaté que la nature est mieux respectée et la présence de déchets sauvages jonchant le parc, comme en 2012, n'a plus été observée.

Les jeunes de *Lâche pas ton pote* sont désormais connus et reconnus par leurs pairs et la distribution de biscuits, de bouteilles d'eau, outre à des « black-boxes » contenant des préservatifs et conseils ainsi que de cendriers de poche, contribue concrètement à limiter les risques découlant de la consommation d'alcool et produit tel que le cannabis.

Des Chénés : première édition

Fruit d'un partenariat avec la commune de Chêne-Bourg et les Travailleurs sociaux Hors murs, la Ludothèque de Chêne-Bougeries et la Maison de quartier de Chêne-Bourg, le *festival Des Chénés* a connu sa première édition en 2016, du mardi 22 au samedi 26 août.

Ainsi, du mardi au samedi après-midi, la Ludothèque a animé des jeux pour les enfants; le vendredi et samedi, des animations telles que les Vélos Rigolos et la Roue népalaise, une grande roue en bois, activée manuellement sont venues compléter l'offre de divertissement. Des jeunes « en petits jobs » ont collaboré activement à ce festival, dans le cadre d'activités de montage, démontage et de surveillance - animation des jeux pour les petits. Le vendredi et samedi soir des jeunes musiciens de la région se sont produits en concert, renforçant la dimension intergénérationnelle de cet événement.

Correspondant à un réel besoin pour les familles, les enfants et les jeunes de se retrouver en fin de vacances, ce nouveau festival se configure désormais comme « la fête de la rentrée de Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg »



Mobilité partagée, douce et sécurisée

De juin 2016 à fin mai 2017, de nouvelles initiatives ont vu le jour dans le domaine de la mobilité à Chêne-Bougeries et une vaste réflexion, dans un cadre participatif, a été initiée en matière de promotion et sécurisation de la mobilité douce.

Favoriser la mobilité douce et les nouvelles formes de partage, sécuriser les zones 30, tout en permettant aux habitantes et habitants des réseaux de quartiers de se réappropriier leurs espaces, après la mise-en-œuvre, du nouveau plan de stationnement, tels sont les principaux objectifs de la magistrate en charge de la Mobilité et de son service Jeunesse prévention et sécurité.

Mobilité douce et démarche participative

En 2016, une démarche participative, à laquelle ont été associés des représentants de l'association Pro-Ermitage et des représentants de l'association des Intérêts de Conches, a été mise-en-place concernant la sécurité et à la mobilité douce.

Sous la présidence de la Conseillère administrative déléguée, Mme Garcia Bedetti, le groupe de travail, également composé de représentants de la Direction générale des travaux (DGT) et des services communaux s'est réuni régulièrement durant l'année 2016-2017 afin d'entamer une réflexion sur la sécurité dans les zones 30 et la possibilité de favoriser la mobilité douce dans les réseaux de quartier, suite à la mise-en-œuvre du plan de stationnement dit « à macarons », en 2013-2014.

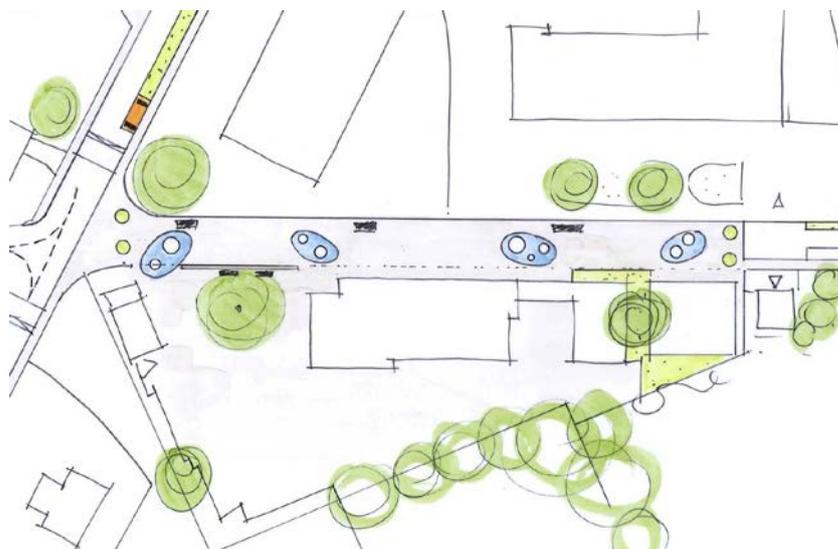
Cette démarche participative a donné lieu à la rédaction d'un cahier des charges ainsi, qu'en date du 19 janvier 2017, à l'octroi d'un crédit d'études d'un montant de CHF 60'000.- par le Conseil municipal, pour le financement de projets relatifs à la réalisation de divers aménagements visant à renforcer la sécurité des usagers et promouvoir la mobilité douce dans le secteur de Conches et du plateau de l'Ermitage.

Dans le cadre de cette étude, actuellement en cours, le mandataire a d'ores et déjà émis, en accord, avec le groupe de projet, divers propositions concrètes afin de favoriser la mobilité douce dans les secteurs concernés.

Dans un premier temps, il est ainsi prévu de mettre en place une zone piétonne, devant l'école de Conches, dans le cadre d'une phase test d'une durée de quelques mois et de rendre cette mesure définitive si l'essai s'avère concluant. Une séance publique aura lieu cet automne afin de présenter le projet aux habitants de Conches et aux parents d'élèves fréquentant l'école primaire de ce quartier.

Il est également envisagé de mettre le chemin de Fossard, très utilisé en mode « mobilité douce », en « voie cycliste prioritaire », si les expériences en cours, en Suisse alémanique, s'avèrent concluantes.

Des suppressions de places de stationnement, remplacées par des bancs ou zones de repos, favorisant également la mobilité douce de nos aînés sont également prévues tant au niveau du quartier de Conches que de celui du Plateau de l'Ermitage.



Projet de zone piétonne devant l'Ecole primaire de Conches – esquisse.

Plan de stationnement – nouvelles améliorations

Favoriser la mobilité douce ne signifie pas pouvoir faire l'impasse sur la réalité du quotidien des habitantes et des habitants de Chêne-Bougeries, qui doivent pouvoir bénéficier d'un plan de stationnement, prenant également en considération les besoins des visiteurs et travailleurs de notre Commune, afin de limiter le report de stationnement sur le domaine privé ou réservé aux riverains.

En matière de stationnement, il convient ainsi d'adapter les normes à la réalité du terrain et de pouvoir les faire évoluer. Grâce au soutien et au pragmatisme de l'autorité cantonale, la Direction générale des transports, Chêne-Bougeries a pu proposer en 2015, de nouvelles adaptations à son plan dit « à macarons ».

Il est ainsi prévu de supprimer pour motifs de sécurité les places limitées à « 4 heures » situées devant l'école de Conches, et de les déplacer sur la zone de stationnement existant du chemin de Fossard. Cette modification, dont la demande était préalable, à la démarche participative susmentionnée, permet ainsi d'envisager la création une zone piétonne devant la cour de l'école, au bénéfice de la sécurité des enfants.

Au niveau du chemin de la Gradelle et de la route Jean-Jacques Rigaud, 7 places bleues devraient également être remplacées par des places limitées à « 4 heures », afin de contribuer à une diminution du stationnement illicite dans le périmètre de la résidence de la Gradelle.

A la route du Vallon, aux abords de la place communale, les trois places destinées aux « Visiteurs Mairie » devraient être transformées en places limitées à « 4 heures » et trois autres places privatisées, afin de les réserver à la voiture électrique Mobility et à la borne de recharge duale « Mobility et tout-public ». Parallèlement, les places réservées aux visiteurs de la Mairie seront déplacées dans l'enceinte de cette dernière, en lieu et place de l'actuelle zone bleue.

Au chemin Louis-Segond, il a été proposé de transformer les places bleues « macarons » en une zone limitée à 30 minutes, afin que les visiteurs du cimetière trouvent de la place disponible pour se stationner.

Et puisque l'intercommunalité doit pouvoir se déployer également en matière de stationnement, au chemin de Grange-Canal, il est prévu d'intégrer 12 places de stationnement se trouvant sur le territoire de Cologny à hauteur des N^{os} 27 à 43 dans le plan de stationnement de Chêne-Bougeries et d'inclure les habitants concernés dans les ayant-droits à un macaron « 12 ».

La publication des arrêtés y relatifs est prévue courant de l'été 2017; les modifications du marquage et de la signalétique, en l'absence de recours, pourront ainsi avoir lieu avant la fin de l'année.

Le premier système de « Vélib » de la Rive gauche

En 2016, le Conseil administratif de Chêne-Bougeries a octroyé une autorisation d'usage accru du domaine public et d'usage du domaine privé communal pour la mise-en-place de 12 stations « Vélospot », gérées par la société biennoise Intermobility, équitablement réparties dans les divers quartiers communaux.

Dans le cadre de la politique communale d'incitation à la mobilité douce, les habitantes et habitants de Chêne-Bougeries bénéficient d'une réduction de 50% sur le coût de l'abonnement annuel de leur carte Vélospot, dont le prix a été fixé par la société prestataire à CHF 80.-, comprenant la gratuité des 30 premières minutes d'utilisation.

Première commune de la Rive gauche à avoir déployé un système « vélib », Chêne-Bougeries a rapidement été rejointe par Chêne-Bourg et Thônex, favorisant ainsi l'utilisation des vélos rouges, au niveau des Trois-Chêne.

Un premier bilan, au deuxième trimestre 2017, nous indique que si le nombre d'abonnements vendus (22) reste modeste, cette prestation, appréciée par ses utilisateurs, permet à des jeunes de la région, encadrés par les Travailleurs sociaux hors murs et rétribués par la société prestataire de bénéficier d'un travail de réinsertion intéressant sur la durée, celui relatif à l'équilibrage et à la maintenance des stations de vélos.

Il s'agit là d'une opportunité d'associer des jeunes à des prestations en matière de mobilité douce, conformément aux objectifs communaux et de la FASE, en matière de politique Jeunesse.



Le premier hub de suisse en matière de voiture électrique

Fruit d'un partenariat entre les sociétés prestataires Mobility et Greenmotion, Chêne-Bougeries a accueilli le premier « e-mobility hub » de Suisse. Notre commune a signé un contrat avec la société « Mobility car sharing », par lequel un véhicule électrique, de marque Renault Zoé, avec logo Chêne-Bougeries, a été mis-à-disposition des abonnés de Mobility; les employés communaux sont incités à utiliser ce véhicule, pour leurs trajets professionnels, dans un souci d'exemplarité.

Parallèlement, accord a également été conclu avec la société « Greenmotion », qui développe des bornes électriques dans toute la Suisse et qui a ainsi installé le premier dispositif, utilisable *conjointement* par leurs abonnés, pour des véhicules privés et par les utilisateurs de Mobility.

Le 28 janvier 2017 a eu lieu l'inauguration de cette nouvelle prestation; à cette occasion, la population avait été conviée à partager une fondue, préparée et servie par des jeunes de la région, afin de fêter chaleureusement une nouvelle année s'annonçant douce en matière de mobilité, à Chêne-Bougeries.



Chêne-Bougeries était *Bike4car* cette année-là

Vos clés de voiture contre un vélo électrique !

Du 2 mai au 30 septembre 2016, Chêne-Bougeries, aux côtés de Meyrin et d'Onex, a adhéré à l'action Bike4Car, développée par l'association Myblueplanet et soutenue par le programme Suisse Energie. Dans toute la Suisse, des magasins de vélos ont ainsi mis gratuitement à disposition des vélos électriques pour les téméraires, prêts à délaissier leur voiture.

Dans un souci d'exemplarité, nos Conseillers administratifs délégué aux Ressources humaines, Jean Locher et à la Biodiversité et espaces publics, Jean-Michel Karr, ont également participé à l'action : « c'est maintenant et pour les générations futures qu'il faut prendre de nouvelles habitudes » a ainsi souligné Jean Locher, et de souligner « en tant qu'élu et médecin, je tenais à montrer l'exemple, tout en conciliant plaisir, santé et mobilité douce; une expérience plus ludique que je ne l'imaginai et ceci malgré la pluie qui sévissait encore début juin... ! ».

BIKE4CAR.CH



Sécurité privée : réorganisation au service des citoyens

En 2016, le mandat de sécurité privée, attribué à Protectas, a été remis au concours, dans le cadre d'un appel d'offre sur invitation.

Dans ce cadre, le Conseil administratif a décidé d'une réorganisation des prestations de la sécurité privée, en diminuant celles liées au contrôle des bâtiments communaux, afin de les redéployer dans les quartiers, au bénéfice des citoyens, dans une optique de prévention des cambriolages et des incivilités, ceci sans augmentation des coûts.

Suite à l'analyse des offres reçues, le Conseil administratif a décidé de réattribuer le mandat à la même société, en raison de sa connaissance du terrain et du rapport qualité/prix de son offre.

Du lundi au dimanche, des patrouilles nocturnes sillonnent désormais les différents quartiers communaux, dans les horaires où la police municipale n'est pas en activité, mission à laquelle s'ajoutent de plus classiques prestations d'ouverture et fermeture des parcs, des déchetteries et des préaux communaux.

A l'écoute de la population, la société de sécurité privée fait régulièrement remonter des signalements et questions de citoyens auprès des services communaux, se configurant comme acteur complémentaire à l'action déployée sur le terrain par les agents de police municipale.

Dans un esprit de proximité, le mandat prévoit également, durant les beaux jours, des patrouilles Protectas à vélo.

Regard vers le futur

Des projets d'envergure attendent les domaines de la Jeunesse et de la prévention, à laquelle est également associée la mobilité, ces prochaines années et dans un futur proche.

Ces champs de politiques publiques recouvrent désormais des attentes importantes de la part des citoyennes et citoyens envers leurs autorités communales. Autorités qui, de par leur rôle de proximité et subsidiarité, peuvent jouer un rôle essentiel aussi bien dans les domaines de la cohésion sociale, de la jeunesse et de la prévention que dans celui, tout aussi prioritaire dans notre canton, de la mobilité.

Au niveau de la Jeunesse et de la cohésion sociale, on relèvera, dans les points forts, le festival Des Chénés, qui aura lieu du 22 au 26 août et qui est appelé à se développer de manière importante.

Cette année, les autorités de Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries ont effectivement décidé de faire de cette « fête de la rentrée » un réel vecteur de cohésion sociale. Conscientes, qu'il n'est pas toujours facile pour les parents de trouver des activités et solutions de garde durant toutes les vacances scolaires, les Conseillères administratives des deux communes, en charge des domaines de la Jeunesse et prévention, ont ainsi souhaité prévoir un encadrement pour les enfants désireux de participer à Des Chénés, qui ont ainsi pu s'inscrire, en juin, par le biais des écoles. Les activités durant la semaine ont également été enrichies et permettront aux enfants de se retrouver, par groupe de leur âge, avant la rentrée scolaire. Avec un plus grand nombre d'enfants de Chêne-Bourg et de Chêne-Bougeries, la deuxième édition du festival Des Chénés s'annonce d'ores et déjà, très active, répondant à un besoin objectif des familles de la région. Le vendredi et le samedi soir, place aux jeunes qui pourront se produire, en scène libre, dans le cadre de divers concerts. Cette année, la FASE, par le biais du fond « jobs-ados été » participe également au financement de ce nouveau festival, qui a ainsi pu augmenter son offre.

Depuis plusieurs années, les Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) sont régulièrement confrontés, dans le cadre de leur mission de réinsertion à bas seuil, à des jeunes qui peuvent se retrouver sans solution de logement ou qui vivent, dans leur famille, des situations difficiles, prétéritant ainsi leur insertion socioprofessionnelle.

Dans ce cadre, les autorités de Chêne-Bougeries ont décidé de mettre provisoirement à disposition de jeunes, suivis par les TSHM et en réinsertion, ainsi qu'à des étudiants, sept chambres de l'ancienne Maison de paroisse, sise au n°2 du chemin De-La-Montagne.

Ce bâtiment, qui a fait l'objet de travaux de rafraichissement partiel, sera également utilisé par l'association des aînés, « Horizons nouveaux », favorisant ainsi la mise-en-place d'une dynamique intergénérationnelle entre habitants et utilisateurs de ce nouveau lieu de vie communal.

Le service Jeunesse, prévention et sécurité, ainsi que les Travailleurs sociaux hors murs 2 Chêne&Co, par le biais d'un encadrement social spécifique financé par Chêne-Bougeries, seront responsables de ce projet, qui permettra ainsi de compléter judicieusement le dispositif d'insertion en faveur de la jeunesse.

Un partenariat, successivement développé avec le service Social communal, le service Point-Jeunes de l'Hospice général et Trois-Chêne emploi, permettra de développer ce projet, en misant sur l'intégration des jeunes et leur sortie du dispositif d'aide sociale, pour ceux qui en seraient bénéficiaires.

En matière de mobilité, une nouvelle démarche participative sera notamment entreprise avec diverses associations de quartier, afin d'étendre la réflexion et les projets en matière de sécurisation et de développement de la mobilité douce aux réseaux de quartiers des secteurs Rigaud-Montagne et de la Gradelle.

La priorité sera également donnée à la recherche de solutions avec le Département cantonal des transports et de l'agriculture, afin d'améliorer la sécurité des cyclistes également sur des tronçons routiers de propriété cantonale, comme la route du Vallon.

Un projet de zone de rencontres devrait également voir le jour, au chemin du Pré-du-Couvent, actuellement encore de propriété cantonale, qui comprend plusieurs EMS, un cycle d'orientation, une crèche, ainsi que de nouveaux habitants. Dans ce quartier, où l'intergénérationnalité est devenue rapidement une réalité, la réalisation d'une zone de rencontres, où les piétons auraient la priorité sur les voitures, permettra de valoriser ce bel espace, par la promotion de la mobilité douce.

FINANCES

Bilans comparés aux 31 décembre 2015 et 2016

Bilan actif 2016

Bilans comparés au 31 décembre	Exercice 2016	
<u>ACTIF</u>	31 décembre 2015	31 décembre 2016
	CHF (*)	CHF (*)
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités	37'374'147	30'172'741
Avoirs	26'038'889	25'908'007
Placements	30'643'158	30'526'264
Compte de régularisation de l'actif	696'269	539'262
Total du patrimoine financier	94'752'463	87'146'273
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Terrains non bâtis	298'702	236'918
Ouvrages de génie civil	12'873'344	16'886'002
Terrains bâtis	28'004'765	29'962'444
Mobilier, machines et véhicules	808'696	807'161
Autres biens et divers	1'220'128	1'087'724
	43'205'634	48'980'249
Prêts et participations permanentes		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	2'422'951	2'422'951
Total du patrimoine financier	45'628'585	51'403'200
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>140'381'049</u>	<u>138'549'474</u>
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	1'542'247	1'541'722

Remarques :

Le total du bilan diminue de CHF 1'831'575.- d'une année à l'autre.

Les disponibilités ont diminué de CHF 7'201'406.- et les avoirs présentent une légère diminution de CHF 130'882.-.

(*) Arrondi au franc

Bilan passif 2016

PASSIF

	31 décembre 2015	31 décembre 2016
	CHF (*)	CHF (*)
ENGAGEMENTS		
Engagements courants		
Créanciers	5'667'567	3'193'353
	5'667'567	3'193'353
Dettes à moyen et long termes		
Emprunts hypothécaires	5'095'000	4'845'000
Autres dettes	49'997	0
	5'144'997	4'845'000
Engagements envers des entités particulières	1'259'465	1'234'925
Provisions	16'688'633	16'129'534
Compte de régularisation du passif	526'448	579'074
Engagements envers les financements spéciaux		
Etat (taxes équipement, écoulement, PC)	4'695'857	5'330'484
Préfinancement pour la fête du 1er août 2016	95'102	0
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	11'528'348	11'528'348
	16'319'308	16'858'832
Total des engagements	45'606'417	42'840'717
FORTUNE NETTE	94'774'632	95'708'756
TOTAL DU PASSIF	140'381'049	138'549'474
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	1'542'247	1'541'722
Cautionnements	12'600'000	12'600'000

Le total du bilan diminue de CHF 1'831'575.- d'une année à l'autre.

La fortune nette de la commune a augmenté de 0.98 %, s'élevant à CHF 95'708'756.- au 31 décembre 2016 .

(*) Arrondi au franc

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2016 a été clos avec un total de revenus de CHF 37'308'649.98. Les charges ont été arrêtées à CHF 36'374'525.48, l'excédent s'élève donc à CHF 934'124.50.

Les charges liées au personnel se sont élevées à CHF 11'794'221.-, représentant 26% du total des charges.

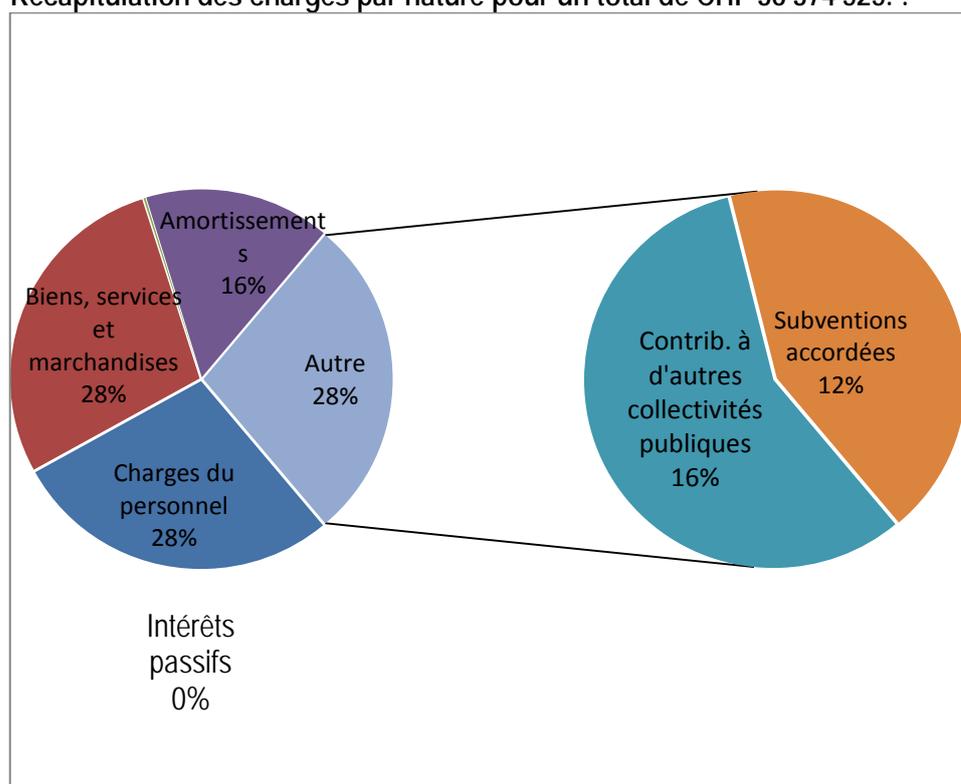
**« L'excédent
budgétaire
s'élève à
CHF 934'124.50 »**

Les charges de la catégorie "Biens, services et marchandises", soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune ont été bouclées avec un total de CHF 10'540'761.-, représentant 31% du total des charges.

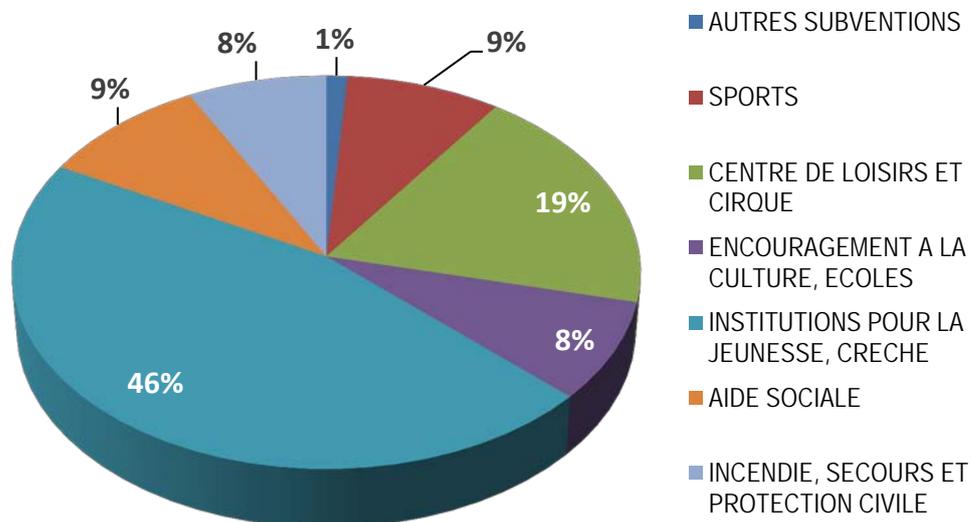
Les charges d'amortissement du patrimoine administratif se sont élevées à CHF 4'630'708.-, représentant 16% du total des charges.

Les contributions et dédommagements aux collectivités publiques, ainsi que les subventions accordées se sont, quant à elles, élevées à CHF 5'432'592.- et CHF 3'923'000.- correspondant respectivement à 16% et 11% du total des charges.

Récapitulation des charges par nature pour un total de CHF 36'374'525.-.



Répartition par dicastère des subventions versées en 2016
soit CHF 3'923'000.-



RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2016 (Classification fonctionnelle)

	Budget 2016		Compte 2016		Compte 2015		Variation entre 2015 et 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)		
01 CONSEIL MUNICIPAL	298'540		199'319		231'261		-14%	
02 CONSEIL ADMINISTRATIF	322'610		337'278		347'215		-3%	
05 ADMINISTRATION GENERALE	3'461'290	15'260	3'351'168	14'262	3'218'272	49'208	4%	-71%
08 IMMEUBLES DU PATRIM. ADMINISTRATIF	2'247'645	249'480	2'178'048	261'814	2'176'829	260'389	0%	1%
09 DIVERS	591'477	638'700	391'638	731'310	79'650	573'796	392%	27%
10 PROTECTION JURIDIQUE	501'960	23'100	434'908	30'333	481'345	102'019	-10%	-70%
11 SECURITE MUNICIPALE	2'216'773	411'100	2'170'379	413'256	2'075'269	421'818	5%	-2%
14 INCENDIE ET SECOURS	985'192	95'000	933'285	114'924	815'029	96'023	15%	20%
16 PROTECTION CIVILE	267'420	62'650	317'537	64'553	242'705	50'215	31%	29%
21 ECOLES PUBLIQUES	2'961'601	107'110	2'620'535	87'082	2'872'649	86'854	-9%	0%
30 ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	875'920	600	842'625	2'366	777'360		8%	
33 PARCS ET PROMENADES	2'267'374	71'950	2'156'809	69'615	1'891'106	70'133	14%	-1%
34 SPORTS	2'224'000	13'600	1'988'250	13'602	2'039'810	140'560	-3%	-90%
35 AUTRES LOISIRS	1'225'744	12'300	1'134'048	5'600	1'161'564	12'995	-2%	-57%
54 INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE	5'165'412	754'100	5'371'430	542'322	4'320'615	551'056	24%	-2%
58 AIDE SOCIALE	1'318'600	340'600	1'256'151	336'041	1'406'432	218'452	-11%	54%
62 ROUTES COMMUNALES	2'881'832	145'100	2'759'648	202'272	2'880'368	57'323	-4%	253%
65 TRAFIC REGIONAL	362'601	163'000	311'422	157'038	297'060	157'120	5%	0%
71 PROTECTION DES EAUX	1'119'163	358'040	878'070	488'922	731'524	7'943	20%	
72 TRAITEMENT DES DECHETS	2'353'373	70'200	2'398'232	65'228	2'346'510	54'041	2%	21%
74 CIMETIERE	189'600	102'100	161'032	79'810	163'158	109'925	-1%	-27%
78 AUTRES TACHES DE PROT. DE L'ENVIR.	108'358	15'900	29'951	17'027	55'984	17'022	-47%	0%
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	258'700		96'667		211'173		-54%	
90 IMPOTS	2'025'300	29'113'190	2'451'365	30'102'776	3'899'442	33'226'694	-37%	-9%
94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX	2'000	129'937	2'001	112'469	1'938	107'290	3%	5%
95 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	1'553'960	4'908'177	1'602'731	3'396'029	1'952'656	3'357'493	-18%	1%
Totaux	37'786'445	37'801'194	36'374'525	37'308'650	36'676'925	39'728'368	11.96%	3.82%
Excédent de revenus	14'749		934'125		3'051'443			
Totaux pour la balance des comptes	37'801'194		37'308'650		39'728'368			

(*) Arrondi au franc

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2016 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Variation Budget-Compte	Variation en %
30	CHARGES DE PERSONNEL	10'290'020	10'335'015	11'794'221	1'459'206	0.14
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	366'346	388'650	383'528	-5'122	
301	TRAITEMENTS DU PERSONNEL	7'623'930	7'390'050	8'924'916	1'534'866	
303	ASSURANCES SOCIALES	727'282	672'530	793'268	120'738	
304	CAISSE DE RETRAITE - CAP	969'508	968'120	1'009'452	41'332	
305	ASSURANCES MALADIES ET ACCIDENTS	330'963	331'740	332'163	423	
306	VETEMENTS DE TRAVAIL	34'708	57'000	43'061	-13'939	
307	PRESTATIONS AUX PENSIONNES	26'480	32'000	19'102	-12'898	
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	120'884	375'000	184'401	-190'599	
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	89'920	119'925	104'330	-15'595	
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	10'329'315	11'902'871	10'540'761	-1'362'110	-0.11
310	FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIMES	260'978	231'500	122'767	-108'733	
311	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	448'889	819'700	599'514	-220'186	
312	EAU ENERGIE COMBUSTIBLES	821'696	1'004'300	921'108	-83'192	
313	ACHAT DE FOURNITURES MARCHANDISES	494'946	620'150	570'012	-50'138	
314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	2'892'195	2'898'600	2'429'689	-468'911	
315	ENTRETIEN MOBILIER PAR DES TIERS	254'317	415'470	190'635	-224'835	
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	678'530	695'771	697'657	1'886	
317	DEDOMMAGEMENTS	253'434	291'530	264'296	-27'234	
318	HONORAIRES PRESTATIONS DE SERVICE	4'119'948	4'792'550	4'629'489	-163'061	
319	FRAIS DIVERS	104'383	133'300	115'593	-17'707	
32	INTERETS PASSIFS	55'855	54'000	53'243	-757	-0.01
322	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	55'855	54'000	53'243	-757	
33	AMORTISSEMENTS	5'816'752	5'263'256	4'630'708	-632'548	-0.12
330	PATRIMOINE FINANCIER	897'905	500'000	-26'551	-528'551	
331	AMORTISSEMENTS ORDINAIRES PA	4'918'848	4'763'256	4'657'259	-105'997	
34	CONTRIB. A D'AUTRES COLLECTIVITES	2'333'131	974'000	1'820'710	846'710	0.87
341	PEREQUATION FINANC. INTERCOMMUNALE	1'578'774	458'362	1'088'362	630'000	
346	COMPENSATION COMMUNES FRANCAISES	754'357	515'638	732'348	216'710	
35	DEDOMMAGEMENTS AUX COLL PUBLIQUES	3'494'691	3'633'995	3'611'882	-22'113	-0.01
351	CANTONS	965'935	820'900	925'859	104'959	
	Fonds spéciaux		2'813'095	2'686'023	-127'072	
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	4'357'159	5'623'308	3'923'000	-1'700'308	-0.30
361	CANTONS	433'074	463'394	456'108	-7'286	
Le total d	COMMUNES	230'272		293'841	-8'139	
363	PROPRES ETABLISSEMENTS	9'110	34'000	9'215	-24'785	
364	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	48'375	50'008	50'689	681	
365	INSTITUTIONS PRIVEES	3'277'551	4'508'826	2'882'547	-1'626'279	
366	PERSONNES PHYSIQUES	91'776	74'500	69'902	-4'598	
367	ETRANGER	267'000	190'600	160'697	-29'903	
	Total des dépenses	36'676'925	37'786'445	36'374'525		

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2016 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Variation Budget-Compte	Variation en %
40	IMPOTS	33'158'058	29'083'190	30'048'049	964'859	3%
400	IMPOTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	30'600'391	27'900'196	29'496'870	1'596'674	
401	IMPOTS SUR LE BENEFICE ET CAPITAL	1'615'416	1'170'994	533'659	-637'335	
408	PEREQUATION FINANCIERE INTERCOMM.	924'701				
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	17'550	12'000	17'520	5'520	
42	REVENUS DES BIENS	4'383'210	4'547'594	4'595'440	47'846	1%
420	BANQUES	741	35'650	4	-35'646	
421	CREANCES DU PATRIMOINE FINANCIER	8'930	6'000	8'935	2'935	
422	CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	294	500	302	-198	
423	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	3'239'120	3'336'747	3'280'043	-56'704	
426	PARTICIPATIONS PERMANENTES DU P.A.	97'338	93'437	103'228	9'791	
427	IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF	967'651	1'044'760	1'147'893	103'133	
429	AUTRES REVENUS	69'137	30'500	55'036	24'536	
43	REVENUS DIVERS	1'207'615	1'163'520	2'078'846	915'326	79%
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	29'805	25'800	32'746	6'946	
432	CRECHES-ECOLAGES			861'092	861'092	
434	REDEVANCES D'UTILISATION	232'419	231'710	193'873	-37'837	
435	VENTES DE MARCHANDISES	79'256	103'200	90'833	-12'367	
436	DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	355'509	339'680	440'689	101'029	
437	AMENDES	415'260	404'000	392'681	-11'319	
439	AUTRES CONTRIBUTIONS	95'366	59'150	66'932	7'782	
44	PART A DES RECETTES SANS AFFECT.	102'105	99'800	108'509	8'709	9%
440	PART A DES RECETTES FEDERALES	5'022	3'800	5'027	1'227	
441	PART A DES RECETTES CANTONALES	97'083	96'000	103'482	7'482	
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLL. PUBLIQUES	302'719	598'040	798'765	200'725	34%
452	COMMUNES	302'719	598'040	798'765	200'725	
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	574'680	852'550	-320'959	-1'173'509	-138%
460	CONFEDERATION		630'000		-630'000	
461	CANTONS	13'504	71'550	24'822	-46'728	
462	COMMUNES	535'687	124'000	-386'831	-510'831	
469	AUTRES SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS Fonds spéciaux	25'469	27'000	41'049	14'049	
48	PRELEVEMENTS FINANCEMENTS SPECIAUX		1'456'500		-1'456'500	-100%
488	PRELEVEMENTS IMMEUBLES LOCATIFS		1'456'500		-1'456'500	
	Total des recettes	39'728'368	37'801'194	37'308'650		
	EXCEDENTS BUDGETAIRES	3'051'443	14'749	934'125		

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31.12.2016	Durée amort.	Budget		Dépenses au 31.12.16	Recettes au 31.12.16	Amortis. au 31.12.16	Disponible ou (dépassement) sur dépenses	Disponible ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	<u>146 - Mobilier, Machines et Véhicules</u>								
21 avr 2016	Acquisition d'un véhicule de transport destiné aux collaborateurs-trice du service communal des Parcs et Promenades	5	207'000	0	0	0	0	207'000	0
21 avr 2016	Acquisition d'une remorque polybennes	5	27'000	0	0	0	0	27'000	0
15 sept 2016	Travaux de câblage dans le bâtiment de la mairie et mise à jour de la centrale téléphonique avec passage à une solution dite "All IP"	4	49'000	0	0	0	0	49'000	0
Totaux			283'000	0	0	0	0	283'000	0

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31.12.2016	Durée amort.	Budget		Dépenses au 31.12.16	Recettes au 31.12.16	Amortis. au 31.12.16	Disponible ou (dépassement) sur dépenses	Disponible ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	<u>149 - Autres biens</u>								
14 mai 2009	Mise en œuvre d'un plan lumière	20	658'000	0	553'415	-6'000	-230'300	104'585	(- 6'000)
20 sept 2012	Mise en œuvre du processus MEP - Projet réaménagement du village de Chêne-Bougeries		201'960	0	194'441	0	0	7'519	0
15 déc 2011	Plan localisé de quartier au Chemin de Challendin		29'000	0	13'593	0	-13'592	15'407	0
Totaux			888'960	0	761'450	-6'000	-243'892	127'510	(- 6'000)

(*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>terminés</u> au 31.12.2016	Durée amort.	Crédits net	Dépenses au 31.12.16	Recettes au 31.12.16	Amortis. au 31.12.16	Disponible ou (dépassement) sur dépenses	Disponible ou (dépassement) sur recettes
	<u>141 - Ouvrages de Génie Civil</u>		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
10 nov 2011	Mise en séparatif des collecteurs - Secteur Buclines/Rigaud/Montagne	30	1'700'000	1'440'622	-173'246	-250'021	259'378	(- 173'246)
15 nov 2012	Mise en séparatif du collecteur situé dans l'emprise du chantier CEVA	30	628'600	520'946		-79'817	107'654	
20 juin 13 (étude) 28 janv 16 (investis).	Mise en séparatif du collecteur privé chemin Puthon et réaménagement des surfaces	30	151'474	174'580	-91'654	-11'962	(- 23'106)	(- 91'654)
30 janv 2014	Aménagements routiers complémentaires dans le secteur des chemins de la Colombe et des Bougeries	20	95'000	118'715	0	-10'748	(- 23'715)	
30 janv 2014	Mise en séparatif du collecteur privé situé sur l'avenue des Arpillières	30	1'450'000	1'855'046	-891'649	-79'887	(- 405'046)	(- 891'649)
15 oct 2015	Travaux de réaménagement de la déchetterie située à proximité immédiate de la salle communale Jean-Jacques Gautier	10	100'000	85'969	0	-8'597	14'031	
	Totaux		4'125'074	4'195'877	-1'156'548	-441'032	(- 70'803)	(- 1'156'548)

(*) Arrondi au franc

Date de la délibération	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits terminés au 31.12.2016	Durée amort.	Budget		Dépenses au 31.12.2016	Recettes au 31.12.16	Amortis. au 31.12.16	Disponibile ou (dépassement) sur dépenses	Disponibile ou (dépassement) sur recettes
			Crédit voté	Recettes					
			CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)
	<u>146 - Mobilier, Machines et Véhicules</u>								
26 févr 2015	Acquisition de mobilier non fixe et d'équipements destinées à l'EVE du "Nouveau Prieuré"	8	180'000	0	177'036	0	-22'129	2'964	0
15 oct 2015	Acquisition d'un véhicule de piquet destiné aux chefs d'interventions de la Cie 21 des sapeurs-pompiers volontaires de Chêne-Bougeries	10	45'000	0	41'984	0	-4'198	3'016	0
21 avr 2016	Acquisition de trois machines Redexim	5	47'000	0	40'000	0	0	7'000	0
21 avr 2016	Acquisition d'une pelle rétro	5	47'000	0	47'000	0	0	0	0
21 avr 2016	Acquisition d'un broyeur de branches	5	20'000	0	19'008	0	0	992	0
21 avr 2016	Acquisition d'un véhicule léger destiné au service communal des Parcs et Promenades	5	34'000	0	34'265	0	0	(- 265)	0
	Totaux		373'000	0	359'292	0	-26'327	13'708	0

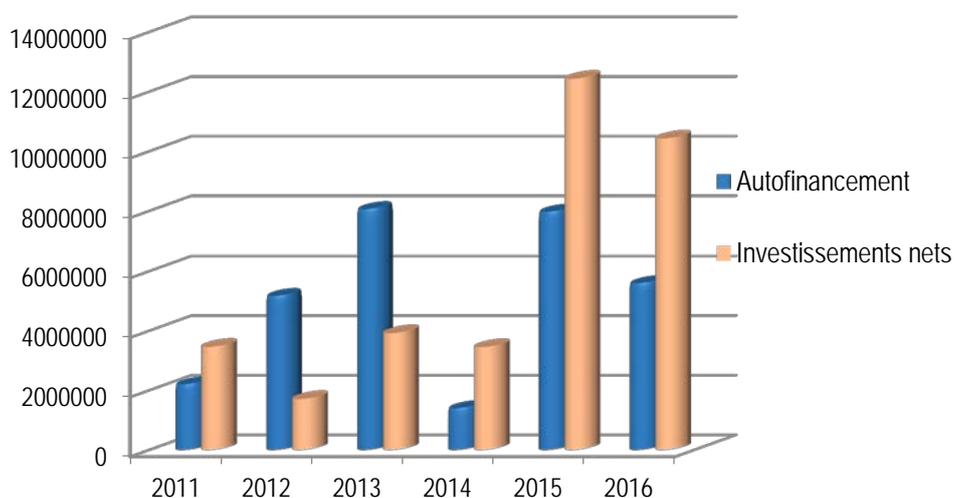
(*) Arrondi au franc

Investissements

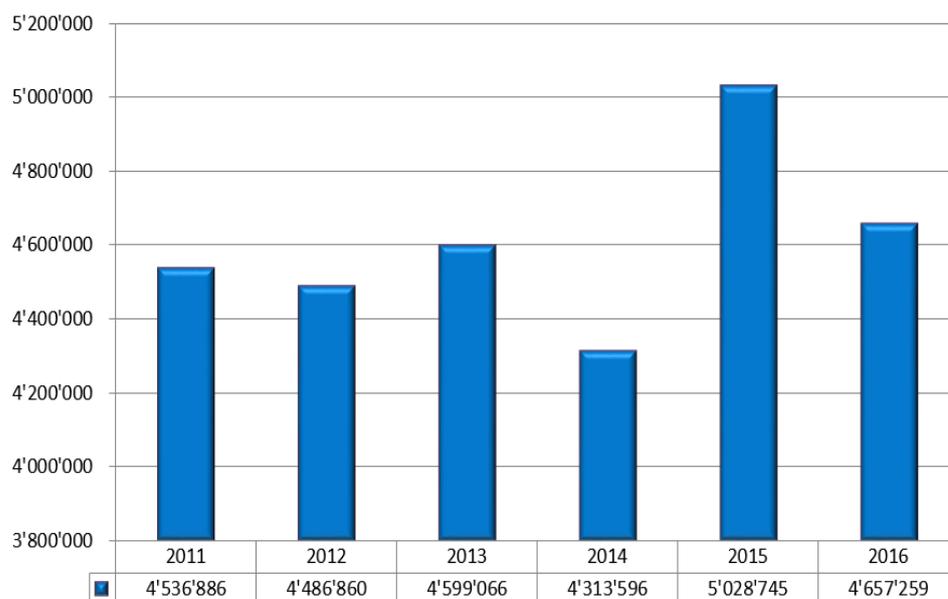
Au cours de l'exercice, la commune a procédé à des investissements bruts pour un total de CHF 12'362'011.20 en lien avec son patrimoine administratif. L'autofinancement desdits investissements s'est élevé à CHF 5'591'383.65, ce montant se décomposant en excédent de revenus du compte de fonctionnement pour un montant de CHF 934'124.50 et en amortissements pour un montant de CHF 4'657'259.15.

Les investissements bruts du patrimoine administratif réalisés en 2016 représentent le 89% de ceux prévus au budget desdits investissements.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires

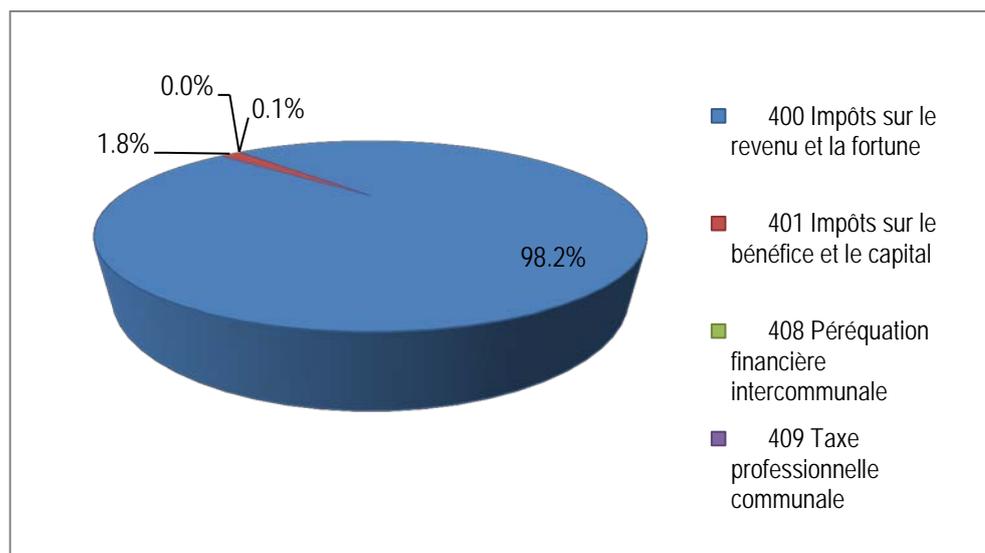


Fiscalité

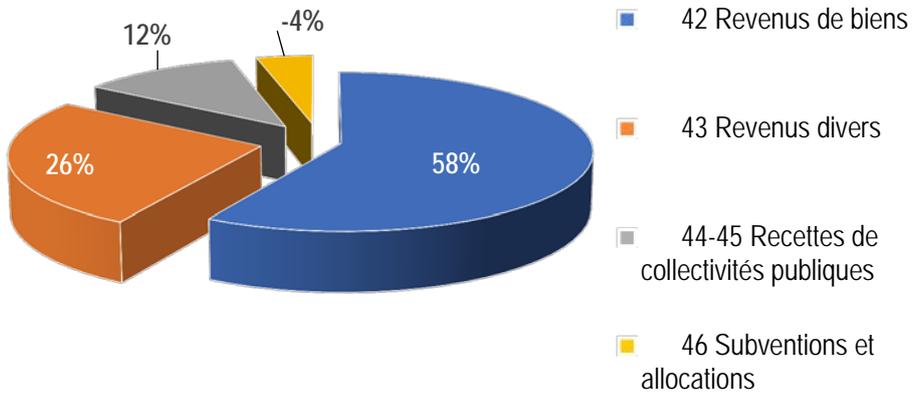
Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 79.06 % du total des revenus de la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient encore de rappeler que le budget 2016 a été préparé dans le courant de l'été 2015 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2015.

Récapitulation par fonction

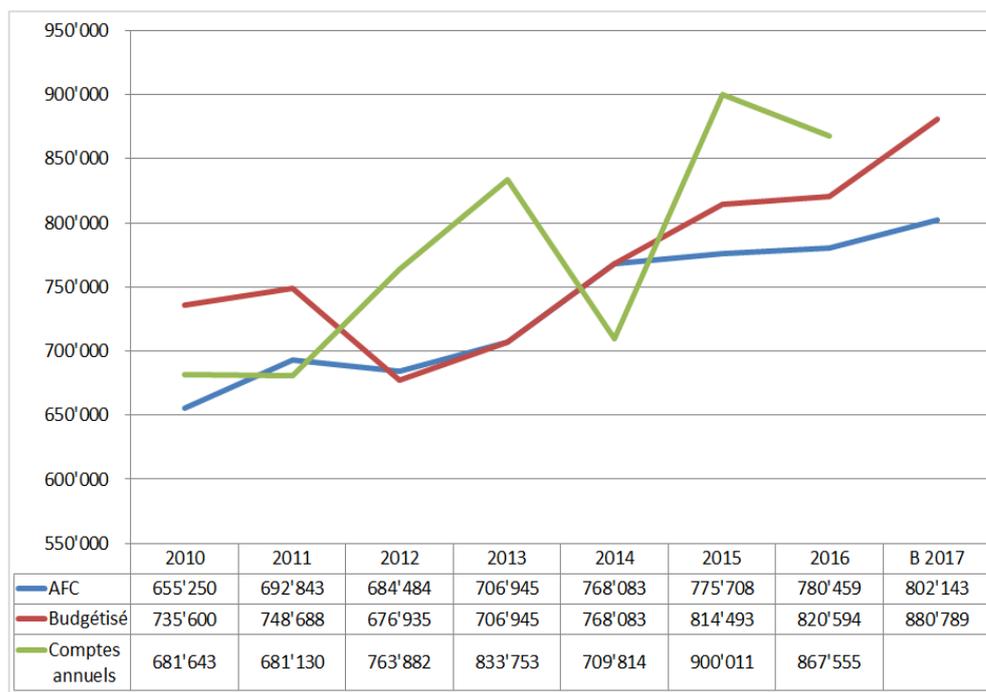
Recettes fiscales pour un total de CHF 30'048'049.-



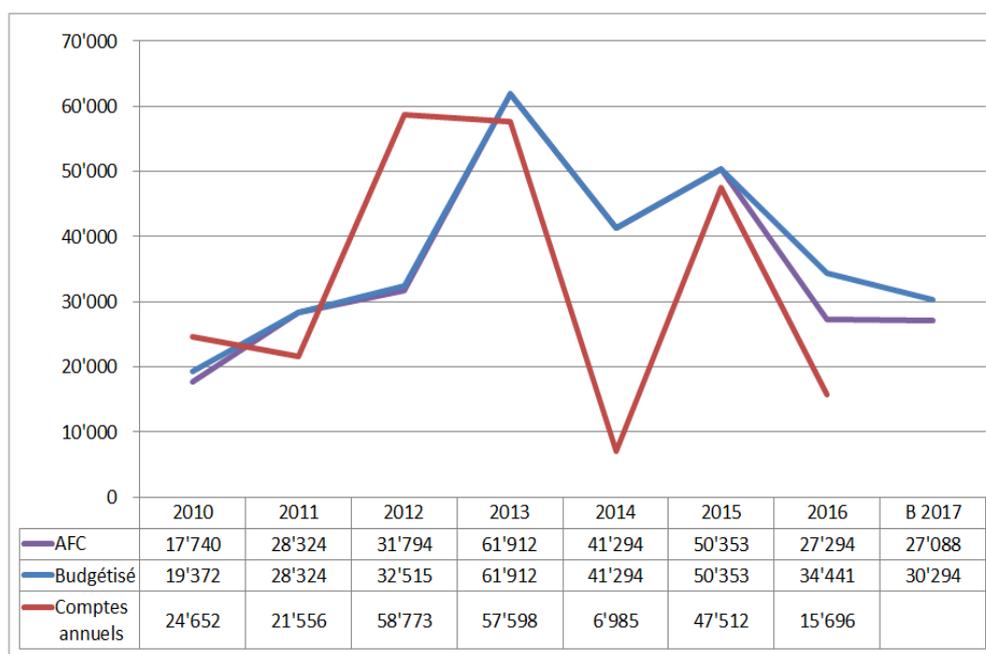
Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de CHF 7'260'601.-



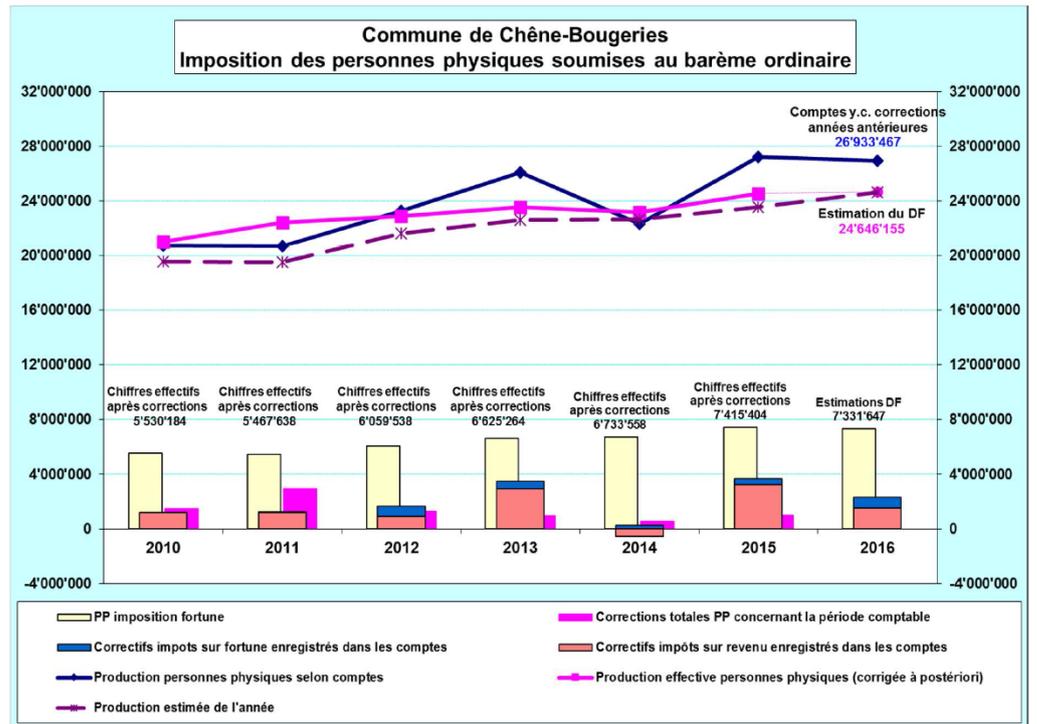
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2010 – jusqu'au budget 2017)



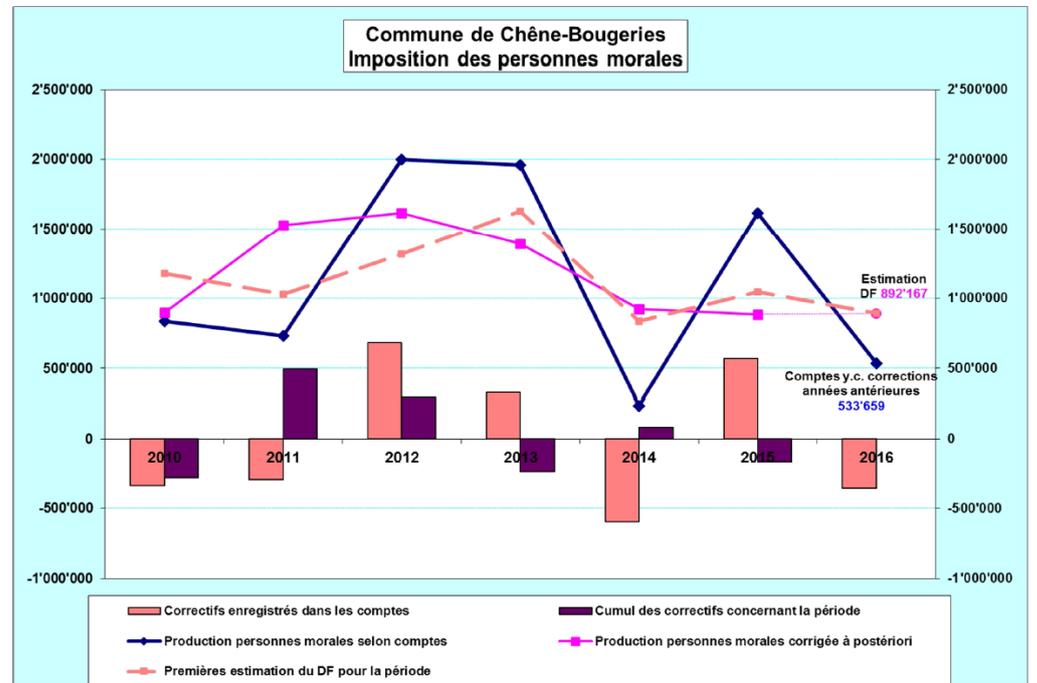
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2010 – jusqu'au budget 2017)



Imposition des personnes physiques soumises au barème ordinaire



Imposition des personnes morales



Statistiques

Récapitulation par fonction et par habitant

		2016 11538 habitants	2015 11318 habitants
		CHF (*)	CHF (*)
<u>Charges par habitant</u>			
0	Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	560	535
1	Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	334	319
2	Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	227	254
3	Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	531	519
5	Prévoyance sociale et aide humanitaire	574	506
6	Routes communales et trafic régional	266	281
7	Protection de l'environnement et traitement des déchets	309	310
9	Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs, et intérêts de la dette publique	352	517
		3153	3241
<u>Recettes par habitant</u>			
		2016 11538 habitants	2015 11318 habitants
		CHF (*)	CHF (*)
0	Administration, autorités et recettes des bâtiments administratifs	87	78
1	Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	54	59
2	Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	8	8
3	Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	8	20
5	Prévoyance sociale et aide humanitaire	76	68
6	Routes communales et trafic régional	31	19
Fonds spéciaux	Protection de l'environnement et traitement des déchets	56	17
9	Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	2913	3242
	Le total du bilan diminue de CHF 1'831'575.- d'une année à l'autre.	3233	3511